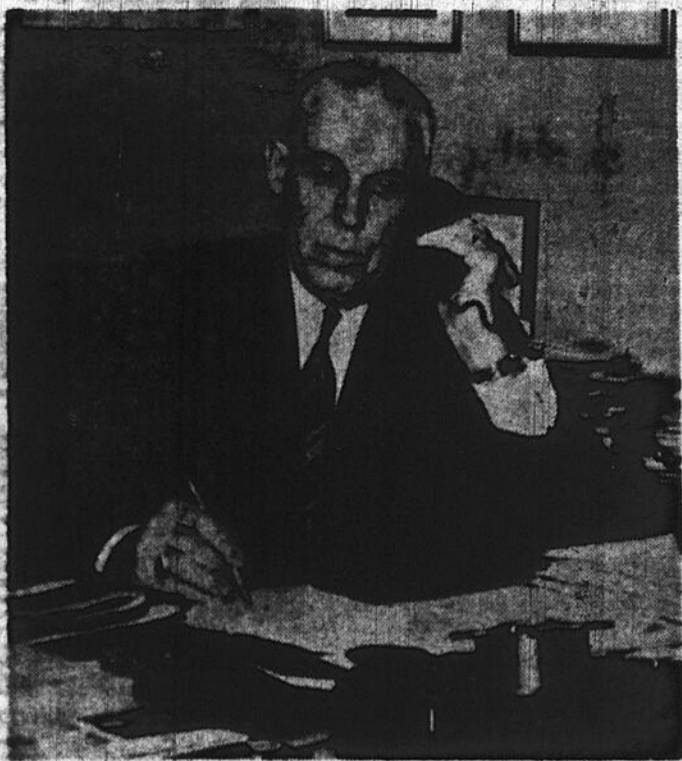


Clarence CAMPBELL



**Sportsman, juriste, militaire
et président**

Un grand reportage spécial
de Jerry Trudel et Jean-Paul Sarault
en pages 19 et suivantes

Référendum

TRUQUÉ À

CHOMEDEY

Voir page 3

MONTRÉAL-MATIN

Vol. XXXIV — N° 171 MONTREAL, SAMEDI, 25 JANVIER 1964 36 PAGES
Aujourd'hui: PLUIE 5 CENTS

10¢ pour: Côte Nord, Abitibi, Saguenay, Lac St-Jean et Bas du Fleuve seulement

M. Emilien LAFRANCE est-il bien renseigné?

Voir page 4



DEBUT DES FESTIVITES — Les festivités du dixième Carnaval de Québec ont débuté officiellement, hier, avec l'inauguration du Palais de Glace. Le lieutenant-gouverneur du Québec, l'hon. Paul Comtois, a présidé la cérémonie en dansant dans la rue face au Palais de Glace.

Il manque \$32,500 à Radio-Canada

par ROGER GUIL

Deux Montréalais, accusés d'avoir fraudé la Société Radio-Canada d'une somme de \$32,500, ont subi, hier, leur enquête préliminaire en Cour criminelle de Montréal, et leur examen volontaire a été fixé par le juge Henri Masson-Loranger au 30 janvier.

Yvon Lamoureux, 32 ans, du 2331, rue Robert, et Gordon Muchan, 40 ans, du 1860, rue Lincoln, n'avaient rien des grands reporters-cameramen qui auraient pu parcourir le monde dans le but de réaliser des films pour l'émission "Camera 63". Pourtant le procureur de la couronne, Me

Kenneth McKay, a produit en cour des chèques substantiels soi-disant attribués pour des reporters qui auraient voyagé à Cuba, durant la crise Castro, en Malaisie, à Haïti, à Moscou, en Belgique durant la bataille linguistique, en Turquie, en Syrie, en Indonésie, à la Côte-d'Ivoire, au Laos, au Sud-Vietnam et en Afrique du Sud.

A l'ordre de Muchan, on relève deux chèques: l'un de \$825 et l'autre de \$675, qui ont été dûment honorés par les banques.

A l'ordre d'Yvon Lamoureux, des chèques encore plus nombreux, dont l'un au montant de \$1,800.

Des inconnus

Le directeur du Service des nouvelles à Radio-Canada, M. Bruno Comeau, et son adjoint admi-

nistratif, M. Salustre Duval-Lemyre, ont témoigné que ni Lamoureux ni Muchan n'étaient connus dans leur service et qu'ils n'avaient jamais été employés par eux.

On présente à M. Lemyre des "feuilles d'assignation" qui portaient la mention des missions, où les prétendus cameramen auraient été envoyés, et qui portaient aussi une signature, "Salustre Duval Lemyre", mais le témoin prétendit que ce n'était pas sa signature.

"Pat Bouchard"

La fraude a pu réussir du fait qu'un commis aux écritures du nom de "Pat", Patrice Bouchard, aurait envoyé ses feuilles d'assignation au trésorier payeur, lequel établit les chèques. La signature de M. Lemyre était forgée. Il ne fut possible de découvrir

la fraude que lorsque les vérifications purent être faites en fin d'année. Le commis Bouchard relevait les services effectués par les agents appointés à l'année par Radio-Canada. On avait demandé un règlement comme si ces cameramen avaient été commandés spécialement, comme des pigistes.

Me Paul Papineau et Me Edwin Murphy, qui représentaient respectivement les deux accusés, ont demandé aux témoins s'ils connaissaient "un certain Pat Bouchard".

Ce dernier, qui est toujours recherché par la police et qui se serait réfugié en Argentine, est lui-même accusé de conspiration et, d'après la police, serait le principal responsable de cette fraude qui dépasse, dit-on, les \$60,000.

A St-Hyacinthe

Séparatisme

Québec. — La cité de St-Hyacinthe a décidé de se retirer de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

Le greffier de la ville, M. J.-P. Brault, vient d'en aviser le directeur exécutif, M. George S. Mooney, dans une lettre dont le ministère des Affaires municipales a communiqué le texte, aux journalistes, hier.

Dans cette lettre, M. Brault déclare que le conseil municipal de St-Hyacinthe a décidé de discontinuer son affiliation à la Fédération à compter du début de la présente année. Aucun motif n'est donné.

Des bijoux

Frank Peter Ryan, déjà impliqué dans le vol de fourrures de \$116,000 commis à Québec l'année dernière, s'est vu hier imputé un autre vol, celui-ci à main armée, un vol de bijoux au montant de \$14,000.

Ryan, qui a 21 ans, a comparu devant le juge Armand Chevrete. On l'accuse d'être l'un des voleurs qui pénétra, le 11 janvier dernier, à 2 h. de l'après-midi, dans les locaux de la bijouterie Edgar Charbonneau, 1450, rue City Concillors, et s'empara de \$14,475 en bijoux divers.

Ce jour-là deux hommes masqués s'étaient introduits dans la bijouterie, avaient défoncé une vitrine d'exposition à coups de marteau et s'étaient enfuis avec des bijoux.

Me Maurice S. Hébert, qui représentait l'accusé, n'a naturellement pas réclamé de cautionnement: son client est déjà sous arrêt pour vol de fourrures à la maison Prémont de Québec. Il a demandé par contre une enquête qui s'instruira le 31 janvier.

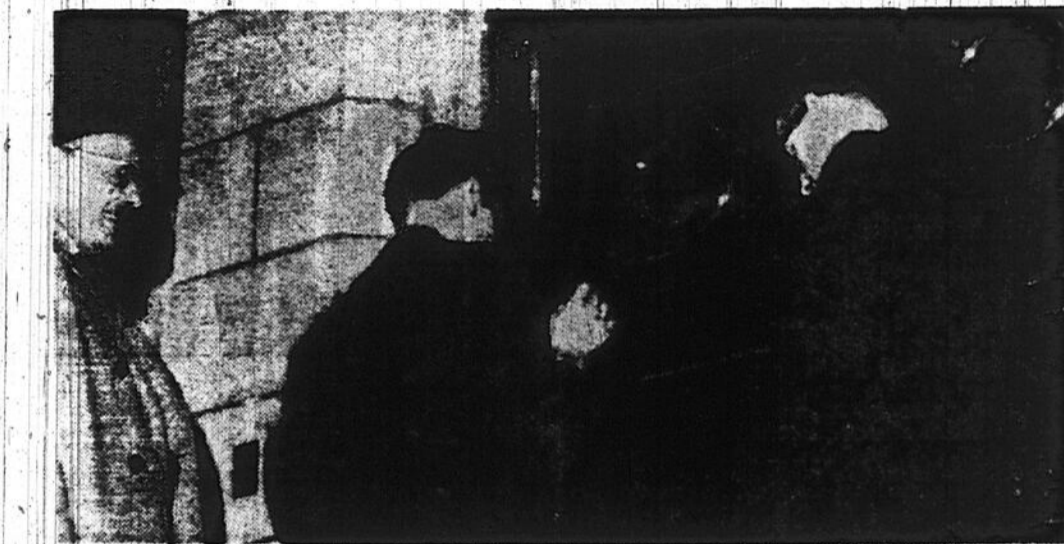
TEMPS PROBABLE

ORAGES ÉLECTRIQUES PLUS CHAUD PLUIE

Dorval prévoit pour aujourd'hui un temps nuageux et de la pluie. Minimum la nuit dernière à Montréal, 28 degrés. Maximum aujourd'hui, 35.



A 9 h. 30, hier soir, le thermomètre de "Montréal-Matin" indiquait 35 degrés. Aperçu pour dimanche: nuageux et pluvieux. Sommaire: PLUIE



RETOUR AU BERCAIL — A Hull, deux prisonniers sont vite rentrés au bercail, après quelques heures de liberté. Raymond Girard, 18 ans, et son copain Laurier Boutin, 23 ans, s'étaient évadés après avoir réduit à l'impuissance un garde de 64 ans. Tous deux étaient condamnés à douze mois de prison, et ils se sont rendus hier séparément, Boutin à un prêtre catholique de Pointe-Gatineau, et Girard, à la maison de ses parents. On voit ci-haut Girard revenant à la prison, en compagnie des détectives Loyal (à gauche) et H. Fyffe (à droite).

Les gunmen ne chôment pas!

Sept coups de main

Malgré les efforts vraiment louables du directeur J.-Adrien Robett pour enrayer le crime, Montréal connaît depuis le début de l'année une recrudescence d'attentats de toutes sortes. Les vols à main armée sont actuellement à l'honneur. Hier soir, les adeptes du revolver s'en sont donné à cœur joie. En moins de trois, ils réussissaient sept coups de main. En voici la liste:

A la compagnie Hochelaga Métal, 1515 rue Bercy, deux individus armés ont fait main basse sur les \$3,549 de la caisse, après avoir terrorisé une employée, Mme J. Opariek. Les malfaiteurs ont fui dans une auto où les attendait vraisemblablement un complice.

A la bijouterie Brabant, au 4042, est rue Ontario, deux autres malfaiteurs ont obligé le propriétaire, M. Guy Gravel, à leur remettre les \$130 de la caisse. Ils ont fui en négligeant les bijoux alignés devant eux.

Au marché Lauzon, situé au 601 rue Guizot, deux autres gunmen ont obligé le propriétaire, M. Philippe Lauzon, à se départir des \$1,000 dûment gagnés au cours de la journée.

Au salon de beauté Lady Eve, 6045, rue Victoria, dans le quartier Côte-des-Neiges, une autre "paire" de malfaiteurs ont obligé la propriétaire de l'établissement, Mme Eve Labbé, à leur remettre les \$437 de la caisse. Faisant preuve d'humour et de sang-froid, dans les circonstances, Mme Labbé, sous l'oeil froid d'un revolver, indiqua sur sa caisse le montant d'argent qu'elle contenait. "C'est ce que vous voulez, prenez-le, a-t-elle déclaré à ses agresseurs.

A peu près au même moment, un autre salon de beauté recevait la visite de deux autres bandits. Ces derniers obtinrent, sous la menace de leurs armes, les \$90 de la caisse au salon Carmen. La propriétaire, Mme Carmen S'Amant, se trouvait seule dans

l'établissement au moment du vol.

Un messenger de l'épicerie Brissette, 1201, rue Bellechasse, a été "soulagé" d'une somme de \$160 à l'ors qu'il revenait d'une banque des environs de l'établissement. L'adolescent, François Brissette, 14 ans, a été accosté par un individu alors qu'il déambulait rue Christophe-Colomb. Son agresseur, qui avait tout ce qu'il fallait pour envoyer ad patres une dizaine de personnes, n'a eu aucune difficulté à s'approprier l'argent.

Enfin, deux bandits (décidément ils sont légion) se sont emparés de \$135 à la pharmacie St-Etienne, située au 6054, rue Christophe-Colomb. M. André Rivard a été la victime de l'attentat.

Richard Bros est condamné à un an de détention

Un autre FLQ en prison

(Par R.G.) — Un jeune étudiant de Montréal, Richard Bros, 18 ans, qui a reconnu avoir été le chef de la dernière vague du FLQ, a été condamné à un an de prison, hier.

La sentence lui fut imposée par le président de la cour d'Assises, le juge Ignace Deslauriers. Bros avait reconnu avoir tenté de mettre le feu, à l'aide de "cocktails Molotov" bien inoffensifs, à trois établissements représentant "des emblèmes fédéraux". En août dernier, après l'arresta-

tion des "Grands du FLQ", il avait tenté de mettre sur pied une nouvelle cellule de "terroristes", comme on a dit, avec deux autres étudiants, Guy De Grasse et Jacques Lantôt.

Me Gilles Duguay avait imploré

la clémence disant que son client, Bros, avait agi bien plus pour défendre une idéologie politique que pour commettre un acte de vandalisme.

Ses deux complices avaient bénéficié de sentences suspendues.

L'homme "le plus recherché"

(Par R.G.) — L'homme "le plus recherché" par tous les corps policiers du Canada, Victor Lévesque, n'a plus que quinze jours pour se livrer à la police.

La Couronne a demandé qu'on annule les cautionnements dont bénéficie Lévesque, cautionnements qui lui avaient été accordés l'an dernier, après trois autres accusations.

Quatuor

L'arrestation d'un quatuor, trois hommes et une femme, par deux agents d'une radio-patrouille de la Sûreté de Montréal, aurait permis d'éliminer et surtout de mettre fin à une série de hold-up perpétrés récemment dans des salons de coiffure de la métropole.

Le capitaine-détective Marc Maurice, du BEC, nous a confié, hier, que les prévenus auraient participé à au moins sept vols commis récemment dans des salons de coiffure de la ville. Les prévenus seront traduits devant les tribunaux sous peu.

60 ans de pénitencier

(Par R.G.) — Deux des plus lourdes sentences à être imposées depuis longtemps par un juge de la Cour criminelle de Montréal se sont appesanties sur deux voleurs à main armée: Léonard Fournier et Benoît Jauvin.

— 35 ans de pénitencier à Fournier pour dix hold-up où disparurent \$65,556.

— 25 ans de pénitencier à Jauvin pour cinq hold-up au montant total de \$54,815.

Ces vols ont été perpétrés dans un laps de temps ne dépassant pas six mois, de janvier à juin 1963.

Au moment où les policiers s'approchèrent de Fournier pour l'enchaîner avec leurs menottes, ce dernier aurait déclaré: "Vous voulez ma vie, vous l'avez maintenant!"

Mais avant qu'il ne disparaisse pour un quart de siècle de la société des hommes libres, le juge Fontaine avait expliqué:

"Ces deux accusés ont délibérément choisi de se faire une carrière dans le crime."

Un chef désarmant

Les policiers de Marieville, au sud de Montréal, sont "dérévolvérés"! Aussi étonnant que cela puisse paraître, les huit membres du service de police de Marieville, exception faite du chef, M. Adélaré Rémillard, ne peuvent se servir de leur revolver.

Cette décision a été prise par le conseil municipal à la suggestion du prochain chef de police de l'endroit, M. Yves Alix, qui doit succéder à M. Rémillard d'ici peu.

Avant même qu'il en soit en fonction, M. Alix, suivant nos renseignements, aurait ordonné, temporairement, espérons-le, la "dérévolution" du corps policier. Il aurait donné comme motif que les policiers n'auraient pas le droit de se "promener" avec une arme à feu quand ils ne sont pas en devoir. En fait, si nous avons bien compris, si un vol par exemple était commis dans la municipalité, il faudrait que les agents passent au poste de police pour y demander une arme. Il va sans dire qu'au retour de l'agent sur les lieux du crime, le ou les bandits auraient eu le temps de s'enfuir... sans danger!

À DORVAL

Un hold-up de banque de \$12,000 a été perpétré hier à la succursale de la banque de Montréal située sur la 55e Avenue, à Dorval.

Le véhicule des fuyards a été retrouvé dans les environs, peu après le coup de main. On présume qu'ils ont fui dans une autre auto où les attendait un cinquième complice.

Le maire Lavoie dans de beaux draps!

CHOMEDÉY... NÉ D'UN RÉFÉRENDUM TRUQUÉ

Selon deux quotidiens de langue française de Montréal, le référendum tenu à Renaud et qui a servi de base à la fusion des villes de Renaud, St-Martin et L'Abord-à-Plouffe pour former la ville de Chomedey, aurait été truqué.

C'est le premier ministre Jean Lesage qui aurait lui-même créé la tenue d'un référendum pour décider du sort des trois villes. Ce référendum eut lieu le 16 janvier 1961.

Or, toujours selon les deux quotidiens de la métropole, plusieurs personnes, reconnues comme étant des organisateurs politiques du maire Jean-Noël Lavoie, maire de Chomedey et député de

Laval à l'Assemblée législative, auraient voté illégalement au référendum au nom de compagnies qui ne les avaient pas autorisés. Ces compagnies avaient à l'époque des terrains dans Renaud.

Mis en cause

Un certain Gaston Clermont aurait acheté, avant le référendum, 17 sceaux du genre qu'appose à ses documents officiels une société incorporée. A un référendum, une compagnie peut voter en déléguant un représentant porteur d'une autorisation portant le seing de l'organisme.

Ainsi, MM. Jean-Guy Clermont, Gaston Clermont, Fernand Miron et Germain Monette, tous organisateurs d'élections pour le maire Lavoie, auraient été autorisés par résolutions des compagnies incriminées, à voter en leur nom (ils devaient être nécessairement directeurs ou employés de ces compagnies).

Or, des présidents de certaines compagnies intéressées à l'affaire auraient laissé entendre qu'ils ne connaissaient aucunement les personnes qui auraient voté en leur nom.

Les compagnies

Ces compagnies, selon les journaux montréalais, auraient pour noms: Ace Holding, Algoal Realty, Devon Development, Dave Miller Entreprises, Rachel Development, Ketor Realty, Gomburg Corporation, Brentwood Security, Brookmore Security, Cumberland Security, Princeton Security et Rockford Security.

Il semble que ces compagnies ne posséderaient pas, à leurs dossiers, copie de la résolution de l'administration habilitant les individus qui l'ont fait, à voter au référendum, ainsi que l'exige la loi des compagnies.

Dans l'ensemble, les compagnies qui reconnaissent avoir délégué des individus voter en leur nom au jour du scrutin, ont dans leurs dossiers des copies de la résolution à cette fin.

Renaud était, à l'automne 1960, la seule municipalité à s'opposer

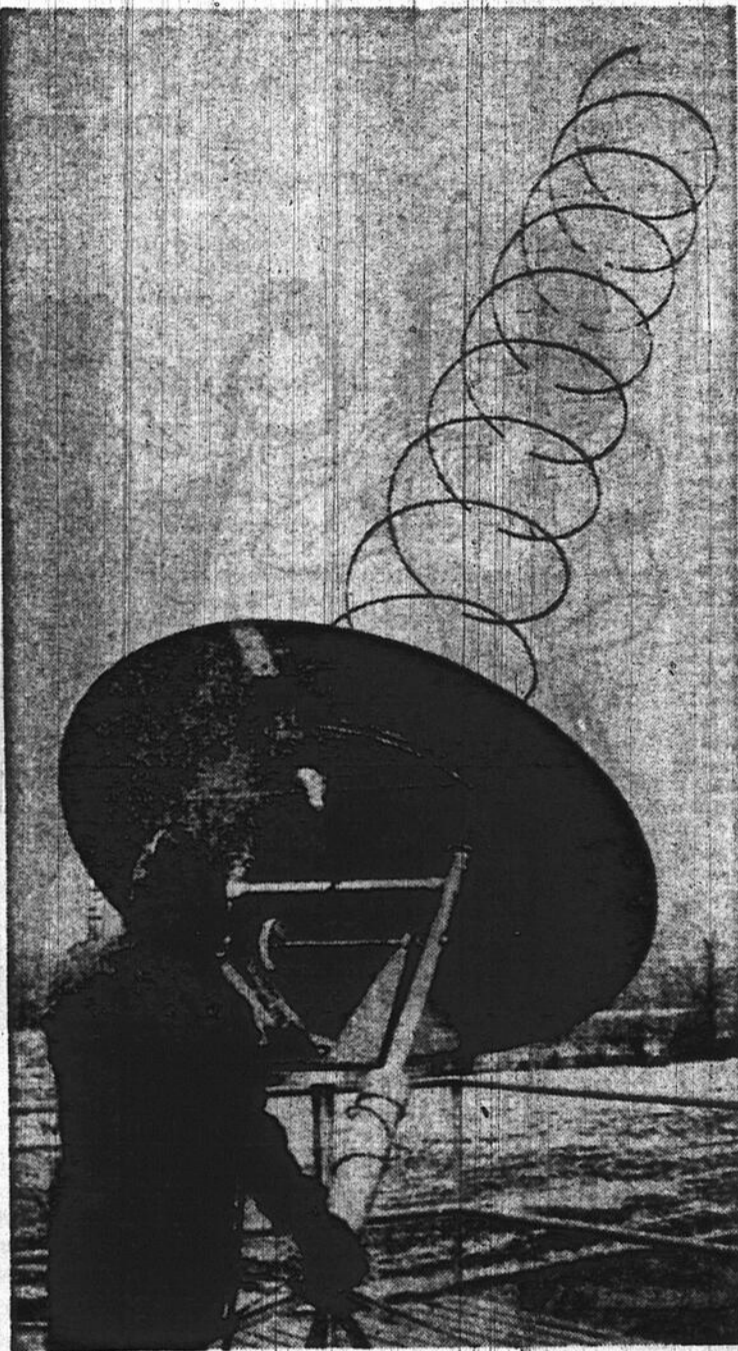
à la fusion des trois villes en celle de Chomedey.

RIEN À DÉCLARER

Québec — "Le ministre déclare qu'il n'a rien à déclarer" pour le moment, telle a été la réponse de M. Pierre Laporte, ministre des Affaires Municipales à une question que lui posait hier matin le chef de l'Opposition au sujet d'un article paru dans un journal de Montréal relativement à l'éventualité d'un trucage du référendum qui a donné naissance à la ville de Chomedey.

M. Daniel Johnson demandait au ministre des Affaires Municipales s'il avait l'intention d'instituer une enquête pour tirer au clair les accusations portées par notre confrère contre l'un des organisateurs politiques du maire de Chomedey, M. Jean-Noël Lavoie, qui est également député libéral du comté de Laval.

M. Pierre Laporte s'est refusé à tout commentaire, même lorsque M. Johnson lui a réitéré sa question en demandant si c'était la première fois qu'on lui signalait que ce référendum avait pu être truqué.



RECEPTEUR PHOTOGRAPHIQUE — Ce curieux appareil à spirales, utilisé pour capter des photos émises par le satellite américain Tiroc VIII, qui orbite à quelque 450 milles autour de la terre, permet d'obtenir des données précises dans le domaine de la température. Le satellite transmet des photos des nuages et de la formation des glaces. L'antenne spirale est opérée par la Canadian Aviation Electronics Ltd à Montréal. (Photo UPI — MM)

Sceaux à l'eau

Selon un informateur digne de confiance, le lit de la rivière des Prairies, aux environs du pont Pie IX, recèlerait les fameux sceaux utilisés lors du référendum de la municipalité de Renaud, en 1961.

On ignore toutefois si les sceaux, utilisés illégalement, ont été précipités dans l'eau séparément ou non, et s'ils l'ont été du pont ou de la berge.

Le meurtre du vicaire Chouinard

IMPORTANT SUSPECT

Un jeune homme de 20 ans qui, apparemment, n'a pas eu de chance dans la vie, est détenu comme témoin important relativement à la mort de l'abbé Georges Chouinard, vicaire de la paroisse de St-Thécle, dans le comté de Laviolette.

On se souvient que le prêtre a été assassiné, le 3 janvier dernier, dans un motel de Ste-Eulalie où il s'était arrêté pour passer la nuit, supposément à la suite d'une panne de moteur.

Le détenu a été identifié comme étant Réal Lecerc, 20 ans, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il a été appréhendé peu après que deux membres de l'escouade des homicides de la PP, le sergent d'état-major Richard Masson et le caporal Roland Gilbert, eurent

retracé, dans une taverne de Drummondville, le paletot de fourrure de l'abbé Chouinard qui avait été laissé en gage il y a

quelques jours par un jeune client. L'enquête du coroner devrait s'instruire lundi ou mardi prochain.

Exceptions

Québec. — Les écoles spécialisées resteront en dehors de la juridiction du ministère de l'Éducation. Entre autres, les écoles d'agriculture qui relèvent du ministère du même nom, les écoles de Protection de la Jeunesse qui relèvent du ministère de la Famille, les Centres d'apprentissage qui ressortent au ministère du Travail, l'École Forestière de Duchesnay qui dépend des Terres et Forêts, les Ecoles d'apprentissage

en Pêcherie, d'Industrie et Commerce qui sont du ressort du ministère du Commerce et de l'Industrie, le Conservatoire qui dépend du ministère des Affaires culturelles et quelques autres.

Ce sont les explications données par MM. Lesage et Gérin-Lajoie aux questions posées durant l'étude du bill 60 par le chef de l'Opposition, M. Johnson, et par le député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand.

Québec refuse d'aider notre service d'urgence

Québec (DNC) — Le ministère provincial de la Santé refuse d'intervenir et de verser une subvention de \$75,000 qui permettrait au service d'urgence de la police de Montréal de continuer à fonctionner.

Telle est l'information qui nous a été communiquée, hier. Ce service d'urgence doit cesser à la fin du mois, par suite d'un ordre du chef de police Adrien Robert. Mis au courant de la chose, il y a quelques semaines, le collège des médecins et chirurgiens a formé un comité chargé d'étudier le problème et de proposer une solution. Le comité comprend des représentants du collège, de la province et de la cité de Montréal.

Un mémoire a été soumis au Dr A. Cœururier informant le ministre que son ministère refusait de payer les \$75,000 nécessaires au fonctionnement du service.

Telle est, à l'heure présente, la situation.



DANS MONTREAL-LAURIER — C'est le lieutenant-colonel J.-René Paquin qui a été choisi candidat conservateur officiel dans la circonscription de Montréal-Laurier, en vue de l'élection complémentaire du 10 février. M. Paquin était, depuis six ans, secrétaire provincial du parti conservateur.

Augmentations

La Commission des écoles catholiques de Montréal a annoncé cette semaine une augmentation moyenne de salaire de 10% pour les principaux et directrices d'écoles ainsi que leurs adjoints.

L'augmentation, qui touchera environ 300 personnes, représente pour la Commission une dépense additionnelle de \$300,000 par année.

L'augmentation de salaire sera donnée selon les qualifications et les années de service des intéressés. Jusqu'ici, les principaux d'écoles et les directrices recevaient un salaire fixe. Ce salaire fixe devient maintenant le salaire de base.

La Commission des écoles catholiques de Montréal a également annoncé cette semaine qu'elle rencontrera les représentants de 35 groupements afin de discuter le projet de loi qu'elle a mis de l'avant et qui prévoit la création d'un bureau de taxation pour toute la région métropolitaine.

EDITORIAL

Etes-vous mal renseigné, M. Lafrance?

M. Emilien Lafrance est complètement dans les patates. Avant de faire en Chambre des déclarations aussi folichonnes et, disons le mot, malhonnêtes, sur notre journal, qu'il se renseigne donc!

Si la partisanerie politique l'aveugle, c'est bien dommage et si le "Metropolitan Hospital" fait une déclaration par la bouche de son procureur, car le propriétaire de cette institution, M. Holoubek, parle à peine le français, ce n'est vraiment pas de notre faute.

Cette déclaration était écrite en blanc et en noir sous forme de communiqué. Il y avait même un titre pour coiffer le petit chef-d'oeuvre et ce titre se lisait comme suit: "Un hôpital dénonce la "mauvaise foi" du ministère de la Famille et du Bien-Etre".

Nous n'avons pas couru après cette nouvelle. Mais on nous a téléphoné, on nous a envoyé au moins deux télégrammes et, finalement, de guerre lasse, nous avons cédé.

Le jeune reporter, qui a vu et M. Holoubek et Me Pothier-Ferland, avocat de l'hôpital, a interrogé ces deux messieurs, comme les autres journalistes qui étaient là.

Me Pothier-Ferland a lu certains paragraphes de la déclaration, les commentant brièvement, en réponse à des questions. S'il le nie, maintenant, c'est la fin de tout. Je veux bien croire qu'il ne parlait pas en son nom personnel, et nous n'avons jamais voulu insinuer qu'il le faisait, mais il fallait tout de même placer cette déclaration dans la bouche de quelqu'un. Me Pothier-Ferland a agi comme un porte-parole. Peut-on nous le reprocher?

Et arrivons maintenant à ce qui choque M. Lafrance et le fait hurler et dire des sottises.

Dans le fameux communiqué en question, il est écrit en toutes lettres ce qui suit: "Nous, de l'hôpital Métropolitain, ne voulons pas croire à une erreur de notre part, lorsqu'à plusieurs reprises nous avons refusé les offres qui nous furent faites par de "généreux intermédiaires", en vertu desquelles offres, moyennant des sommes plus que rondettes, ils (les intermédiaires) obtiendraient le permis sollicité "dans les quarante-huit heures".

On ajoutait ce qui suit: "Nous croyons de notre devoir d'informer le public de ces faits. Nous y voyons un point d'intérêt public véritable. Nous croyons sincèrement et sans arrière-pensée que l'hon.

Jean Lesage a tellement de pain sur la planche avec des problèmes d'une autre envergure qu'il ne peut s'apercevoir de ces anomalies. Or, il serait excessivement malheureux que, faute d'éveil de l'opinion, il soit "coulé" par des serveurs qui ne veulent absolument rien comprendre à l'oeuvre qu'il a entreprise au Québec."

Que dites-vous de ça, M. Lafrance? Est-ce nous qui avons inventé ces phrases? Et alors, pourquoi nous accuser de tous les péchés d'Israël?

Ce jeune reporter en question n'a fait que son devoir et je le défendrai de toutes mes forces. Il a été scrupuleusement honnête en résumant la déclaration et en soulignant cette question de pots-de-vin.

Quand vous dites que notre journal "ne semble pas savoir qu'il y a quelque chose de changé dans la province," vous faites rire tout le monde, y compris vos amis.

Offrir des faux certificats, M. le ministre et le référendum que l'on aurait truqué à Chomedey? Et le "bon" patronage? Et tout le reste?

LUCIEN LANGLOIS

L'opinion des autres

Des chômeurs INSTRUITS!

Le coût de l'enseignement au Québec a plus que doublé entre 1957 et 1962 et il doublera encore entre 1962 et 1967. Il aura alors atteint \$1,203 millions. Et cela n'est qu'un minimum selon le bureau de planification du ministère de la Jeunesse.

Un investissement annuel d'une telle importance mérite qu'on s'y arrête un peu pour savoir à quoi il va servir.

Bien sûr, les dépenses pour l'enseignement sont prioritaires et on n'est jamais trop instruit. Mais, même si l'enseignement était une fin en soi, on ne saurait négliger d'examiner la rentabilité des investissements qu'on y consacre.

Ce n'est pas tout de dire qu'il nous faut plus de diplômés universitaires; il faut encore déterminer dans quels secteurs on en a le plus besoin, dans quels secteurs les diplômés seront utiles, nécessaires ou indispensables.

On dira qu'il nous en faut dans toutes les disciplines, et on aura raison, mais il y a quand même des priorités dans les besoins à satisfaire.

Ce n'est pas nécessairement parce que tant d'étudiants veulent être médecins ou avocats qu'on doit les accueillir dans nos facultés de médecine ou de droit. Ce n'est pas non plus parce que ces facultés peuvent recevoir tant d'étudiants, à cause des locaux dont elles disposent, que c'est là le contingentement qui doit être accordé à ces professions.

Et le même raisonnement s'applique aux autres disciplines et autres facultés.

Si on procède au petit bonheur, on aura éventuellement trop de médecins et pas assez de sociologues, trop d'avocats et pas assez d'ingénieurs, trop de scientifiques et pas assez d'humanistes.

Le même raisonnement peut s'appliquer au niveau de l'enseignement secondaire: ce n'est pas tout d'offrir 4, 5 ou 6 options, il faut qu'elles débouchent sur quelque chose.

Il ne sert à rien de préparer des élèves à entrer à l'université, si l'université ne peut pas ou ne veut pas les recevoir.

Il ne sert à rien de préparer des gens à l'exercice de telle ou telle profession ou de tel ou tel métier, si cette profession est encombrée ou si ce métier est déjà désuet.

Or, notre enseignement, actuellement, non seulement manque de coordination, mais il produit des diplômés au petit bonheur.

L'orientation n'existe à peu près pas ou, quand elle existe, elle se préoccupe plus de mesurer la chance pour un étudiant de réussir du côté pédagogique qu'à le diriger vers une carrière où il sera heureux lui-même et utile à la société.

Certes, il est extrêmement difficile de planifier l'exploitation rationnelle des ressources humaines d'un peuple. On risque à tout moment de restreindre la liberté de choix, mais dans un contexte de besoins immenses et de ressources restreintes, il faut quand même savoir diriger ce choix vers les besoins prioritaires.

Il ne faudrait pas que l'effort qu'on fait pour mettre l'enseignement à la portée de tous ne produise en définitive que des chômeurs instruits.

MAURICE CHARTRAND.
"Commerce"

TRUCS et MYTHES

Il y a mythes et mythes! Et ceux qui les fabriquent ne sont pas tous du même côté de la clôture, quoi qu'en pense M. Claude Ryan! Depuis 1960, il s'en est créé quelques nouveaux dans ce bon vieux Québec, comme celui de croire que le parti libéral ne pouvait être qu'un parti de purs, sans peur et sans reproches.

On nous l'a chanté sur tous les tons. On nous a gavés de rengaines, de slogans. On a parlé du "duplessisme", comme d'une plaie d'Egypte, on a parlé de la "révolution tranquille" comme d'une résurrection glorieuse. On a tellement parlé que le Québec n'est guère plus avancé qu'il ne l'était.

Et voilà que les scandales reprennent la vedette! Un référendum truqué à Chomedey? Qui l'eût cru? Pourtant, les faits sont troublants, ils sont même convaincants. Quelqu'un s'est décidé à parler et voilà que le secret bien gardé s'étale au grand jour.

On nous dit que le procureur général, un certain M. René Hamel, a refusé carrément de s'intéresser à l'affaire. Est-ce bien vrai? Le maire Jean-Noël Lavoie est en mauvaise posture. Ça se comprend. Il est également député libéral de Laval. Mais M. Hamel ne doit être empêché d'agir par des considérations partisans. Sinon, il fait mentir la propagande d'un Emilien Lafrance et de tous ceux-là, à commencer par les importants messieurs de la FLQ qui se veulent purs, démocrates et tout ce que vous voudrez pourvu qu'ils conservent le pouvoir.

L.L.



Les "purs" sont éternellement tentés

PROPOS DU MATIN

QUAND IL FAIT GRIS!

Je devrais être d'un pessimisme noir, plutôt gris. Car tout est gris, le ciel, la lumière, la couleur de mes pensées.

Et pourtant, c'est plus fort que moi, aussitôt que j'ai écrit ces premiers mots, ce pessimisme s'évapore. Etrange! Décidément, vous avez une heureuse influence sur moi. Vous me portez à être optimiste, à voir la frange dorée des nuages, à trouver une certaine douceur à ce gris qui peut paraître chaud ou froid, selon le degré de votre coeur, qui peut n'avoir aucune signification précise quand la vie vous bouscule et que vous n'avez même pas le temps de regarder le temps qu'il fait dehors.

Mais, hier, je regardais les arbres nus de ma cour et ils me paraissaient des squelettes. Ils

dégageaient une tristesse à vous donner le cafard des vilains jours. Même les tortues qui ne tentaient pas d'escalader la paroi transparente de leur île tropicale.

Puis, je me suis dit, après tout, ces arbres ont une vie cachée. Et je me suis rappelé soudain ces premiers bourgeons que j'avais vu poindre en mai, ce gazon tendre comme un coeur de fillette.

C'était suffisant! Hier soir, cette grisaille est revenue à l'assaut, mais comme je vous l'ai dit, à vous écrire, c'est suffisant pour la chasser.

Un gros merci!

LUC

MONTREAL-MATIN

Membre de l'A.B.C. et de la C.D.N.A.
Publié et imprimé par
La FEDERATION des JOURNALISTES
CANADIENS Inc.
Caser postal 6032, Montréal 3

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

1124 est, rue MARIE-ANNE
Montréal Tél.: LA. 4-1171

Ce qu'en pense ma voisine

M. le journaliste, décidément, je commence à m'amuser non sans avoir failli pleurer après avoir lu Claude Ryan, ses histoires d'éléphant et son dernier petit laïus vachement tourné où je vous le donne, en mille, il est encore question de mythes! Et de bien d'autres choses!

Ah! ce Claude Ryan, il est bien sympathique! Honnête, franc, sans préjugés, aimant bien André Laurendeau, pas séparatiste pour un sou, toujours sur la brèche, que ferait le Canada français sans lui? Je vous le demande.

C'est pourquoi il a failli me faire pleurer. Vous savez comme je peux être sentimentale et puis quand il se met à donner de bons conseils, moi je n'y peux résister.

Heureusement qu'Emilien Lafrance est venu mettre de l'ordre dans mes sentiments et que l'hilarité la plus franche a succédé à ma minute d'émotion.

Mais ça bouge, dans le Québec, hein? Moi qui mourais d'ennui! Les engueulades recom-

encent, puis les petits scandales, puis les tremolos d'Emilien. Ah! celui-là, il n'a pas fini de m'étonner. D'après ce que j'ai cru deviner, M. le journaliste, il ne lit que votre journal, ce brave ministre, ça devrait vous flatter, puis avez-vous remarqué comme le mot "pot-de-vin" le fait sortir de ses gonds? Je commence à m'interroger, M. le journaliste, et sérieusement, je vous l'avoue.

Ah! ces belles indignations! Mois qui le pensais toujours en train de digérer béatement sa nouvelle aisance, les honneurs dont il est accablé, ne pensant qu'à ses slogans antialcooliques et méditant sur les meilleurs moyens d'économiser sur le dos des p'tites vieilles et des p'tits vieux.

Mais je m'étais trompée. Et c'est ce qui m'a fait rire. Et c'est ce qui m'a mise de bonne humeur. Que ça continue!

MADAME UNTEL

La politique au Québec

Pourquoi tant de mécontentement?

par JULIEN MORISSETTE

Pendant qu'à l'Assemblée législative le premier ministre Lesage, en réponse au chef de l'Opposition, se lançait dans un interminable discours pour chanter les louanges de son gouvernement, dans la ville de Montréal, les mauvaises nouvelles se multipliaient, toutes de nature à faire plutôt maudire ce même gouvernement.

C'est ainsi qu'on apprenait de façon à peu près officielle que la Commission de Transport projette d'augmenter assez considérablement le prix des billets d'autobus. De même et dans la même semaine, on apprenait que la plupart des grandes boulangeries et des grandes laiteries de la métropole avaient décidé d'augmenter le prix du pain d'un cent et d'un cent aussi le prix de la pinte de lait.

Tout cela évidemment — je pense au lait et au pain — n'est pas de la faute du gouvernement Lesage. Mais le bon peuple ne fait pas toujours la part des choses quand il se fait écraser par la hausse du coût de la vie. Il lui faut trouver des responsables. Puis, il a bien le droit de se dire que l'augmentation générale des taxes et des impôts de toutes sortes depuis l'avènement des libéraux à Québec frappe aussi les fournisseurs, boulangers et laitiers, de sorte que ceux-ci peuvent être tentés de se reprendre sur le cochon de payant.

Les transports en commun

Quant à ce qui est de la hausse projetée des transports en commun — les billets coûteraient bientôt 3 pour 50 cents — la Commission du Transport elle-même n'hésite pas à laisser entendre que le gouvernement Lesage en est la cause. Si la Corporation doit y recourir, c'est parce que l'huile nécessaire à ses véhicules a été lourdement taxée par Québec et que cette nouvelle taxe lui impose des dépenses supplémentaires de près d'un million de dollars par année. Il lui faut donc trouver cet argent quelque part et elle va le chercher dans les goussets des usagers des autobus.

C'était à prévoir. Ce fut d'ailleurs prévu. Je me souviens, en effet, que lors du débat autour de cette taxe à l'Assemblée législative, M. Daniel Johnson avait averti le gouvernement qu'il allait étouffer de petites sociétés de transport et de camionnage et le député de St-Jacques, M. Paul Dozois, avait ajouté qu'à Montréal la taxe aurait pour effet une augmentation des billets d'autobus.

Les événements ont malheureusement donné raison à ces hommes politiques. Dans quelques mois, il en coûtera plus cher aux Montréalais pour utiliser les transports en commun. Et dans certaines régions du Québec, dont le Bas St-Laurent, la nouvelle taxe de M. Lesage sur l'huile crue a acculé à la faillite de petites entreprises. C'est d'autant plus révoltant que personne n'a oublié les promesses de M. Lesage qui devait réaliser son programme "sans aucune augmentation de taxes".

Le mécontentement atteint les villes

Hausse des billets d'autobus. Hausse du prix du lait. Hausse du prix du pain. Tout cela pour les gens de l'île de Montréal. On n'a donc pas à s'étonner si le mécontentement à peu près général qui existe à travers toute la province contre le gouvernement Lesage est, à envahir la région métropolitaine. Dans les campagnes, chacun le sait, les libéraux ne sont presque plus montrables. La classe agricole en est rendue à lever le poing et recourt aux ultimatums. La "politique de noirceur" du ministre Gérin-Lajoie a créé la pagaille dans les Commissions scolaires et les ruraux sont mécontents comme jamais ils ne l'ont été.

Or voici que le mécontentement prend de l'ampleur et s'étend aux villes. C'est le cas pour Montréal où de nombreux chefs de famille tiennent les libéraux responsables de la hausse effarante du coût de la vie. Hausse non pas dans les articles de luxe, mais dans le sardines de toute nécessité comme le pain et le lait.

Devant des faits aussi inquiétants et aussi révoltants, on explique que le chef de l'Union nationale ait demandé la démission immédiate du gouvernement. Mais on explique moins bien que M. Lesage puisse avoir l'audace de chanter les louanges de sa politique dans un discours de plus de quatre heures. C'est de la naïveté ou de l'inconscience.

Il y a moins d'un an, à l'Oratoire St-Joseph, S. E. le cardinal Léger souhaitait voir s'ouvrir dans sa ville épiscopale "PLUS DE BOULANGERIES QUE DE TAVERNES".

Son vœu n'a certes pas été exaucé. Car le nombre des tavernes a presque doublé à Montréal depuis 1960.

A la défense des écoles autonomes

Québec (DNC) — Le chef de l'Opposition et son collègue, le député de Missisquoi, ont réclamé avec insistance, hier, en Chambre, le droit pour toutes les écoles autonomes d'obtenir les moyens financiers et administratifs dont elles ont besoin, si elles répondent aux exigences du bien commun.

"Il n'appartient ni au gouvernement, ni à l'Assemblée législative de les leur refuser", a proclamé M. Daniel Johnson. C'est là que l'on voit la largeur de vues que les évêques ont manifestée dans leurs suggestions. Si des personnes fondent de telles écoles, les exigences du bien commun étant respectées, elles auront droit à leurs subventions. Et si le gouvernement, quel qu'il soit, les leur refuse, eh bien elles devraient avoir le droit de se présenter devant les tribunaux.

Le comité plénier de la Chambre discutait, encore, l'article 2 du bill, qui décrit les pouvoirs du futur ministre de l'Éducation. M. Jean-Jacques Bertrand venait de proposer que les principes du préambule soient incorporés à cet article afin d'être exécutoires.

Or, l'un de ces principes consacre le droit pour les personnes et les groupes de créer des institutions d'enseignement autonomes et de bénéficier des moyens financiers et administratifs dont elles auront besoin.

Tout le monde a des droits sauf eux

Et les PARENTS et les ENFANTS?

Québec (par M.B.) — L'Opposition a souligné, hier, en Chambre, une déficience qui lui paraît très grave dans le bill 60. C'est l'absence de toute disposition susceptible de consacrer les droits fondamentaux des enfants et des parents, à l'article 2.

Cet article définit les pouvoirs du ministre, mais de façon très vague. On y lit que le ministre a la responsabilité de promouvoir l'éducation, d'assister la jeunesse dans la préparation et l'orientation de son avenir et d'assurer le développement des institutions d'enseignement.

Trois principes

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a regretté que le gouvernement n'ait pas incorporé à cet article trois grands principes qui doivent servir de garantie à la protection des droits des parents et des enfants. Il les a énumérés ainsi, suivant les recommandations de l'épiscopat: 1. — Le droit de tout enfant de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personne; 2. — Le droit des parents de choisir les institutions qui assurent le mieux le respect du droit des enfants; 3. — Le droit pour les personnes et les groupes de créer des institutions d'enseignement autonomes.

"Ce sont là des principes fondamentaux dont la loi devrait assurer la reconnaissance officielle", a proclamé M. Johnson.

Le député de Missisquoi, M. J.-J. Bertrand, le député de Montmorency, M. Albert Gervais, et le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, ont tous trois souscrit à l'argumentation de leur chef par de vigoureux plaidoyers.

Pierre moyen

Le premier ministre a répondu que ces principes se trouvent dans le préambule du projet de loi.

M. Johnson lui a fait observer aussitôt que certains pays ont une constitution qui garantit ces droits. Mais pas le Canada, encore. Dès lors, à défaut d'une nouvelle constitution qui remédierait à cette lacune, on devrait au

moins inscrire ces principes dans une loi du Québec, qui servirait de base non seulement à leur interprétation, mais aussi à leur mise en valeur.

Le premier ministre a cru bon de revenir à la charge que dans leur mémoire, les évêques suggéraient, pour la détermination des pouvoirs du ministre, la mention sous forme de considérants (ceux du préambule) ou d'additions à l'article 2 des points soulevés par le chef de l'Opposition.

Le gouvernement a choisi la forme la plus facile: les considérants.

M. Lesage a argumenté que les principes que renferme le préambule inspirent l'interprétation de tout le projet de loi.

Coordination

Québec — La coordination qui est l'un des principaux arguments invoqués dans le rapport Parent pour préconiser l'instauration d'un ministère de l'Éducation ne semble pas avoir reçu la même considération dans l'élaboration du bill 60.

M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, a relevé, lors de l'étude du premier article du projet de loi en comité plénier, que le gouvernement admettait le principe que l'administratif pouvait relever d'un département et le pédagogique ou l'académique d'un autre. En effet, dans le cas des écoles spécialisées, le bill reconnaît, contrairement aux recommandations du rapport Parent, que la direction et l'administration du ministère de l'Éducation pourront s'occuper de l'aspect pédagogique de l'enseignement agricole, de l'enseignement forestier et d'autres enseignements qui relèvent, dans leur partie administrative, des autres ministères.

M. Daniel Johnson s'est demandé comment alors, dans ces cas précités, on pourrait planifier les dépenses.

Selon M. Gérin-Lajoie, la planification des dépenses se fera au niveau du conseil de la Trésorerie.

Les bonzes rouges

Québec (DNC) — "Il y en a peu, parmi ceux qui ont fait des représentations au premier ministre sur le bill 60, qui ont pu utiliser la même liberté que nous", a lancé M. Daniel Johnson, hier, en Chambre.

— Que veut dire le chef de l'Opposition? a immédiatement interrogé le premier ministre.

— Je veux dire, a repris le chef de l'Opposition, que des libéraux ont reçu des ordres du premier ministre ou de la Fédération libérale de s'aligner suivant les lignes du parti dans certains organismes. Il y a eu du noyautage, dans certains congrès.

Le premier ministre a nié être jamais intervenu, à ce sujet.

Il a affirmé que cette accusation était injuste et fautive. D'une voix solennelle, il a surtout juré de n'être jamais intervenu auprès de l'épiscopat.

Cet échange a provoqué diverses interruptions. M. Johnson a admis que le premier ministre n'était pas responsable de toutes les décisions de la Fédération libérale.

Et les bonzes!

"Mais, a-t-il ajouté, il y a les bonzes du parti libéral, qui ont sonné le clairon du ralliement des forces afin de noyauter ces divers organismes et les empêcher de se prononcer librement.

M. Lesage a répondu qu'il ne connaît pas de bonzes dans le parti libéral.

"Ils sont pourtant les plus gras et les plus dodus de tous les partis politiques", a renchéri M. Johnson. Je dirai au premier ministre que j'ai réfléchi, lors de l'ouverture de la session, en voyant à peu près aux mêmes places des gens invités par lui et qui, autrefois, étaient invités par nous."

"Mais quel est l'avocat sérieux, a repris M. Johnson, qui va croire qu'en énonçant ces propositions dans un préambule, on va protéger plus efficacement les droits des parents et des enfants qu'en les incorporant à l'article du bill. L'argumente en faveur de droits humains et démocratiques, et le premier se retranche derrière une distinction des évêques. Mon devoir, ici est de proclamer l'importance d'assises solides pour des droits inébranlables. Mais le premier ministre voudrait nous imposer le silence tout simplement en invoquant à tout bout de champ la lettre des évêques".

Le chef de l'Opposition a rappelé qu'on a déjà pris les moyens de prévenir la discrimination dans l'hôtellerie. Pourquoi ne ferait-on pas la même chose dans le domaine de l'éducation?

Le député de Missisquoi a plaidé avec insistance, lui aussi, pour que les principes du préambule soient incorporés plutôt à l'article 2. Ils auraient, ainsi, une force d'exécution que le préambule d'une loi ne leur confère pas. M. Bertrand a soumis au comité un amendement à cet effet.

Mais le premier ministre a dit et répété, avec obstination, qu'il ne consentirait pas à modifier ainsi l'article 2.

Nuances

Québec (D.N.C.) — Une distinction devait être faite sur la signification de la lettre de l'épiscopat au premier ministre, au sujet du bill 60, et le chef de l'Opposition l'a établie clairement, hier matin, en chambre.

M. Daniel Johnson corrigait, ainsi, l'interprétation fautive qu'on a donnée à la lettre, en certains milieux, en affirmant que les évêques approuvaient le bill 60 dans son ensemble.

Or, M. Johnson a tenu à souligner, en s'inspirant du texte même de cette communication, que l'épiscopat de la province a informé le premier ministre qu'il exerçait sa responsabilité dans le seul domaine qui le concerne, celui de la confessionnalité de l'enseignement.

"Les évêques, a continué M. Johnson, "y ont mis des nuances, que le premier ministre et les publicistes libéraux se gardent bien de faire ressortir. Ils ont pris soin de dire qu'ils se sont limités à ce qui relève de leur charge pastorale et d'indiquer ce qui leur paraît indispensable pour qu'un ensemble d'écoles catholiques existe au sein des nouvelles structures de l'enseignement. Ils n'ont pas l'intention d'intervenir, disent-ils, dans la discussion des autres problèmes.

CARNAVAL DE QUÉBEC

PAR TRAIN SPECIAL DU CANADIEN NATIONAL

Dimanche, 2 février 1964

Invitation spéciale aux:

- ECOLES
- CERCLES DE LOISIRS
- ASSOCIATIONS SPORTIVES

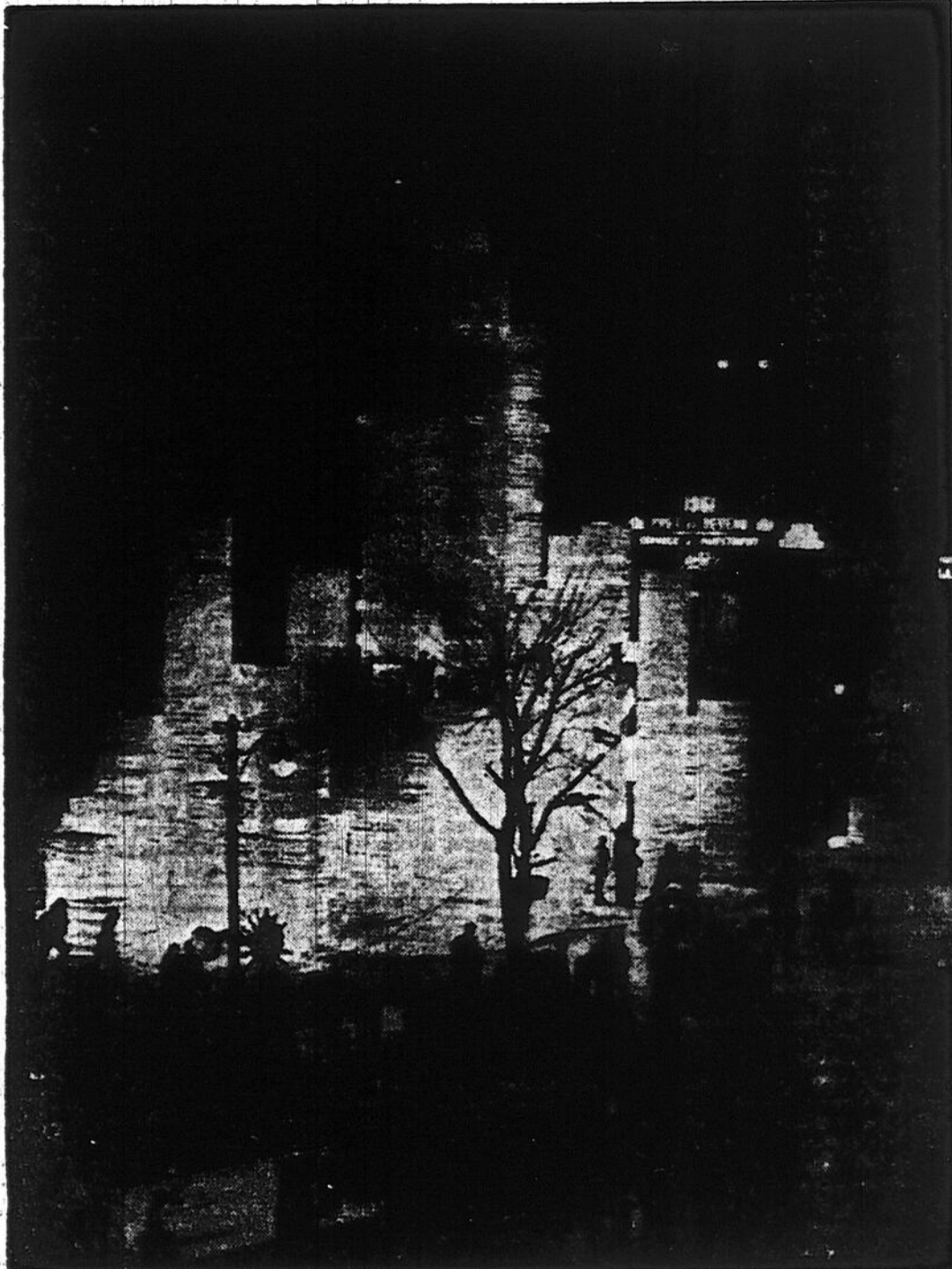
Bienvenue à tous

Départ de Mt (Gare Centrale) à 8 h. 30 a.m.
Départ de Québec (Gare du Palais) à 10 h. p.m.

SEULEMENT

\$8.50

AGENCE JEAN DESNOYERS
579 est, rue FLEURY DU. 7-9368



LE CARNAVAL DE QUEBEC. — Le palais de glace, symbole du Carnaval de Québec, scintillait de mille couleurs, jeudi soir, alors que des centaines de gais lurons dansaient joyeusement autour de ses murs. (UPI — MM)

Le commerce du livre s'en porte-t-il mieux?

Québec (P.G.d'A.) — Le ministre des Affaires culturelles est revenu en Chambre, hier, pour y déposer le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la province de Québec.

Ce volumineux rapport qui comprend au moins 250 pages fait suite à l'enquête menée par M. Maurice Bouchard, professeur à l'Université de Montréal. Quelque 2,000 questionnaires ont été adressés aux éditeurs et libraires ainsi qu'aux bibliothèques publiques de la province. Pour mener à bien son enquête, le commissaire s'est rendu en Europe où il a séjourné durant un mois.

La commission note avoir constaté des désordres dans l'ensemble du système d'approbation des manuels scolaires sous la responsabilité du département de sous-comités de l'Instruction publique qui, selon le rapport, échappe à la vigilance parlementaire. Aux termes du rapport, la commission a relevé un nombre étonnant de conflits d'intérêts aux divers échelons du système, et en particulier celui de personnes religieuses ou laïques qui étaient membres de l'un ou de plusieurs des organismes décrits plus haut en même temps qu'elles étaient pécuniairement intéressées, soit comme auteurs soit comme membres d'une entreprise d'édition ou d'une communauté religieuse éditrice, soit comme collaboratrice ayant droit à des redevances, soit enfin à plusieurs de ces titres.

Ceci contreviendrait aux di-

Le feu sacré

Londres (UPI) — La célèbre cantatrice Maria Callas a été applaudie pendant plus d'une demi-heure, mardi soir, par le public enflammé qui avait envahi Covent Garden.

Au début de la semaine, c'est Mme Callas elle-même qui s'est enflammée quand sa perruque a commencé à prendre feu alors qu'elle se tenait trop près d'une chandelle allumée.

rectives émises par le surintendant de l'Instruction publique, en date du 19 novembre 1959, précisant qu'un membre d'un sous-comité qui soumet un projet de livre ne doit pas assister aux réunions au cours desquelles son projet est étudié.

Selon le rapport, ces directives ne furent pas toujours observées puisqu'il publie une liste de 19 auteurs en conflits d'intérêt de cette nature. Une somme de \$1,416,565, de redevances a été versée pour 63 des 66 manuels qui furent adoptés dans des conditions telles. La liste comprend les noms de laïcs et de religieux, ainsi que les noms de quatre fonctionnaires permanents du D.I.P.

Silence de M. Lesage

Québec (P.G.D.A.) — Le premier ministre s'est refusé hier à divulguer où en sont les négociations pour l'achèvement de l'énergie hydro-électrique que produiront les chutes Hamilton, au Labrador. "Il n'est pas d'intérêt public, a déclaré M. Lesage, que je dévoile au cours des négociations quelles sont les positions prises de part et d'autre quand on n'en est pas arrivé à une conclusion".

Le premier ministre répondait alors à une intervention du chef de l'Union nationale qui lui avait demandé à plusieurs reprises si l'Hydro-Québec avait demandé un permis pour passer sur les terres de la Couronne et y installer des tours de transmission en relation avec ce projet.

Selon M. Johnson, il s'agit là d'un sujet extrêmement important, d'intérêt public et urgent, puisque tout le monde, à part le premier ministre de la province, dit que ça va se faire et que la chambre n'a pas encore été mise au courant de ce qui se passe dans l'aliénation d'une ressource naturelle et la fixation d'une frontière de la province de Québec.

Les chutes Hamilton sont en effet situées au Labrador dans une zone qui fait encore l'objet d'une contestation de juridiction entre Québec et Terre-Neuve.

Les maladies de coeur et le cancer

De quoi meurent les Montréalais?

par Maurice Archambault
Les maladies du coeur et le cancer ont été responsables de plus de la moitié des décès survenus dans les limites de la ville de Montréal, au cours de l'année 1963, si l'on en croit le rapport annuel du service de santé de la métropole.

Selon les statistiques rendues publiques par le Dr J.-A. Groulx, on a compté, en 1963, un total de 9,894 décès, dont 3,894 à la suite de maladies du coeur et 2,075 des suites de cancer.

Le taux de mortalité générale a été, l'an dernier, de 8,1 par

1,000 de population, soit le même taux qu'en 1962, alors que l'on avait compté 9,747 décès.

À l'exception de l'année 1960, le taux des deux dernières années demeure le taux le plus bas jamais enregistré dans l'histoire du service de santé de la métropole. Depuis 1955, ce taux s'est maintenu au-dessous de neuf pour la septième fois.

Au premier rang du chapitre des décès, les maladies du coeur et le cancer accusent respectivement des taux de mortalité de l'ordre de 318,4 et 169,7 par 100,000 de population, comparativement à 315,4 et 169,8 en 1962, alors que les maladies du coeur avaient fait 3,808 victimes, et le cancer, 2,050.

Par ailleurs, la syphilis a causé douze décès au cours de l'année écoulée, à comparer à neuf en 1962. Le service de santé de la cité a dépisté 90 cas de maladies vénériennes en 1963, à comparer à 89 l'année précédente.

Les statistiques démographi-

ques du service de santé rapportent qu'en 1963, la ville de Montréal comptait 1,222,765 citoyens. On a enregistré 27,232 naissances, soit un taux de 22,3 par 1,000 de population, et 9,894 décès, soit un taux de 8,1 par 1,000.

Outre les maladies du coeur et le cancer, les lésions vasculaires ont aussi fait des ravages, puisque l'on a compté 792 décès dus à ces lésions. Les maladies de la première enfance ont fait 370 victimes.

La tuberculose a causé 96 décès; la rougeole a fait trois victimes; la coqueluche et la méningite, deux chacune; les gripes et les pneumonies, 154. Le diabète a fait 211 victimes.

On n'a toutefois enregistré aucun décès à la suite de cas de diphtérie, pour la troisième année consécutive, et de scarlatine, pour la quatrième année consécutive.

Enfin on a compté 593 morts violentes au cours de l'année écoulée, soit un taux de 48,5 par 100,000 de population, à compa-

rer à 594 morts violentes en 1962, soit un taux de 49,2.

En 1963 on a enregistré 96 suicides (80 en 1962), 35 homicides (34 en 1962) et 464 décès à la suite d'accidents divers (480 en 1962).

Quand il fait partie du cirque de Moscou

L'OURS RUSSE DORT BIEN

Halifax (UPI) — Les directeurs du Cirque de Moscou ont nié, hier, le bien-fondé d'une accusation formulée par la Société protectrice des animaux, selon laquelle le célèbre ours du cirque serait maltraité parce qu'on ne lui permettrait pas de dormir pendant toute la durée de l'hiver, comme le font généralement les plantigrades de cette espèce.

Un porte-parole a précisé que "Max" avait été dressé de telle sorte qu'il bénéficiait de tout le sommeil dont il avait besoin et qu'il ne lui était pas nécessaire d'hiberner à l'instar de ses congénères.

L'ours de 6 pieds, 6 pouces, boxeur et motocycliste, a pénétré hier soir dans un hôtel de Halifax et s'est présenté au bureau, où on ne lui a toutefois pas permis de signer le registre.

Le Cirque retourne en Russie demain à bord du cargo Kirovsk, après s'être produit pendant une semaine à Halifax.

A la prison de San Quentin

La chambre à gaz manque de clients

San Quentin, Californie (UPI) — La poussière et les toiles d'araignées envahissent la chambre à gaz de la prison de San Quentin, où périrent notamment les criminels Caryl Chessman, Barbara Gram et Elizabeth Duncan.

Pour la première fois de son histoire, personne n'a été exécuté dans l'Etat de la Californie depuis un an. Il y a eu un an avant-hier qu'un meurtrier de Fresno, James A. Bentley, y était mis à mort dans cette fameuse

chambre vert pâle. C'était le cinq centième meurtrier à être exécuté en Californie.

Mais quarante-neuf personnes attendent actuellement dans l'alle des condamnés à mort, grâce à divers sursis accordés par la cour.

Hausses de taxes

EUX AUSSI

Toronto (UPI) — On tient de bonne source que le gouvernement de l'Ontario augmentera sa taxe de vente et son impôt sur l'essence après la présentation du budget, le mois prochain.

On précise que la taxe de vente serait augmentée d'un pour cent, ce qui la porterait à quatre pour cent et que l'impôt sur l'essence passerait de 13 à 14 cents le gallon.

La taxe de vente apporterait ainsi \$60 millions de plus par an au Trésor provincial, qui se trouverait par ailleurs accru de \$12 à \$13 millions par l'impôt sur l'essence.

EN VACANCES

Québec (D.N.C.) — Le Conseil législatif a prolongé jusqu'au mercredi, 5 février, son ajournement. Il devait se réunir mercredi de la semaine prochaine, le 29 janvier, pour la poursuite du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Le Conseil législatif s'était ajourné le mercredi, 15 janvier.

Québec réclame l'aide fédérale en faveur des pêcheries commerciales

Ottawa (DNC) — Le gouvernement de la province de Québec a demandé aux autorités fédérales d'accroître les recherches biologiques et technologiques dans le golfe St-Laurent et de contribuer au coût des recherches du Québec dans ce domaine afin de hausser la production des pêcheries commerciales de cette province.

D'autre part, le Québec a refusé de participer à des pourparlers qui seront entrepris entre les quatre provinces atlantiques en vue de créer un office des marchés pour la morue salée. Des porte-parole du Québec ont expliqué que la Gaspésie produit une spécialité de morue traitée qui est fort en demande sur les marchés internationaux et que, dans ce domaine, elle n'a pas besoin de l'aide du gouvernement d'Ottawa ou d'un office spécialisé.

Québec, dont la délégation était dirigée par le ministre du Revenu, M. Eric Kierans a ajouté que l'aide fédérale est essentielle à la modernisation de sa flotte de pêche et a insisté pour qu'Ottawa dirige ses efforts vers la recherche de nouveaux territoires de pêche et de nouvelles espèces dans le golfe ainsi que vers l'amélioration des méthodes de présentation d'une plus grande variété de produits de la mer.

Le Québec compte également sur l'aide d'Ottawa pour la construction d'un navire-école.

Notre province a eu l'appui des autres délégations dans sa demande qu'un comité fédéral-provincial soit créé afin de coordonner les investissements dans le secteur des pêcheries, spécialement en autant que les facilités portuaires, la construction des chalutiers et la recherche d'agres

de pêche nouveaux et plus efficaces sont concernées.

Source d'emploi

Un examen des documents soumis à la conférence révèle que le Québec n'a retiré, entre 1960 et 1962, que \$4.8 millions en moyenne par année, de son industrie de la pêche et s'est située bien en arrière de ses concurrents, sauf les provinces des Prairies et l'île du Prince-Édouard, laquelle est presque sur le même pied que Québec.

Dans sa déclaration à la fin de la conférence, M. Kierans a souligné que 200,000 Québécois vivent de la pêche et que cette industrie est une importante source d'emploi, surtout au niveau régional (Gaspésie et Côte Nord). Onze pour cent des travailleurs de cette zone sont intéressés à l'industrie de la pêche, dit-il. Ce facteur est significatif puisque cette région, à cause de son développement industriel relatif, n'est pas en mesure pour le moment d'offrir une grande variété d'emplois. C'est à partir d'une industrie primaire, comme celle-ci que le Québec peut le mieux en rendre viable le développement économique.

Le Québec n'a pas voulu entrer non plus dans les négociations qui se dérouleront entre Ottawa, l'Ontario et les provinces des Prairies pour la création d'un office des marchés du poisson d'eau douce. M. Kierans a déclaré à ce sujet que le problème ne se posait pas pour Québec sur le plan économique car nos intérêts actuels, dans ce domaine, sont insignifiants.

Le problème de la pollution des eaux, tant pour la pêche industrielle que pour la pêche sportive, a été considéré comme une

question d'importance majeure et vitale pour tous les coins du pays.

Vente à l'étranger

Un programme d'expansion des pêcheries est également à envisager, dit M. Kierans, pour l'écoulement régulier et aux meilleurs prix des produits transformés. Québec voit d'un bon œil les efforts des organismes du gouvernement fédéral dans la promotion de la vente de ses produits à l'étranger. Afin de permettre à l'industrie de présenter aux consommateurs un produit de première qualité, le Québec a insisté auprès du gouvernement fédéral pour que les recherches dans le domaine de la réfrigération soient intensifiées. Il a également demandé au fédéral de faire une enquête poussée sur la structure des prix du poisson au Canada en vue de déterminer les facteurs qui peuvent influencer l'écart des prix entre le niveau du pêcheur et celui du consommateur.

Des fourrures

La Sûreté de Montréal, division de la prévention contre le crime, a découvert une cache de fourrures volées évaluées à plus de \$20,000, dans une ruelle à l'arrière du 4815 est, rue Notre-Dame.

L'enquête a révélé que les fourrures provenaient d'un vol de \$500,000 commis dans les entrepôts de la compagnie J.B. Bailargeon, rue Ontario, en novembre dernier. Les fourrures étaient soigneusement emballées dans des boîtes de carton. C'est sur la foi d'un appel téléphonique anonyme que les policiers ont découvert le pot-aux-roses. Aucune arrestation n'a encore été effectuée dans cette affaire.

Escale en Espagne

Grenade, Espagne (UPI) — Le secrétaire d'Etat canadien John Pickersgill termine sa visite en Espagne, à titre privé. Il a notamment visité Madrid, Séville et Malaga. Il doit reprendre l'avion pour le Canada aujourd'hui.

Le TON de la PITOUNE

Québec. — Le Secrétaire de la province n'était pas en voix hier. Comme il annonçait le dépôt de plusieurs rapports, députés et journalistes tendaient l'oreille pour saisir ses paroles. A tel point que le chef de l'Opposition lui demanda s'il parlait en français... ou en anglais! "Je regrette, de dire M. Johnson, nous ne comprenons pas un seul mot. Ce n'est pas à cause du manque d'appareils électroniques, c'est qu'ils ne sont pas prononcés!"

M. Bone Arsenault s'excusa et reprit à plus haute voix, en articulant avec soin. "Vous prenez le ton de la pitoune", constata M. René Bernatchez, député de Lotbinière.



BRIGITTE TRES ENTOUREE — Au cours d'une croisière sur le yacht d'un homme d'affaires suédois, Ragner Janer, 76 pétillant vedette Française, Brigitte Bardot, ne craint pas les vagues du golfe de Rio de Janeiro. Elle se blottit dans les bras d'un certain Bob Zagury, un Marocain. "Ils sont amoureux fous, a révélé le yachman, et vont se marier bientôt à Rio".

Alliés des séparatistes

Ottawa (DNC) — Parlant à Vancouver, hier, M. Robert Prittie, député NPD de Burnaby-Richmond (lui-même un bilingue), a déclaré que certains Anglo-Canadiens sont les alliés involontaires des séparatistes québécois. Leur coléreuse réaction aux demandes du Canada français, dit-il, ne règlera rien. Les éditoriaux irrités ni les lettres indignées aux éditeurs aident les séparatistes, qui en profitent pour affirmer qu'il est inutile d'attendre de la compréhension de la part du reste du Canada.

Accord de 5 ans sur l'atome pacifique

Ottawa (UPI) — Le Canada et l'Union soviétique ont hier signé un accord de cinq années, promettant de coopérer dans les usages "pacifiques" de l'énergie atomique.

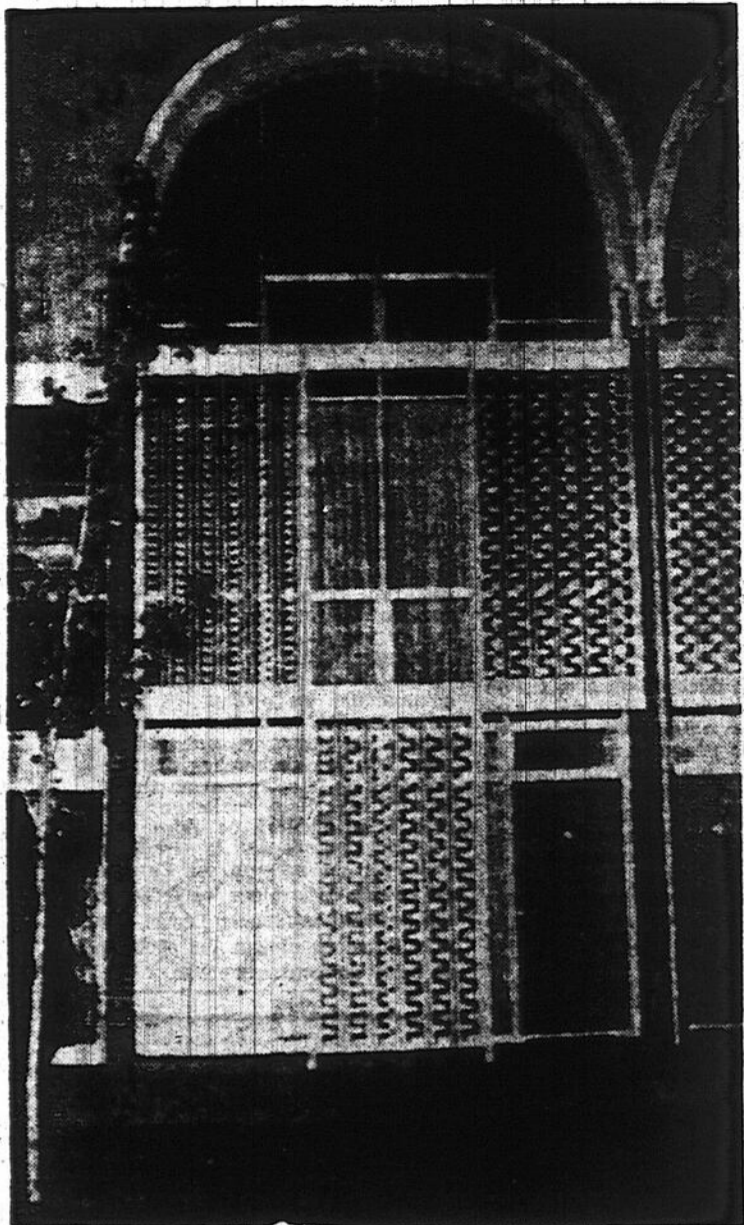
L'accord, entre l'Atomic Energy of Canada Ltd et le Comité d'état de l'Union soviétique pour l'utilisation de l'énergie atomique, fait suite à une visite de dix jours effectuée au Canada par cinq hauts personnages soviétiques spécialisés en énergie atomique.

Que veulent les Canadiens français, demande M. Prittie. Ils ne veulent pas imposer le français à tous et se rendent compte que ce n'est pas nécessaire. Ce qu'ils veulent, c'est que les services publics soient français, ils veulent des écoles françaises dans les quatre provinces. Présentement, les écoles françaises sont aussi des écoles catholiques mais le temps viendra peut-être où les provinces jugeront utile d'établir des écoles françaises qui ne soient pas confessionnelles. Le moyen le plus sûr, en tout cas, de promouvoir le séparatisme est de confiner le français au Québec. Si cet isolement continue, ne soyons pas surpris que la population d'expression française place la loyauté au Québec au-dessus de celle qui est due au Canada.

Mlle LISE AUBIN
demeurant au 6281, rue de St-Vallier, à Montréal,
EST L'HEUREUSE GAGNANTE
DE LA VOITURE
FORD "GALAXIE" 500 1963

offerte à leur clientèle par les
6 MAGASINS

GAGNON Frères
MEUBLES



Voici une photo de la façade de la maison achetée par Bobby Baker, à Washington. On dirait un décor de harem, et c'est là que vivaient de très jolies femmes aimées de Baker. (Photo UPI — MM)

L'affaire BOBBY BAKER se corse

Washington (UPI) — Dans une conférence de presse impromptue, le président Johnson a expliqué que la compagnie de radio et télévision d'Austin, Texas, appartenant autrefois à sa femme, "considérerait comme une pratique commerciale sage" que de protéger Mme Johnson et ses deux filles en se procurant une police d'assurance de \$200,000 sur la vie de M. Johnson après que celui-ci eut subi une crise cardiaque, en 1955.

Il a avoué en outre qu'un agent d'assurance du nom de Don Reynolds avait touché une commission sur une portion des primes. Ce Reynolds qui devait, deux ans plus tard, offrir un appareil stéréo en cadeau à la famille Johnson, était un associé de Robert G. (Bobby) Baker, secrétaire de la majorité au Sénat dont la fortune fait actuellement l'objet d'une enquête.

Fortune de \$2.000.000

Les enquêteurs ont révélé, hier, que durant les neuf années qu'il a occupé ce poste, auquel était attaché un salaire annuel de \$19.612, Baker aurait amassé, du moins sur papier, une fortune de plus de \$2 millions.

Arrivé à Washington en 1942 comme simple pagé au Sénat, Baker, qui est aujourd'hui âgé de 36 ans, fut promu en 1951 secrétaire adjoint du parti démocrate au Sénat et quand, en 1955, Lyndon Johnson alors sénateur, devint leader de la majorité au Sénat, son protégé Baker accéda au poste supérieur.

Un comité sénatorial a repris son enquête, hier, sur le cas Baker. On s'intéresse notamment à une maison qu'il a payée \$28,000 à Washington, et dont il a confié la jouissance à sa secrétaire, Carolyn Tyler, reine de beauté au Tennessee.



Robert G. (Bobby) Baker a commencé dans la vie comme page au Capitole, à Washington, et éventuellement a été nommé secrétaire du parti démocrate au Sénat. Par la suite il est devenu vice-président d'une importante compagnie d'assurances. On l'accuse maintenant d'avoir accumulé \$2 millions grâce à son entremise et à ses relations politiques.

(UPI — M M)

Qui a tué la "mère de l'année"?

Oakland, Californie (UPI) — La police a émis l'hypothèse qu'il est possible qu'un cambrioleur pris en flagrant délit ait étranglé Mme Mary Elizabeth Martin, proclamée la "mère de l'année" en 1963, ainsi que sa fille, Carolyn, âgée de 18 ans. Le corps de la mère, âgée de

43 ans, et de sa fille aînée ont été découverts sur le parquet du salon, mercredi, par un autre membre de la famille, Susan, âgée de 17 ans, à son retour du collège.

Le capitaine Alvin King, qui dirige une équipe de 14 enquêteurs, a refusé de dire s'il y avait des suspects.

"Il y a des possibilités que nous

ne pouvons pas divulguer pour l'instant, déclara-t-il. Nous avons l'impression, vu l'absence de détails, qu'il pourrait s'agir d'un cambrioleur qui a été pris en flagrant délit."

Le Dr Frank Martin, ostéopathe, qui est le mari et le père des deux victimes, a émis l'opinion que le double meurtre est selon toute vraisemblance l'oeuvre d'un psychopathe.

... Il en est mort

Il avait un coeur de rechange

Jackson, Miss. (UPI) — Des chirurgiens ont divulgué, hier, qu'une heure après avoir réussi la première transplan-

tation d'un coeur humain de l'histoire, l'organe vital a cessé de fonctionner pour la simple raison qu'il était trop petit pour l'homme qui l'avait reçu.

LES ANGLAIS SCEPTIQUES

Londres (UPI) — Le procureur général des Etats-Unis, M. Robert F. Kennedy, est arrivé hier, à Londres, venant d'Extrême-Orient, et il a aussitôt tenté de faire échec au scepticisme des Anglais quant au succès de sa mission de paix en Malaisie.

On sait que M. Kennedy n'avait pas aussitôt quitté Djakarta que le président Sukarno, d'Indonésie, qui avait consenti à un cessez-le-feu à Bornéo, réaffirma son intention de poursuivre sa politique de "confrontation" à l'égard de la Malaisie qu'il a juré d'écraser.

Hier soir, M. Kennedy a conféré avec le secrétaire d'Etat R.A. Butler et il passera la journée de dimanche au domaine de campagne du premier ministre, sir Alec Douglas-Home.

Le procureur général doit faire part à ses collègues anglais de ses négociations avec les chefs d'Etat d'Indonésie, de la Malaisie et des Philippines.

Le détrousseur

Washington (UPI) — Un voleur qui se faisait une spécialité de détrousser des infirmières à Philadelphie, a été arrêté à Washington jeudi soir, alors qu'il tentait de dépouiller une fille de 22 ans, dans la même rue qu'habite la famille du feu président John F. Kennedy.

Le suspect est John Leroy Bowman, âgé de 34 ans. On le soupçonne d'être le type qui s'est introduit dans les appartements d'infirmières en trois occasions différentes au cours du dernier mois. Il obligeait ses victimes à se déshabiller, leur volait leur argent et les embrassait, mais sans aller plus loin.

LÉGITIME DÉFENSE

Pictou, Nouvelle-Ecosse (UPI) — L'accusation d'homicide qui avait été portée contre André Fournier, âgé de 16 ans, de Drummondville, a été rejetée pour insuffisance de preuve par le juge W. A. Richardson, lors de l'enquête préliminaire qui s'est déroulée à Pictou hier.

Fournier avait été accusé à la suite de la mort de son compagnon de cellule, Jean Lavelle, 19 ans, également de Drummondville. Ils purgeaient tous deux des peines de prison à Pictou pour vol avec effraction.

à l'aide d'un instrument électrique pour obtenir immédiatement un battement régulier.

Malheureusement, ont déclaré les autorités médicales, le seul coeur qui ait été disponible au moment où le patient a subi sa crise s'est avéré trop petit pour les exigences du récipiendaire, une personne plus robuste que le donneur. "L'issue fatale n'a pu être évitée."

A NE PAS LIRE

Columbus, Ohio (UPI) — On vient de prohiber à Columbus la vente de plusieurs livres aux élèves des écoles primaires et secondaires. Dans le lot, on signale "Les aventures de Huckleberry Finn" de Mark Twain, et "Oxbow Incident", de Walter Van Tilburg.

On pense que "Huckleberry Finn" est banni parce qu'il comporte souvent l'expression "nigger" que les Noirs trouvent offensante.

Pour laisser Elizabeth Taylor IL VEUT \$1 MILLION

Hollywood (UPI) — Le chanteur Eddie Fisher a quitté Hollywood par avion, hier, pour se rendre à New York, où il a été accueilli par une accusation voulant qu'il ait exigé \$1,000,000 comme prix de son divorce d'avec Elizabeth Taylor.

Les procureurs de l'agouchante Liz ont déclaré que Mlle Taylor "ne paiera pas pour un divorce".

L'étude legale Gang, Tyre, Rubin et Brown a annoncé à New York hier que les demandes de Fisher ont augmenté depuis les négociations préliminaires.

Apparemment, Fisher réclame une somme de \$750,000 non imposable et une somme additionnelle de \$250,000 répartie sur une période de 10 ans.

Le chanteur, qui s'est arrêté à

New York pour conférer avec ses avocats avant de poursuivre sa route à Innsbruck, Autriche, où



Eddie Fisher

il assistera aux jeux olympiques, a refusé de faire des commentaires.

Liz à Toronto

Elizabeth Taylor et son futur mari, Richard Burton, doivent quitter la métropole américaine soit par train, en fin de semaine, soit par avion, mercredi prochain, à destination de Toronto où Burton doit commencer les répétitions dans le rôle d'Hamlet.

Pour Jayne Mansfield

Un gros bébé de 8 livres

Santa Monica, Californie (UPI) — L'actrice Jayne Mansfield et son nouveau poupon sont en parfaite santé, selon le médecin en chef de l'hôpital St. John où la blonde Jayne a donné naissance à une fille de 8 livres et 9 onces, avant hier.

"Je suis tellement heureuse a dit Jayne. C'est la plus jolie petite fille. Je compte toujours avoir une famille de 10 enfants".

C'est le quatrième enfant de l'actrice. Elle a une fille de 13 ans, Jayne Marie, d'un mariage précédent, et de Mickey Hargitay elle a deux fils, Mickey fils, 5 ans, et Zoltan, 3 ans, outre la dernière-née, qui s'appellera Mariska Magdalena, en l'honneur de sa grand-mère paternelle, qui habite Budapest.



Mme de Roussoulet RANÇON D'UNE CONSPIRATION

Madame Pauline de Roussoulet, qui a adopté le titre de comtesse de Liffiac, vient d'être condamnée à 18 ans de prison pour avoir complété l'assassinat du président de France, M. Charles de Gaulle. Cette femme de 56 ans a déjà servi d'interprète dans le personnel civil du général Dwight D. Eisenhower. Un tribunal en est venu à la conclusion qu'elle a bien conspiré pour abattre M. de Gaulle lors de l'une de ses visites à l'École Militaire de Paris. On devait le tuer avec un fusil à mire télescopique, alors qu'il traverserait la cour de l'École. Mais le destin en a dévié autrement. (UPI — M.M.)

La paix

Genève. (UPI) — L'Union soviétique a fait savoir hier qu'un accord sur l'interdiction de la dissémination des armes nucléaires dépend de la participation de la France tout comme l'abandon du projet occidental de doter l'OTAN d'une force nucléaire multilatérale.

La première des deux conditions communistes ne semble pas constituer un obstacle insurmontable de l'avis de sources autorisées.

Les mêmes sources notent qu'avant que le président Johnson ne propose l'interdiction de la dissémination des armes nucléaires, lors de la reprise des négociations sur le désarmement, à Genève, la question avait été débattue par les membres de l'OTAN et la France n'avait pas soulevé d'opposition.

NEHRU SORT

Nouvelle-Delhi (UPI) — Le premier ministre Jawaharlal Nehru, à qui le médecin a ordonné de prendre un repos prolongé, a mis le pied hors de la maison pour la première fois en 12 jours, hier, alors qu'il a fait une courte balade en automobile.

Il a été accueilli par des acclamations de la part d'une multitude d'Indiens qui étaient rassemblés au cœur de la capitale où ils assistaient en curieux à une répétition de la parade qui aura lieu dimanche prochain à l'occasion de l'anniversaire de la République.

Agé de 74 ans, Nehru a subi une crise cardiaque le 7 janvier.

Testament présidentiel

Boston. (UPI) — Le juge John V. Mahoney a homologué le testament de feu le président John F. Kennedy qui a été assassiné le 22 novembre à Dallas, Texas.

Les frères du défunt, le procureur général Robert F. Kennedy et le sénateur Edward M. Kennedy sont conjointement nommés exécuteurs testamentaires avec la veuve, Mme Jacqueline Kennedy.

Le président lègue la totalité de sa fortune, dont la valeur n'a toutefois pas été divulguée, à sa femme et à ses enfants, Caroline, six ans, et John, trois ans.

Sans être soldat lui-même

Il a fauché 39 soldats

Barletta, Italie (UPI) — Un jeune Italien de 19 ans qui était au volant d'une automobile qui a fauché 39 soldats rentrant au camp au pas, après des exercices de campagne, s'est livré à la police hier.

Trois soldats ont perdu la vie dans cette tragédie tandis que 16 autres ont été gravement blessés.

Salvatore Sibillano qui, au dire de la police, était au volant de la voiture qui a fauché la double file indienne, abandonna la voiture et prit les jambes à son cou à travers champ alors que deux soldats le prenaient en chasse. Il avait réussi à éluder ses poursuivants.

ON VIDE PANAMA

Panama. (UPI) — Un nouveau pont aérien pour le transport des familles du personnel militaire américain de la zone du canal de Panama a débuté hier. Les vols se font au rythme de quatre par jour, chaque appareil pouvant transporter 60 personnes. Un premier pont aérien organisé la semaine dernière avait permis de transporter aux E.-U. environ 1.500 femmes et enfants de soldats cantonnés dans la zone du canal.

Tant du côté des Panamais que des Américains, on semblait plus optimiste sur les chances de la mission spéciale de l'Organisation des Etats-américains de résoudre l'impasse au sujet de la reprise des relations diplomatiques entre Washington et Panama.

Il a été rumour dans la capitale panamienne que le président Robert F. Chiari démissionne dans un effort pour résoudre l'impasse, mais ces rumeurs n'ont pas tardé à être démenties.

Les dollars

Baguio, Philippines. (UPI) — Le prince Norodom Sihanouk, chef du royaume du Cambodge qui se veut neutre, a déclaré hier que ce pays du sud-est asiatique est intéressé aux dollars américains pourvu que cette aide économique ne comporte aucune obligation cachée.

Venu aux Philippines pour conférer avec le président Macapagal, des Philippines, qui agit comme médiateur dans la dispute américo-cambodjienne, le prince a dit que la politique de neutralité de son pays ne signifie pas une hostilité à l'endroit des pays du camp occidental.

CARNAVAL

La semaine du carnaval, aux Loisirs Sts-Martyrs, débutera ce soir par le couronnement d'une reine et une grande danse.

Après la parade de la reine et de son cortège, demain midi, débuteront les activités de toutes sortes. Hockey, ballon-balai, jeux intérieurs, danses folkloriques seront organisés tous les jours.

Dimanche, le 2 février, une mascarade en patins aura lieu dans l'après-midi et, le soir, une soirée du bon vieux temps viendra clôturer ces festivités.



Richard Nixon

PRÊT AU SACRIFICE

La mouche de la politique vient encore de piquer l'ancien vice-président Richard M. Nixon. En effet, il annonce qu'il acceptera la candidature présidentielle, si tel est le désir des Républicains. Au cours d'une entrevue à la télévision, M. Nixon a dit se rendre compte qu'il est le plus puissant candidat de son parti, du moins si l'on cherche une solution de compromis. Mais il changera d'attitude si aux élections primaires des mois prochains on trouve un candidat républicain vraiment populaire et dynamique.

Au Congo

On tue même les prêtres

Léopoldville, Congo (UPI) — Deux hélicoptères suédois appartenant au contingent des Nations Unies au Congo ont secouru, hier, neuf Américains et trois religieux catholiques dans la province de Kwilu, où des terroristes ont brûlé plusieurs missions et tué au moins trois prêtres.

Les Américains, qui appartiennent à un groupement évangélique protestant d'origine essentiellement mennonite, se trouvaient dans la localité de Kandale lorsque les terroristes, armés de fusils, de couteaux, d'arcs et de machètes, mirent le feu à leurs demeures et à une école qui venait d'être construite et détruisirent une mission catholique où ils massacrèrent trois prêtres.

Les terroristes, dont beaucoup portaient encore le casque rouge des soldats de l'ancien ministre lumumbiste Antoine Gizenga, du régime de Stanleyville, commencent depuis plusieurs semaines des atrocités dans cette province, où le gouvernement a déclaré l'état d'urgence dimanche. Il semble qu'ils attaquent systématiquement toutes les missions de la région de Kandale, située à 500 milles au sud-est de Léopoldville. Les neuf Américains secourus, hier, auraient réussi à se cacher lorsque leur mission fut envahie.

"K" voyage

Moscou (UPI) — On rapporte que le premier ministre Nikita S. Khrouchtchev a quitté la capitale, hier, pour des vacances à Yalta, en Crimée. Il en profitera aussi pour préparer l'importante réunion que le comité central du parti communiste tiendra le mois prochain.

RÉCOMPENSES

VOLS DANS LES BANQUES

L'ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS offre, sous réserve des dispositions suivantes, une récompense à toute personne — à l'exclusion des employés de la banque concernée — pour tout acte licite ou tout renseignement amenant l'arrestation et la condamnation de toute personne qui, à main armée, ou par la violence ou des menaces de violence à l'égard d'employés de banque, ou par effraction, aurait volé ou tenté de voler, ou pourrait à l'avenir voler ou tenter de voler, ou qui aurait complété ou pourrait à l'avenir compléter de voler comme susdit une succursale ou un bureau, au Canada, de toute banque formant partie de l'Association. L'Association se réserve le droit absolu d'écarter toute demande de récompense et d'en fixer le montant lorsqu'elle jugera à propos d'en accorder.

Il ne sera tenu compte d'aucune demande de récompense à moins qu'elle ne soit faite par écrit au secrétaire de l'Association des Banquiers canadiens, dans un délai de trente jours de la date de la condamnation à propos de laquelle la récompense est sollicitée.

Depuis janvier 1924, l'Association a payé un montant global de \$748.019 en récompenses, gratifications, et cetera, pour vols de banque à main armée.

24 janvier 1964.

LA PRESENTE ANNONCE A TRAIT A UN VOL A MAIN ARMEE PERPETRE A LA BANQUE DE MONTREAL, A SAINT-CESAIRE, LE 17 JANVIER 1964. TOUTE INFORMATION PEUT ETRE DONNEE A L'OFFICIER-EN-CHARGE, A LA POLICE PROVINCIALE, A MONTREAL — UN. 1-4292; AU GERANT DE LA BANQUE DE MONTREAL, A SAINT-CESAIRE, OU AU SECRETAIRE DE LA BANQUE A 877-7230.



Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Lionel Bertrand, exerce ses talents de chef sous l'oeil avisé de M. Max Rupp, président de la Société des chefs, et M. Constant Compte, chef de la section culinaire de l'École des arts et métiers.

Si vous êtes gourmet, allez au Palais du Commerce

Les secrets des grands chefs

Les gourmets qui se rendront au Palais du Commerce dès mardi après-midi, le 28 janvier, auront l'occasion de percer le mur des secrets professionnels des grands chefs cuisiniers, qu'ils verront à l'oeuvre dans une lutte serrée pour l'obtention de quatre trophées convoités.

En effet, le concours culinaire qui a lieu en même temps que le 28e Grand Salon verra un grand nombre de cuisiniers de la province confectionner sur place, à la vue du public, les trois plats imposés aux concurrents: l'omelette de champignons à la crème,

la sole Bercy et le poulet sauté chasseur.

Pendant que les chefs, jeunes et vieux, s'appliqueront dans une lutte serrée à faire passer dans ces plats leur savoir culinaire, les recettes imprimées seront distribuées aux spectateurs, tandis que les hauts-parleurs transmettront les indications et la façon de procéder pour recréer les chefs d'oeuvre qu'on verra surgir sous les doigts habiles des chefs à l'oeuvre.

A McGill

Narcomanes ?

(Par R.G.) — Deux étudiants de l'Université McGill, Jay Barker et Mlle Jane Robin Shtull ont été accusés de possession de narcotiques.

Ils ont protesté de leur innocence par la voix de leur avocat Me Roland Calley, lequel a demandé leur libération provisoire jusqu'à l'enquête fixée au 31 janvier.

Le juge Armand Chevrette a permis cette libération moyennant des cautionnements de \$5,000 pour Barker et de \$2,000 pour Mlle Shtull.

Il est vrai que le procureur spécial de la Gendarmerie royale avait insisté sur la gravité de l'offense. On a retrouvé à l'appartement habité par les deux jeunes gens, 3565, Cotes-des-Neiges, quantité de marijuana.

Toutefois, d'après nos renseignements, il ne s'agirait que de graines de "chanvre indien", c'est ainsi qu'on désigne la marijuana, retrouvées enfouies dans un pot à l'extérieur de l'appartement, sur le rebord de la fenêtre.

Barker est citoyen américain. Il est étudiant en science politique à McGill, tandis que Mlle Shtull est étudiante en art dramatique.

POSITIONS DISPONIBLES

partout au Canada et aux Etats-Unis pour hommes et femmes, de tout métier ou profession.

Prix à l'heure jusqu'à
 OUVRIERS \$3.70
 ELECTRICIENS \$4.00
 CHAUFFEURS de CAMIONS \$3.55
 JOURNALIERS \$3.00

Voyages et dépenses payés. Demandez votre blanc de demande d'emploi.

Ecrivez à :
CENTRE D'INFORMATIONS POUR EMPLOI

La Baie, Dépt 22, Ym. Qué.

Cette procédure se poursuivra de mardi à jeudi après-midi à compter de 2 h. 30, la durée du concours, et chaque concurrent recevra une récompense proportionnée à son savoir-faire.

Le président de la Société des chefs de cuisine et pâtisseries, M. Max Rupp, présidera le jury du concours, dont les membres seront recrutés parmi l'élite du monde professionnel et gastronomique.

Le 28e Grand Salon culinaire, dont le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'hon. Lionel Bertrand, fera l'ouverture officielle mardi matin, le 28 janvier, à 11 h., sera ouvert au grand public dès 3 heures de l'après-midi du même jour, et par la suite de 10 h. a.m. à 10 h. p.m., pour se terminer vendredi, le 31 janvier, à 3 h. de l'après-midi.



M. F. Berman, président de Snowdon Mining & Explorations Limited, a révélé hier qu'un programme de forage débutera le 27 janvier sur la propriété de la compagnie au lac Malartic.

Un cours sur les races humaines sera donné à l'Université de Montréal par le docteur Jean Benoist le mercredi soir de chaque semaine à partir du 29 janvier. Pour plus de renseignements, téléphonez à 733-9951.

La Fédération des jeunes chambres de la province vient de faire parvenir au président de la Société Radio-Canada copie d'une résolution qu'ils ont adoptée approuvant le projet de la société de transformer un poste de radio anglais de Toronto en une station de langue française.

La Société des diplômés de l'Institut de traduction présentera une causerie intitulée "surprises d'un traducteur spécialisé en assurance", lundi, le 27 janvier, au salon des professeurs du Centre social de l'université.

Le lieutenant-colonel John H. J. Gauthier, de Montréal, sera nommé adjoint à la direction de l'organisation au quartier général de l'armée à Ottawa, vers la fin de février.

La Chambre de commerce des jeunes de Montréal a tenu hier un conseil de ville fictif à l'hôtel de ville de St-Laurent. Six projets de motion et deux projets d'emprunt ont été soumis.

Des cours pour moniteurs seront donnés tous les vendredis soirs, à partir du 14 février, à l'école secondaire St-Emile, 3700 est, rue Sherbrooke.

Policier errant

M. Arturo Espaillat, ancien chef de la police secrète dans la république de Saint-Domingue, pourra dire qu'il voyage.

Hier, il arrivait à Ottawa, fraîchement libéré d'une cellule de l'immigration à Québec, grâce au ministre Guy Favreau qui lui a accordé un sursis de six mois avant d'être expulsé du pays. Ce délai permettra à M. Espaillat de chercher un pays qui consente à l'accueillir.

Il a déjà été déporté deux fois du Canada, et une fois de Saint-Domingue, de la Martinique et de Trinidad.

(Photo UPI-MM)



★

DIMANCHE
de 8h 30 à 9h 30

★ Grand
téléspectacle

CHARIVARI

sur le réseau français
de Radio-Canada

Il mettra en vedette les
acteurs bien connus

★
PAUL
BERVAL

★
et
OLIVIER
GUIMOND

★

DOMINIQUE MICHEL
DENIS DROUIN
MONIQUE LEPAGE

★

Cette éblouissante
heure de comédie
sera présentée par la
Westminster Paper Co. Ltd.
qui fabrique
les papiers ménagers Scott



Soyez de ceux qui reçoivent leur journal préféré par la poste !

IL SUFFIT DE REMPLIR CE COUPON :

MONTREAL-MATIN
C.P. 6032
Montréal 3

Je désire m'abonner à "Montréal-Matin" pour _____ au prix de _____

(voir tableau), montant que j'inclus ici sous forme de chèque ou mandat-poste.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

MONTREAL-MATIN

TARIFS D'ABONNEMENTS

MONTREAL-MATIN

MONTREAL et ENVIRONS

12 mois	\$20.00
6 mois	10.50
3 mois	5.50
1 mois	2.00

PROVINCE DE QUEBEC

12 mois	\$18.00
6 mois	9.50
3 mois	5.00
1 mois	1.75

Etats-Unis : \$22. - \$13. - \$7. - \$2.50

Autres provinces :

\$20.00 - \$10.50 - \$5.50 - \$2.00

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal.

Vente au numéro, 10 cents pour Côte Nord, Abitibi, Saguenay, Lac St-Jean et Bas du Fleuve seulement.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

Le professeur est de retour

Le professeur Joseph de Nobili, directeur général de l'Institut linguistique du Canada et interprète officiel du Palais de Justice de Montréal, est de retour dans la métropole après un séjour de plus de cinq mois en Europe.

Parti l'été dernier en mission culturelle et officielle, le professeur de Nobili, qui tomba malade vers la fin août, fut opéré d'urgence, à Rome, par un des meilleurs chirurgiens de la Ville éternelle.

Après une assez longue convalescence, l'opération ayant été un succès, ses médecins lui permirent de revenir au pays.

Le professeur pourra maintenant reprendre la direction de l'Institut linguistique, qui donne des cours d'anglais, d'italien, d'es-



M. J. de NOBILI
... cinq mois d'Europe

pagnol, d'allemand et de français internationalement reconnus.

Une grande offensive se prépare

La FIN de la RÉGIE des LOYERS?

Une grande offensive se prépare en vue de faire abolir le contrôle des loyers, et la taxe scolaire.

Le président de l'Union des municipalités, le maire de Valleyfield, M. Robert Cauchon, a fortement appuyé la Ligue des propriétaires de Montréal qui déplore depuis longtemps le fardeau de la taxe scolaire et le contrôle de la Régie des loyers.

Front commun

Le vice-président de l'Union des ligues de propriétaires de la province, Me Jean Grégoire, a de plus révélé, au cours de l'assemblée annuelle de la ligue qui s'est tenue mercredi soir, que l'Union catholique des cultivateurs viendrait à son tour faire front commun avec l'Union des municipalités et l'Union des li-

gues afin d'obtenir l'abolition de la taxe scolaire. Les trois organismes doivent, selon Me Grégoire, se rencontrer bientôt afin de faire l'unité dans leurs revendications et les solutions à suggérer au gouvernement.

Le président de l'Union des municipalités a déclaré, au cours de l'assemblée de mercredi soir, qu'il préconisait, pour sa part, un rôle d'évaluation uniforme sur toutes les industries en remplacement de la taxe scolaire. Il réclame même l'abolition de la taxe foncière qu'il considère comme "désuète et périmée".

Loyers

Quant à l'abolition du contrôle des loyers, la ligue a reçu de l'Union des municipalités un appui total. L'Union des municipalités a d'ailleurs voté une recom-

mandation en ce sens lors de son dernier congrès.

Le vice-président de la ligue et de l'Union des ligues, Me Bertrand, a fait lecture, au cours de l'assemblée annuelle, d'une lettre envoyée aux dirigeants gouvernementaux et au chef de l'opposition, dans laquelle il réclame l'abolition du contrôle.

Le gouvernement a répondu à cette demande que la Régie était nécessaire au moins jusqu'à la tenue de l'Expo de 67 où les propriétaires pourraient facilement se laisser aller à des abus.

Le président de la ligue répond à cela que les propriétaires n'ont aucun intérêt à majorer le prix de leurs loyers afin d'exploiter des gens qui ne demeureront pas plus que quelques mois dans ces logis.

Nouvelle édition!

L'ÉVOLUTION DE L'ART AU CANADA

par R. H. HUBBARD

Ce magnifique volume raconte l'histoire de l'art canadien depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours. C'est le premier livre de genre qui embrasse à la fois la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts décoratifs. Renferme un chapitre entier sur les arts au Canada français. Contient plus de deux cents planches en couleurs et en noir et blanc.

- Abondamment illustré
- Index complet des artistes
- Relié toile
- Prix: \$8.00

En vente chez votre libraire; à la librairie de l'imprimeur de la Reine, 1182 ouest, rue Ste-Catherine; ou par la poste chez l'imprimeur de la Reine, Ottawa, Canada

Place Victoria

Tous les contrats ont été octroyés

Tous les contrats, d'une valeur totale de \$9,000,000, pour la construction de l'édifice de la Place Victoria ont maintenant été donnés.

Hier, on annonçait en effet que les contrats pour les installations mécaniques et électriques étaient attribués.

Le travail commencera immédiatement et devra être terminé à temps pour l'inauguration officielle, le premier mai 1965.

L'édifice de la bourse sera le plus élevé de Montréal et l'immeuble à charpente entièrement de béton armé le plus élevé du monde.

Peur du cancer?

La Haye. (UPI) — Les marchands de tabac de Hollande rapportent que les ventes de cigarettes ont fléchi d'au moins 25 p.c. depuis la publication du rapport Terry établissant des liens étroits entre le cancer des poumons et la cigarette. Par contre, les ventes de tabac à pipe ont grimpé en flèche. Les ventes de cigarettes sont également en hausse.

A NOUS DEUX, MADAME LA VIE

de David ZITTRER

"Dans un petit trou perdu de l'Etat du Québec, un homme joue son destin".

En vente partout \$1.00



Cité de Montréal AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que la Cité de Montréal s'adressera à la Législature, lors de la troisième session de la vingt-septième Législature de Québec, pour demander l'autorisation de présenter un Bill ayant pour objet de modifier sa charte relativement aux matières suivantes:

- 1° Pouvoirs de réglementation;
 - 2° Préservation et développement du secteur historique de la ville;
 - 3° Le Métro;
 - 4° Le territoire de la Cité;
 - 5° Les rues et ruelles privées et publiques;
 - 6° La ratification de certains actes;
 - 7° Les lignes homologuées;
- et généralement toutes matières utiles à la bonne administration et organisation des affaires de la Cité.
Le greffier de la Cité,
GABRIEL MORIN.

Hôtel de ville,
Montréal, le 25 janvier 1964.

Mais non...!
mais non...!

Ne soyez pas si triste!



Vous avez un logis à louer?
Vous cherchez un associé?
Vous voulez vendre votre bagnole?

Vite! Appelez

LA. 4-1171

Le service des Annonces Classées du MONTREAL-MATIN

EMPLOYEURS — pensez à cet homme

À l'égard de chaque homme et femme de 45 ans ou plus, que vous embaucherez, le ministère fédéral du Travail vous versera jusqu'à \$75 par mois — pendant une période d'au plus 12 mois — en vertu de certaines conditions. Le travailleur doit avoir été en chômage pendant six des neuf mois précédents. Tous les nouveaux emplois ou les emplois devenus vacants avant le 1er septembre 1963, seront admissibles. Pour tous renseignements adressez-vous au bureau du Service national de placement le plus rapproché de votre domicile.

Publié avec l'autorisation de

L'HONORABLE ALLAN J. MACKAY, MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA

08-38047

Pour vous... Madame

LE BILLET

Encore l'Atlantide

Plusieurs de nos lecteurs furent intéressés par les deux billets que j'ai écrits dernièrement sur l'Atlantide et m'ont demandé de reproduire le texte exact de Platon ainsi que tout document que je posséderais sur la date et l'emplacement du fameux cataclysme.

Pour le texte de Platon, je puis facilement le donner : il fera la matière de ce billet. Quant aux autres questions, elles sont pour les chercheurs une source intarissable d'hypothèses. On peut se rallier avec fermeté à celle qui paraît la plus séduisante, parce qu'aussi bien on a la sûreté de n'être jamais contredit par une certitude formelle.

Voici comment Platon fait raconter, par Critias, dans le Timée, la légende relative à cet empire disparu : "Il y avait, au-devant du détroit que vous appelez les Colonnes d'Hercule une île plus grande que la Lybie ou l'Asie. De cette île, on pouvait facilement passer aux autres îles, et de celles-là à tout le continent qui borde tout autour la mer intérieure... de sorte que la terre qui l'environne est un véritable continent;

"Dans cette île Atlantide, régnaient des rois... qui avaient sous leur domination l'île entière. En outre, en deça du détroit, ils régnaient encore sur la Lybie jusqu'à l'Égypte, et sur l'Europe jusqu'à la Tyrhénie.

"Dans la nuit, dit Critias, de grands tremblements de terre, des inondations engloutirent, en un jour et une nuit, tout ce qu'il y avait de guerriers à Athènes. L'île Atlantide disparut sous la mer, qui a cessé d'être navigable par la quantité de limon que l'île abîmée a laissé à sa place".

D'après ce texte, l'Atlantide semblerait se placer dans la Méditerranée. Pourquoi la légende, qui nous vient de l'Orient, a-t-elle peu à peu reporté très loin vers l'Occident l'engloutissement de cet empire? Certains savants, historiens et géologues, expliquent différemment la chose; nous le verrons demain.

Marie Madeleine

LE MORT INCONNU

ROMAN POLICIER par GEORGES DEJEAN

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 2

Le fait ne m'est pas inconnu; mais j'avais oublié le nom de l'inventeur. Vous dites qu'il est à Morzine?

Il s'est fait construire un chalet au-dessus de la route qui relie le bourg à La Manche, en pleine montagne. La propriété est close. De Lanval travaille, paraît-il, à une nouvelle découverte intéressante la défense nationale. Il vit très retiré et ne fréquente personne.

Je vois que vous êtes bien renseigné. Mes compliments.

Don Alvarez confia sa cigarette à la gueule d'un ours de bronze et déclara:

N'est-ce pas le devoir de tout journaliste sérieux de s'intéresser aux hommes de valeur?

C'est exact, approuva Cardoc.

Avant jeté les yeux sur la pendule, il offrit d'un ton aimable: — Sept heures vont sonner. Me ferez-vous l'amitié de dîner avec moi?

Le visage du Portugais exprima un sincère regret:

Impossible; je ne suis pas libre; mais, si vous le voulez bien, nous déjeunerons ensemble demain.

Désolé, mon cher, déjà promis. Cependant, je vous renouvelle mon invitation pour l'un de ces prochains jours à Morzine même. Cela va-t-il?

Don Alvarez consulta un minuscule carnet qui ne le quittait jamais.

Volontiers. Vendredi prochain, si vous voulez.

Cardoc prit note:

Entendu. Je descendrai à l'Hôtel des Alpes, face à l'église. Vous connaissez?

Fort bien. A vendredi donc, mon cher.

A vendredi, Don Alvarez, et merci de votre visite.

Après le repas, le policier suivit le quai bordant le lac. L'air très doux, un ciel limpide engageaient à la promenade. Cardoc marcha d'un bon pas dans la direction de Neuvécelle. Il pensait au message mystérieux. Ni Bonnardus, le joyeux président d'honneur de la Société des gourmets de France, ni Roger de Bruyère, le journaliste, cousin du détective, bien que tous deux en séjour à Evian, n'avaient donné signe de vie. Il paraissait peu probable qu'ils fussent les auteurs du S.O.S. Sans doute, étant partis de bonne heure le matin pour une excursion dans la montagne, au-dessus de Saint-Paul, ils pouvaient fort bien ne pas rentrer avant la nuit; mais ni l'autre ni l'autre ne s'étaient rendus la veille à Morzine. Cardoc le savait, ne les ayant pas quittés. Enfin, la complicité d'une femme pour écrire le message ne faisait aucun doute. Certes, une telle complaisance semblait facile à trouver; mais à quoi bon, en vérité, toute cette peine pour un si maigre résultat. Bonnardus et Bruyère connaissaient la discrétion de leur ami. Ils ne devaient point douter qu'il ne parlerait pas de la lettre reçue que s'il le jugeait vraiment utile. L'hypothèse d'une mystification écartée, restait l'autre; celle d'une prière sincère; mais alors pourquoi le message ne comportait-il aucune indication de nature à guider le destinataire?

S'agissait-il d'une toquée? D'une originale voulant se gausser du détective, ou d'une personne réellement en péril?

Le texte de la missive sollicitait la compassion. Si farce il y avait,

Votre courrier

Il est trop bon avec les jeunes filles!

NIGAUD. — Je viens de la campagne, mais je me considère suffisamment déniaisé. Seulement, avec les filles, je suis trop bon. Tellement bon qu'on me traite de nigaud. Il faut vous dire que chez nous (mon père et ma mère vivent encore) c'est une vie d'enfer depuis une dizaine d'années. Mon père a alors subi une grave opération et, depuis ce temps, il est insupportable. Je ne sais pas comment ma mère fait pour l'endurer. Je vais les voir aussi souvent que je peux, parfois toutes les semaines. Mais je n'ose pas faire de cadeau à ma mère, car je crains que ce soit mon père qui en profite. Je le hais au point de vouloir le tuer parfois. Aux Fêtes, je ne lui ai pas donné de cadeau. J'ai même refusé de lui donner la main. Mon père semble prendre plaisir à me faire pleurer. Il monte mes frères et sœurs contre moi, et ces derniers

R. — Ordinairement, un garçon de 19 ans n'a pas à demander la recette pour plaire aux jeunes filles. Elle lui vient tout naturellement. Dans votre cas, la chose semble plus difficile. Pourquoi? Sans doute parce que, d'abord, vous n'avez pas cette stabilité émotionnelle qu'apporte une vie de famille heureuse. Depuis plusieurs années, vous avez des relations tendues avec votre père, vos frères et vos sœurs. Et cette haine de votre père (à l'âge où vous auriez dû l'admirer) a sans doute influencé votre façon de considérer

les choses et les gens. Aussi, je ne suis pas loin de croire qu'à cause de tout cela vous ne soyez encore en pleine crise d'adolescence. Elle ne doit toutefois pas être loin de se terminer, puisque vous avez maintenant 19 ans. Je ne sais pas si un psychologue pourrait vous aider à en sortir.

Prrière d'adresser vos lettres à Jeanne comme suit : Courrier de Jeanne "Montréal-Matin" 1124 est, rue Marie-Anne, Montréal.

vant. Pour des conseils plus détaillés, demandez donc à votre frère marié chez qui vous demeurez. Il vous connaît bien et il saura vous parler d'homme à homme.

LILLI. — Je suis une jeune fille de 15 ans. J'ai quitté l'école pour travailler. Je suivais des cours du soir mais le garçon avec qui je sors me les a fait laisser. Il a 20 ans. Je travaille dans une manufacture et ce n'est pas toujours rose. Je commence à huit heures du matin et je finis à six heures. Mon ami est terriblement jaloux et me menace toujours de coups. Je mesure 5 pieds 2 pouces et je pèse 135 livres. Dois-je continuer à sortir avec lui.

R. — Pourquoi ne pas poser cette question à votre maman? A 15 ans, vous êtes bien jeune pour endurer les scènes de jalousie que vous mentionnez. Surtout qu'en plus, ce garçon a 20 ans. Pourquoi sort-il avec une jeune fille de cinq ans sa cadette? Pourquoi vous empêche-t-il de vous perfectionner? Tous ces signes indiquent que ce jeune homme est un tyran en herbe qui ne promet rien de bon. De grâce! donnez-lui une bonne leçon et laissez-le pendant qu'il en est encore temps. Vous n'avez rien de bon à espérer de lui, dans le moment. Et retournez à l'école, si vous voulez améliorer votre situation. Pratiquez quelque sport également afin de perdre quelques livres.

MICHELINE DELAISSEE. — Je suis une jeune fille de 19 ans. Je me trouve grosse du siège et de la taille. Que dois-je faire pour perdre les livres que j'ai en trop. Que doit-on manger pour ne pas entraîner? J'ai aussi des boutons dans le visage et cela depuis deux ans. Je ne mets rien sur la figure, pourtant, car quand j'ai essayé, c'était pire. J'ai hâte d'avoir un beau teint et une belle taille, moi aussi.

R. — Il serait préférable, d'abord, que vous consultiez votre médecin de famille. Ces boutons, dans le visage, peuvent dépendre de bien des choses. Et il n'est pas bon de les soigner à peu près. Vous pourriez, en même temps, lui demander une diète appropriée à votre état de santé général. Toutefois, vous pouvez, pour vous tenir en forme, et perdre peut-être quelques livres, vous priver de bonbons, de liqueurs, de pâtisseries et de sauces. Et puis, ne vous faites pas de complexe. Jouissez de la vie quand même. Il y a tant de moyens pour camoufler tout cela!

Jeanne

il convenait d'en découvrir les auteurs avant qu'eux-mêmes se démasquassent. Ne serait-ce pas la meilleure réponse à leur faire? Quand il eut atteint les premières

maisons de Neuvécelle, Cardoc revint sur ses pas. A présent, le crépuscule tombait et les réverbères parsemaient le quai de clous d'or. Un peu moins dense que l'après-midi, la foule des promeneurs refluaient vers les terrasses de l'établissement le plus proche ou un orchestre tzigane jouait avec une fougue endiablée.

Brusquement, la silhouette d'un jeune homme brun se dressa face au détective et des exclamations se croisèrent:

— Tiens! c'est toi, Gilbert! Quel heureux hasard!

— Mon cher Dalbin; ma surprise égale la tienne. Que fais-tu ici?

Après une vigoureuse poignée de mains, les deux amis allèrent s'installer sous les arbres du Casino.

Le policier dévisageait avec sympathie son ancien condisciple dont le visage ouvert, les yeux clairs, la voix chaude exprimaient une nature franche et loyale.

— Je suis depuis trois mois à Morzine, expliquait, M. de Lanval, dont tu as peut-être entendu parler, m'a proposé de le seconder dans ses travaux. J'avais fait des recherches parallèles aux siennes. C'est un peu pour ce motif qu'il m'a donné la préférence, car les ingénieurs-chimistes ne sont pas rares.

— Et tu te plais là-haut? interrogea Cardoc.

— Pourquoi ne m'y plairais-je pas? Le lieu est ravissant. La situation est bonne. Mon patron est bien quelque peu original, mais il me traite amicalement. Je mange à sa table qui est simple et bien servie. Enfin, le travail m'intéresse et j'ai suffisamment de loisirs.

— Il paraît, reprit le détective, que vos travaux sont en rapport avec la défense nationale. Du moins c'est ce qu'on m'a dit.

(à suivre)

mais il pourrait certainement vous guider vers une meilleure compréhension de vous-même et des autres. Il est certain, en tout cas, que cette rancœur que vous entretenez envers votre père est très infantile. Vous le dites vous-même: il a été très malade. C'est là la cause de ses sautes d'humeur. Et puis, il vous fait de la peine, parfois. Mais vous, qu'est-ce que vous faites pour lui faire plaisir? Vous ne lui donnez même pas la main au jour de l'An. C'est très mal, vous savez. Et vous n'êtes pas aussi "bon garçon" que vous le pensez pour agir de la sorte. Le premier problème à régler, c'est donc celui-là, à mon sens. Quand vous aimerez et respecterez votre père, parce que vous l'aurez compris et accepté tel qu'il est, tous vos autres problèmes se régleront plus facilement. Les jeunes filles ne s'amourachent pas d'un enfant. Réfléchissez bien à tout ceci et essayez d'agir en adulte dorénavant.

La Ménagère

Lorsque la gélatine épaissit trop vite, déposez-la dans un endroit chaud.



Copyright © 1964, Famous Corp. All Rights Reserved. M. DUNN

HOROSCOPE DU JOUR

Samedi, 25 janvier 1964

TAUREAU (21 avril au 20 mai): La courtoisie pourra être un atout dans votre jeu, ne l'oubliez pas.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin): Ne prenez aucun risque, surtout du côté financier, car la chance ne vous seconde pas aujourd'hui.

CANCER (21 juin au 20 juillet): Vous devriez connaître du bonheur, aujourd'hui, car certaines influences bienfaisantes se manifestent en votre faveur.

LION (21 juillet au 21 août): Vous éprouvez une forte tentation d'effectuer des changements. Cependant, il semble que ce ne soit pas la meilleure voie à choisir pour en arriver au succès.

VERGE (22 août au 20 septembre): Votre habileté est grande aujourd'hui et vos entreprises devraient réussir.

BALANCE (21 septembre au 20 octobre): Montrez-vous charitable et bienfaisant sans trop poser de conditions.

SCORPION (21 octobre au 19 novembre): Songez bien à ce que vous allez dire aujourd'hui. Pesez vos paroles car certains peuvent s'ingénier à les scruter.

SAGITTAIRE (20 novembre au 21 décembre): Atmosphère agréable aujourd'hui mais il faut quand même consentir à des sacrifices.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier): Les difficultés domestiques seront vite résolues si vous savez faire preuve de bonne volonté.

VERSEAU (21 janvier au 20 février): Evitez ce qui peut engendrer des querelles et de la dissension. Remettez à plus tard les entreprises trop compliquées.

POISSONS (21 février au 20 mars): Pas de chance pour vous du côté de l'amour mais peut-être du côté de l'amitié.

BELIER (21 mars au 20 avril): Ne comotez pas sur autrui, aujourd'hui particulièrement, car vous éprouveriez d'amères déceptions.

Samedi, 25 janvier 1964

TAUREAU (21 avril au 20 mai): Même si cela vous répugne à certains moments, il faut que vous vous occupiez davantage de votre situation financière.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin): Suivez la ligne de droite. Vous auriez tort d'oublier votre idéal.

CANCER (21 juin au 20 juillet): La vérité, voilà ce qui comptera le plus aujourd'hui. Ne cherchez pas à la farder ou à la dissimuler. Elle percera malgré vous.

LION (21 juillet au 21 août): Fixez-vous un bel idéal et faites l'impossible pour y parvenir.

VERGE (22 août au 20 septembre): Tout arrive à point à qui sait attendre. Aujourd'hui, particulièrement, vous aurez à déployer beaucoup de patience.

BALANCE (21 septembre au 20 octobre): Vous auriez tort de vous fier à tous ce que vous entendez. Mettez de côté les rumeurs et les rumeurs.

SCORPION (21 octobre au 19 novembre): La crainte et la panique peuvent facilement s'emparer de vous, aujourd'hui, si vous ne savez pas contrôler vos nerfs.

SAGITTAIRE (20 novembre au 21 décembre): Vous convainquez facilement aujourd'hui. Les longs discours ne sont pas nécessaires.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier): Si vous commettez une erreur, empressez-vous de la corriger parce qu'elle peut en susciter beaucoup d'autres.

VERSEAU (21 janvier au 20 février): Ayez un peu plus d'ordre dans votre vie. Evitez les abus qui ne peuvent qu'affecter votre santé. La soirée vous est favorable.

POISSONS (21 février au 20 mars): Certaines de vos craintes sont vaines. Affrontez l'avenir avec confiance, avec optimisme.

BELIER (21 mars au 20 avril): Soignez votre apparence, montrez-vous sociable.

Glacage au chocolat

5 carrés de chocolat mi-sucré
3 tasses de sucre à glacer tamisé
pincée de sel

2 1/2 cuillères à table d'eau chaude
1 oeuf légèrement battu

1/4 tasse de beurre ou de margarine, ramolli

1/2 cuillère à thé d'essence de rhum ou de brandy (au goût)
Faire chauffer le chocolat sur de l'eau chaude jusqu'à ce qu'il soit partiellement fondu; le retirer de l'eau chaude et remuer rapidement jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu. Ajouter à peu près la moitié du sucre à glacer, le sel et l'eau; mélanger.

Ajouter le reste du sucre à glacer en alternant avec l'oeuf, en battant bien après chaque addition. Ajouter le beurre, une petite quantité à la fois, en battant à fond après chaque addition.



867

Laura Wheeler

POUR SON ANNIVERSAIRE — faites la joie de votre petite fille en lui offrant pour son anniversaire cette jolie poupée, la princesse Chatte. Facile à confectionner. Demandez notre patron No 867. Toutes les indications nécessaires accompagnent le patron.

Envoyez **TRENTE-CINQ SOUS** (35¢) en monnaie (on n'accepte pas les timbres-poste) pour ce patron à LAURA WHEELER SERVICE DES TRAVAUX A L'AIGUILLE, "MONTREAL-MATIN", 60 Front Street West, Toronto, Ontario.

S.V.P. écrire lisiblement en lettres moulées LE NUMERO DU PATRON, vos NOM et ADRESSE. NE TARDEZ PAS! Commandez dès maintenant notre nouveau catalogue de travaux à l'aiguille 1964 qui vient de paraître. Vous ne saurez vous en passer si vous aimez tricoter, crocheter, coudre, tisser, broder, etc. Il contient plus de 200 suggestions et ne coûte que 25¢. Voyez ce qu'il y a de plus nouveau en fait de travaux à l'aiguille, vêtements, jouets, articles de bébés, tabliers, poupées, oreillers, couvre-lits, cadeaux, garnitures de Noël. Comme BONI, un patron imprimé à l'intérieur du catalogue.

MOIS CROISÉS



Horizontalement

1—Son mur est une honte — Très petit enfant.	1										
2—Du verbe être — Opinion, avertissement.	2										
3—Existe — Ouverte.	3										
4—Arbriiseau originaire de la Chine — Du verbe être (latin) — Négation.	4										
5—République d'Irlande — Meuble pour coucher (plu.)	5										
6—Amas — Sans vêtements (plur.) — Adv. de temps.	6										
7—Adjectif num. — Assaisonnement.	7										
8—Petits os recouverts d'émail, servant à mâcher — Fils de Noé.	8										
9—Prép. — Petite corne du bois d'un cerf. — Adj. dém.	9										
10—Du verbe savoir — Tournoiement d'eau.	10										
11—Personnage biblique — Du verbe savoir.	11										

D-137

Solution de notre édition précédente

1	O	I	S	E	A	U	S	H	A	W
2	U	N	E	B	L	E	V	E	T	
3	T	E	S	T	A	C	E	R	O	T
4	R	P	J	E	M	O	U	E		
5	E	T	C	O	R	I	E	N	T	E
6	E	G	U	E	R	I	S			
7	A	S	T	R	E	S	L	E	F	
8	G	R	A	L	C	E				
9	A	D	O	N	N	E	E	S	A	U
10	C	O	U	D	E	D	U	E	L	S
11	E	T	E	F	F	O	R	T	S	

D-136

Verticalement

- Dans le Sermon sur la Montagne (Mat. V, 1-12).
- Conj. — Bête de somme — Adj. num.
- Assujetties à demeure — Notre-Dame (abrév.)
- Règle obligatoire — Sainte (abrév.)
- Au-dedans (plur.)
- Notre-Seigneur (abrév.) — Isolé, unique — Passage étroit entre deux montagnes.
- Unité monétaire.
- Nom d'une tour célèbre — Organes servant de conducteurs à la sensibilité et aux mouvements.
- Première femme — Article de compte — Note de la gamme.
- Adv. de temps — Eclat de voix.
- En les — Affectionnées, aimées.

A LA TELEVISION...

2 CFTM — MONTREAL

SAMEDI, le 25 janvier 1964

- 8.15—Musique
- 8.45—Cours universitaires
- 9.30—Cours universitaires
- 10.15—Cours universitaires
- 11.00—Pépin
- 11.30—Tour de la terre
- 12.00—Les Croquignoles
- 12.30—Cocou
- 1.00—Le golf et ses étoiles
- 2.00—Images en tête
- 4.00—Terre des hommes
- 4.30—20 ans express
- 5.00—Les uns les autres
- 5.30—Hollywood à l'âge d'or
- 6.00—Kermesse aux chansons
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Comment êtes-vous?
- 7.00—Chansons libres
- 7.30—Dans les rues de Québec
- 8.00—La Soirée du hockey Boston à Canadiens
- 10.15—Les Couchés tard
- 10.45—Votre choix
- 11.00—Le Carnaval de Québec
- 11.30—Téléjournal
- 11.45—Supplément régional
- 11.55—Nouvelles du sport
- 12.05—Cinéma "Les enfants du Paradis" (2e partie)

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 8.15—Musique
- 8.45—Cours universitaires
- 9.30—Cours universitaires
- 10.15—Cours universitaires
- 11.00—Le Jour du Seigneur
- 12.00—F.M.A.
- 1.00—Vu d'Ottawa
- 1.30—Les Travaux et les jours
- 2.00—Les Couilles de l'exploit
- 3.00—L'Univers des sports
- 4.00—Dans tous les cantons
- 4.30—Le Cardinal en Afrique
- 5.00—A l'heure du Gonoffo
- 5.30—L'Heure des quilles

6.30—Présence de l'art

- 7.00—Caméra 64
- 7.30—Robin des Bois
- 8.00—Septième Nord
- 8.30—Charivari 64
- 9.30—Temps présent "Mariage"
- 10.00—Affaires publiques
- 10.30—Téléjournal
- 10.45—Supplément régional
- 10.54—Nouvelles du sport
- 11.00—Sport-éclair
- 11.30—Conférence Jean Marzowski

10 CFTM-TV — MONTREAL

SAMEDI, le 25 janvier 1964

- 10.30—Coquet musical
- 12.45—Ouverture — Manchettes - Horsaire
- 1.00—Cinéma de samedi "Le grand gavage"
- 3.00—Sur le matras
- 4.00—La rampe sportive
- 4.30—Centres des loisirs
- 5.00—C'est à voir
- 5.15—Le ralliement des créditistes
- 5.30—Carnet de voyage "Les Philippines"
- 6.00—C'est arrivé cette semaine
- 6.30—Un avocat Mo Alban Frimand
- 6.45—Médecins de famille
- 7.00—Les hommes volants
- 7.30—Jeunesse d'aujourd'hui
- 8.30—Les grands spectacles "L'odyssée de Dr. Wassel"
- 10.45—Nouvelles du jour
- 10.55—La couleur du temps
- 11.00—La ronde des sports
- 11.15—Cinéma du samedi "Lady Palame"
- 12.45—Fermeture

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 11.00—Coquet musical
- 12.30—Ouverture — Horsaire Manchettes
- 12.45—En ce temps-ci
- 1.15—TV Université

2.00—Cinéma du dimanche

- "Le château de la dernière chance"
- 3.30—La science et la vie
- 4.00—Détail au danger (no 6)
- 4.30—Monsieur le maire
- 5.00—Les petits bonhommes du dimanche
- 6.00—Dernière heure
- 6.15—Le Québec en marche
- 6.30—Les jeunes talents Catell
- 7.00—Qui dit vrai?
- 7.30—Club-Spectacle "Barreau blanc"
- 8.00—Police des Plaines
- 9.30—Bon voyage
- 10.00—Découvertes '64
- 10.30—Télé-charade
- 10.45—En première page
- 10.55—Le couleur du temps
- 11.00—La ronde des sports
- 11.15—Face à face
- 12.00—Fermeture

6 CEMT — MONTREAL

SAMEDI, le 25 janvier 1964

- 9.00—Télécourse for Teachers
- 9.30—University Credit Course
- 10.00—Live and Learn
- 10.30—Cuisine
- 11.00—Sandy and Company
- 12.00—Canadian Bowling Classic
- 1.00—En France
- 1.30—Amateur Sports
- 2.00—World of Sport CBC Championship Golf
- 3.00—World of Sport "Cross Canada Curling"
- 4.00—Hancock's Half Hour
- 4.30—Other Country, Other Customs
- 5.00—Forest Rangers
- 5.30—Bugs Bunny
- 6.00—Countrytime
- 6.30—Shi School
- 6.45—CBC-TV News
- 7.00—The Beverly Hillbillies
- 7.30—The Saint
- 8.30—Hockey Boston à Canadiens
- 10.15—Juliette
- 10.45—Let's Talk About
- 11.00—CBC-TV News
- 11.10—Final Edition
- 11.15—The Sports Shop
- 11.35—Film Favorites "Shake Hands with the Devil"

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 9.00—Télécourse for Teachers
- 9.30—University Credit Course
- 10.00—Time for Sunday School
- 10.30—The Answer
- 11.00—Church Service
- 12.00—Projection
- 12.30—Speaking French
- 1.00—Key Notes
- 1.15—The Outdoor Man
- 1.30—Country Calendar
- 2.00—Time of your Life
- 3.00—Heritage
- 3.27—CBC-TV News
- 3.30—Wonderful World of Golf
- 4.30—The Twentieth Century "Mountbatten: Man of Action"
- 5.00—The Sixties
- 5.30—Some of These Days
- 6.00—Mr. Ed
- 6.30—My Three Sons
- 7.00—Mazel
- 7.30—Flashback
- 8.00—The Ed Sullivan Show
- 9.00—Bonanza
- 10.00—A Second Look
- 11.00—CBC-TV News
- 11.10—Final Edition
- 11.15—Metroscope
- 11.45—Sports
- 11.50—Theatrical Theatre

12 CFCF-TV — MONTREAL

SAMEDI, le 25 janvier 1964

- 11.00—The Sound of 12
- 11.15—Meditation
- 11.30—The Liberal Arts
- 12.00—We Want an Answer
- 12.30—Let's Find It
- 1.00—Benny and Cecil
- 1.30—Saturday Surprise Party
- 2.00—Saturday at the Movies "Swirl of Glory"
- 3.30—Wrestling from the Capitol
- 4.30—Like Young
- 5.30—The Honeymooners
- 6.00—Know Your Sports
- 6.30—Wagon Train
- 6.00—The Outer Limits
- 8.00—The Untouchables "The Glenn Little Smith Story"

10.00—77 Sunset Strip

- 11.00—National News
- 11.15—Pulse
- 11.30—Pajama Playhouse "The McConnell Story"
- 1.30—News, Sports, Weather, Meditation

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 11.30—The Sound of 12
- 11.45—Meditation
- 12.00—Italian Film Titre à communiquer
- 1.30—Forum "The Municipal Tax Dollar and Expected Services"
- 2.00—Jean's Place
- 2.30—Montreal Minor Hockey
- 3.30—The Bowery Boys
- 4.30—Spectrum
- 5.00—Telepoll
- 5.30—The Flintstones
- 6.00—Walt Disney Presents
- 7.00—The Danny Thomas Show
- 7.30—Mr. Novak
- 8.30—Arrest and Trial
- 10.00—The Hour Glass
- 11.00—National News
- 11.15—Pulse
- 11.30—Platform
- 12.30—News - Sports - Weather - Meditation

7 CHLT-TV — SHERBROOKE

SAMEDI, le 25 janvier 1964

- 8.45—Cours universitaires (jusqu'à 11 heures)
- 11.00—Pépin
- 11.30—Am Stram Gram
- 12.00—Les Croquignoles
- 12.30—Première Edition
- 12.45—La météo
- 1.00—Midi Sport
- 1.00—Entrée des artistes
- 2.00—Images en tête
- 4.00—Terre des hommes
- 4.30—20 ans express
- 5.00—Les uns les autres
- 5.30—Temps présent

(Suite à la page 14)

LONG
REZUMÉ



RIP
KIRBY



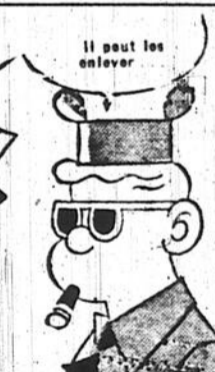
RIVERS



JOE
CURLY
KAY
MOE



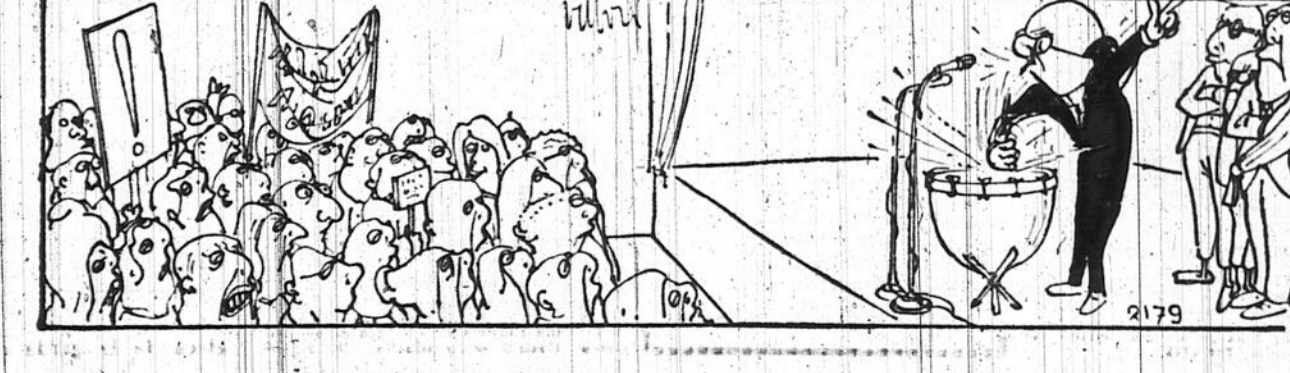
le
THON
NOZ



AT
ST
BY
!



Le
Pr
de
Pi



A la télévision...
(Suite de la page 13)

- 6.00—Détente
- 6.30—Télé-bulletin
- 6.45—Météo
- 6.50—Édition sportive
- 7.00—Soirée canadienne
- 8.00—Dans les rues de Québec
- 8.30—Soirée du hockey
- 10.15—Les couche-tard
- 10.45—Votre choix
- 11.00—Téléjournal
- 11.15—Dernière édition
- 11.30—Cinéma 7

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 8.45—Cours universitaires (jusqu'à 11 h.)
- 11.00—Messe, de la Basilique
- 12.00—F-MA
- 1.00—Le ralliement des créditistes
- 1.15—Documentaire
- 1.30—Les travaux et les jours
- 2.00—Les coulisses de l'exploit
- 3.00—Univers des sports
- 4.00—Dans tous les cantons
- 4.30—Film
- 5.00—L'heure du Concile
- 5.30—L'heure des quilles
- 6.30—Famille Stone
- 7.00—Caméra 64
- 7.30—Robin des bois
- 8.00—7ième Merd
- 8.30—Théâtre d'une heure
- 9.30—Film
- 10.00—Affaires publiques
- 10.45—La dernière chance
- 11.00—Cinéma 7

4 CFCM-TV—QUÉBEC

SAMEDI, le 25 janvier 1964

- 8.45—Cours universitaires
- 11.00—Pépinot
- 11.30—Tour de terre
- 12.00—Croquis
- 12.30—De tout, de tout
- 1.00—Les Vikings
- 1.30—Le tapis vert
- 2.00—Images en tête
- 4.00—Quilles inter-cités
- 5.00—Les uns les autres
- 5.30—Hollywood à l'âge d'or
- 6.00—Nouvelles et météo
- 6.15—Parti libéral
- 6.30—Les hommes volants
- 7.00—Première audition
- 7.30—Tentez votre chance
- 8.00—Dans les rues de Québec
- De 8.30 à 11.00, voir canal 2
- 11.00—Téléjournal
- 11.00—Couronnement de la Reine - Caravel
- 11.30—Téléjournal
- 11.44—En roulant ma boule
- 12.15—La onzième heure
- 12.20—Cinéma du samedi soir

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 8.45—Cours universitaires
- 11.00—Le Jour du Seigneur
- 12.00—Furie
- 12.15—Juri
- 1.00—Sourire en coin
- 1.15—Le Ralliement des Créditistes
- 1.30—Les travaux et les jours
- 2.00—Les Coulisses de l'exploit
- 3.00—Univers des Sports
- 4.00—Dans tous les Cantons
- 4.30—Film
- 5.00—L'heure du Concile
- 5.30—L'heure des quilles
- 6.30—Destination Danger
- 7.00—Caméra 64
- 7.30—Robin des bois
- De 8.00 à 10.30, voir canal 2
- 10.30—Téléjournal
- 10.45—Confidences
- 11.00—Sport éclair
- 11.30—Conférence
- 12.00—Fin des émissions

5 CKMI-TV—QUÉBEC

SAMEDI, le 25 janvier 1964

- 1.30—Test Pattern
- 1.58—Opening (De 2.00 à 7.00, voir canal 6)
- 7.00—The Beverly Hillsbillies
- 7.30—All Star Golf
- 8.30—N.H.L. — Boston à Canadiens
- 10.15—Juliette
- 10.45—Let's Talk About
- 11.00—CBC-TV News
- 11.09—Penthouse 5 "Adam and Evelyn"

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 11.00—Test Pattern
- 11.30—Opening
- 12.00—Sacred Heart Program
- 12.15—The Living World
- 12.30—Speaking French
- 1.00—Keynotes
- 1.1—Outdoors Man
- 1.30—Country Calendar
- 2.00—Time of Your Life
- 3.00—Heritage
- 3.27—CBC TV News
- 3.30—Wonderful World of Golf
- 4.30—Twentieth Century
- 5.00—The Sixties
- 5.30—Some of Those Days
- 6.00—World at Large
- 7.00—Hazel
- 7.30—Flashback
- 8.00—Ed Sullivan
- 9.00—Bonanza
- 10.00—Horizon
- 11.00—CBC-TV News-Sports
- 11.09—Sign Off

3 WCAX—BURLINGTON

SAMEDI, le 25 janvier 1964

- 8.00—Captain Kangaroo
- 9.00—The Alvin Show
- 9.30—Tennessee Tuxedo
- 10.00—Quick Draw McGraw
- 10.30—Mighty Mouse Playhouse
- 11.00—Rin Tin Tin
- 11.30—Rc, Rogers Show
- 12.00—Sky King
- 12.30—Do You Know
- 1.00—TV University
- 1.30—Saturday Spotlight "Going Hollywood"
- 3.00—Channel 3 Handicap Bowling
- 4.00—CBS Match Play Classic
- 5.00—Gale Storm Show
- 5.30—Dance Date
- 6.00—News
- 6.15—Weatherwise
- 6.20—Sports Digest
- 6.30—The Saint
- 7.30—Frankie Glendon Show
- 8.30—Defenders

(Suite à la page 16)

POUR MEILLEURS RESULTATS

LA.4-1171

ANNONCES CLASSÉES

NOS TARIFS :

Minimum \$1.00 pour 2 lignes ou dix mots. (5 mots 1 ligne); pour plus de dix mots: 0.35 la ligne plus de 3 insertions; calculez 0.32 la ligne; plus de 6 insertions 0.30 la ligne.

AMEUBLEMENTS

ABAISSONS les prix de la manufacture Davenport \$29.95. Hide-a-bed \$95.50 Chesterfield 1116. Aussi rembourrage 274 0272 6818 St-André.

A BON MARCHÉ, meubles neufs pour 3 appartements Davenport, chaises, set de cuisine chromé 5 morceaux table extension, set de chambre 3 morceaux fini noyer palis, table à café miroir "plate glass" Sacrificiels \$200. Aucun dépôt, \$2.50 par semaine. 2464 est, Bélanger, 2e étage, 725-2467.

AMEUBLEMENT de 3 app neuf Plançailles brisées Mobilier dinette modèle américain, Scandinave, table ovale noyer arborite, chaises dossiers ronds noyer, sièges cuirette Mobilier chambre, bureau triple, chiffonnier lit-bibliothèque, porte-poussoirs, mobilier salon style exclusif faisant lit avec fauteuil T.V. sur base tournante. Sacrificiels \$350 Payable \$15.00 par mois. 5828 Sherbrooke ouest, HU 1-9887.

AMEUBLEMENT de 3 appartements complètement neufs. Chambre style Scandinave fini noyer avec matelas et sommier inclus Cuisine chromé 4 chaises et table extension Mobilier salon nylon avec fauteuil. Table à café, lampes et aussi T.V. et réfrigérateur. Aucun dépôt nécessaire, sacrificiels \$265, payable \$10 par mois 387-5793 8400 St-Denis.

BALAYEUSE modèle 1963, presque neuve Repris de finance, \$18. CL 4-7842

MACHINE à coudre Singer, bobine ronde Coud avant-arrière. Repris de finance \$19.50 CL 4-7842. CR 7-2831.

MACHINE à coudre Singer, avec cabinet Prix de finance, \$22.50 352-6620

MACHINE à coudre White, automatique, zig zag bouton boutonnière, modèle 1962 Repris de finance, \$35 272-2272.

MACHINE à coudre White, automatique, avec cabinet comme neuve \$50 3819 est Ste-Catherine, LA 6-2847.

MACHINE à coudre White, flamant neuve "Aubaine" \$25. CR 7-7429

MOBILIER DE SALON

Flamant neuf, 2 morceaux \$65. CL 4-7842, 5745 Marselle.

3 CHAMBRES de meubles neufs comprenant: Set de chambre noyer, matelas et sommier double, set de cuisine, set de salon très moderne. Table à café, lampes, \$180 Accepterai \$2 par semaine. 3541 Van Horne, Appt 1, RE 8-4741.

T.V. Westinghouse, modèle Console 21 pces Repris de finance, \$19. CL 4-7842.

LAMPES et TABLES

SALON

\$4, ch.

MAISON ST-DENIS

3658 ST-DENIS

843-6877

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS et chambres à louer. Ameublement neuf, 1462 Boul. Pie IX. Tél: 525-4617.
1/2 luxueusement meublé. Toutes commodités. Chambre de bain. \$15.00 par semaine. 8079, St-Denis.

ARTICLES DE MENAGE

POELE à gaz "Fidelity", 21 pouces. Très propre. DU 1-4012.

ASSURANCE AUTOMOBILE

A DU 1-5730

Assurance-automobile, jusqu'à 11 mois pour payer Marcel E Desmarais courtier
A 725-9130, prime réduite sur assurance automobile et assurance-feu sur propriété quel vie et maladie.

ASSURANCE ALLSTATE

BUREAU DU NORD ET DE L'EST
9 A.M. à 9 P.M. Paiements mensuels
254-0761 — 254-0956

ASSURANCE automobile Camion 11 mois pour payer, services 24 heures. Réclamations réglées rapidement. R. Giroux, RA 9-4274.

ASSURANCE GENERALE

ASSURANCE générale, vie-feu-vol-autom. Facilité de paiement. Toujours à votre service. P. Sarrazin, DU 7-2050.

ASSURANCE vie, automobile, camion, incendie pour ménage ou maison Financement 11 mois R. Giroux, RA 9-4274.

AUTOS A VENDRE

AUBAINE
10 Station-Wagon, différents modèles et marques au prix du gros. Système de chauffage très spécial. P. Jasmin, DU 7-2878, 10650 La-Juinessse.

AUTOS A VENDRE 21

ATTENTION! ATTENTION!
Réalisez votre rêve, devenez propriétaire d'une voiture. Aucun comptant requis, livraison immédiate, 36 mois pour payer. Choix de 150 autos de 1956 à 1963. Pour Inf.: M. Lucien, RE 9-4733.

AUSTIN Sprite 1960, convertible, blanc. Aucun comptant, 30 mois. Bob, 526-5800

BUICK 1956, hard top, \$25. comptant, \$22. mensuel. 526-5551.

BUICK 1958, 4 portes, hard top, très propre, \$850. Tél.: St-Rém., 454-2360.

CHEVROLET 1955, parfaite condition. \$25 comptant, \$22. mensuel. 526-5551.

CHEVROLET 1957, parfait, automatique \$25. comptant, \$26. mensuel. 526-5551.

CHEVROLET 1957, convertible, \$32.00 par mois. Aucun comptant. M. Guillemette, 255-8615.

PARTICULIER, Chevrolet 1957, \$150.00 comptant. Inf.: OR, 6-0988.

CHEVROLET 1959, 4 portes, hard top, garanti 2 ans. \$25. comptant, \$55. par mois. 272-7221.

CHEVROLET Bel-Air 1962, M. Réal LA 6-9410.

CHEVY II 1963, convertible, équipé au complet, très bas millage. Léger comptant, échange accepté, balance 36 mois. M. Lussier, 739-4736.

VENTE DE 3 JOURS SEULEMENT

Chrysler 1961, Newport, convertible, comptant, tout équipé. Echange accepté, termes faciles. 2 Dodge 1962, très propre, radio, automatique, un seul propriétaire. Termes faciles. Jean-Louis Lavrigne, 387-3478 10650 La-Juinessse.

1960 CORVAIR, 6 cylindres, automatique, radio, bas millage, parfaite condition. Vendrais avec ou sans comptant. M. Daire, DU 7-2878.

AUCUN COMPTANT - SPECIAUX DE L'ANNEE

3500 HOCELAGA — CA. 7-2711

1963 Mercury, custom, h.t. \$3270

1962 Pontiac, conv., original, A-1 \$2675

1962 Pontiac Parisienne h.t. \$2370

1962 Mercury, h.t., équipée, A-1 \$2175

1962 Comet, S-22, équipée, A-1 \$1475

1962 Pontiac coach, radio, autom. \$1875

1961 Thunderbird, conv., original \$3725

1961 Chrysler, Windsor, comme neuf \$1825

1961 Chevrolet, coach, aut., radio \$1650

1960 Chevrolet, autom., spécial \$1275

1960 Meteor Montclair, h.t., équipé \$1525

1960 Pontiac, 6 cyl., aut., radio, A-1 \$1475

1959 Plymouth, Six-wag., radio, A-1 \$875

1959 Chevrolet, V-8, aut., radio \$1075

1959 Pontiac, Laurentian, coach, A-1 \$1175

1959 Plymouth, sedan, aut., radio \$1075

1959 Comet, radio, comme neuf \$550

1958 Meteor coach, radio, bijou \$675

1958 Plymouth, 6 cyl., radio, A-1 \$575

1958 Buick, conv., équipé, noir \$1075

1958 Buick, hard-top, A-1, aubaine \$825

1957 Monarch, sedan, automatique \$225

1956 Plymouth, hard-top, radio \$275

1956 Chevrolet, 6 cyl., Panel, A-1 \$275

JEEP avec pelle, bon ordre \$475.

DOMINION AUTOMOBILE ENRG.

\$775.
DODGE 1959, différents modèles. Première, arrivé premier servi. Taux de finance spéciaux. P. Jasmin, DU 7-2878, 10650, La-Juinessse.

GRANDE VENTE D'APRES NOEL

PAS DE COMPTANT

AUTOS DE \$500. — \$5.00 PAR SEMAINE

AUTOS DE \$1000. — \$8.00 PAR SEMAINE

1955 Dodge, autom., radio, petit bijou \$240

1955 Ford Fairlane, sedan, propre \$370

1956 International pick up 3 tonnes \$395

1956 Pontiac, aut., radio, A-1 \$430

1957 Dodge, 41.000 milles original \$550

1957 Mercury, h.t., A-1 \$575

1957 Chevrolet, sedan, radio, original \$575

1957 Oldsmobile, 2 portes, h.t., A-1 \$595

1957 Pontiac, coach, radio, bijou \$595

1957 Chevrolet, S.W., 9 passagers \$695

1958 Chevrolet, sedan, radio \$795

1958 Dodge, autom., A-1 \$895

1959 Ford S.W., bijou \$1145

1959 Pontiac, Laurentian, V-8, std. \$1195

1959 Buick, aut., radio, vrai bijou \$1245

1960 Chevrolet, Bel-Air, coach, radio \$1245

1960 Ford Galaxie, tout équipé \$1395

1950 Pontiac Parisienne, original \$1695

1961 Meteor, conv., vrai bijou \$1895

1962 Mercury Monterey, 6, autom. \$1900

1962 Chevrolet S.W., original \$2150

NOTRE-DAME (coin Desormeau) — CL 4-2333

FORD Fairlane 1958, \$695, \$25. comptant, \$31. mensuel. 526-5551.

JAGUAR 1959, automatique, radio, 6 cyl., très propre, pour aussi peu que \$26.00 par mois. Aucun comptant. M. Guillemette, 255-8615.

PARTICULIER, Mercury Monterey 8 55 1963, convertible, console \$590 comptant. 725-0464.

METEOR 1956, parfait, radio, \$50. comptant, \$43. mensuel. 526-5551.

MONARCH 1961, hard top, M. Partizill LA 6-9410.

MARCHAND AUTO

4280 HOCELAGA

1959 Meteor \$750

1962 Galaxie, radio, autom. \$1675

1961 Chevrolet, radio, autom. \$1475

1958 Chevrolet, radio, standard \$790

1955 Buick, radio, standard \$175

1957 Chevrolet, standard \$475

1957 Olds., radio, aut., parfait ordre \$500.

256-0502

PONTIAC 1958, garanti 2 ans. \$25. comptant, \$43. par mois. 272-7221.

PONTIAC 1960, comme neuf. \$50. comptant, \$52 mensuel. 526-5551.

PONTIAC Parisienne 1963, 2 portes hard top, 6,000 milles, équipé au complet. Le gér. comptant, échange accepté, balance 36 mois. M. Tessier, 739-4735.

AUTOS A VENDRE 21

PONTIAC convertible 1961 tout équipé M. André, LA 6-9410.

BESOIN D'ESPACE

1962 Galaxie 500, h.t., équipé

1962 Pontiac Parisienne, h.t., équipé

1962 Pontiac Parisienne, conv., équipé

1962 Chevrolet Impala, conv., équipé

1961 Meteor Montclair, équipé

1962 Volkswagen (1500) comme neuf

1962 Oldsmobile, Super 88 h.t., équipé

1960 Buick, h.t., tout équipé

1962 Chevrolet, S.W., 4 portes, autom.

1959 Pontiac, automatique, radio.

1959 Chevrolet Bel-Air, autom., radio

1958 Chevrolet, automatique, radio

1957 Buick, h.t., tout équipé

1958 Oldsmobile, Super 88, hard top

1957 Oldsmobile, hard top

1957 Pontiac, hard top. (35,000 milles)

1957 Mercury, aubaine

1956 Mercury, très propre Aubaine.

1957 Morris Minor, très propre

1961 Morris 850, comme neuf

1963 Austin Spring, démonstrateur.

50 autres modèles à prix d'aubaine.

12 mois, 12,000 milles de garanti

DELISLE AUTOMOBILE LTEE

2760 RACHEL EST — LA 6-3331

2815 EST, SHERBROOKE — LA 6-2613

REPRIS DE FINANCE

Modèles 1954 à 1962, pour balance de paiements, convertibles, hard top, sedans, aucun comptant, 30 mois pour payer. M. Guillemette 255-8615.

VALIANT 1961, 2 portes, en parfaite condition, très bas millage. Vendrais avec ou sans comptant. M. Gallaire, DU 7-2878.

VALIANT 1961, sedan, V-200, automatique radio, noir. Aucun comptant 30 mois M. Bob, 526-3444.

VAUXHALL Cresta 1960, M. André LA 6-9419.

VAUXHALL 1960, garanti 2 ans. \$25 comptant, \$40. par mois 272-7221.

VOLKSWAGEN 1957, bon état. \$25. comptant, \$22. mensuel. 526-5551.

AUCUN COMPTANT

Si marié et bonnes références

CADEAUX D'AUTOS

1954 Dodge, S.W., bonne mécanique \$100

1955 Buick, h.t., mécanique A-1 \$100

1955 Ford, delivery, propre \$190

1956 Pontiac, très bonne mécanique \$190

1957 Dodge, très propre \$125

1957 Buick, h.t., bonne mécanique \$250

1955 Ford pick up, 1/2 tonne \$240

1958 Vauxhall, très bonne mécanique \$275

1959 Buick, h.t., mécanique A-1 \$275

1955 Buick, h.t., très beau \$275

1959 Vauxhall, très bonne mécanique \$275

1957 Plymouth, aut., radio, bijou \$250

1957 Plymouth, conv., très propre \$250

1958 Dodge, S.W., mécanique A-1 \$375

1955 Mercury, très propre \$335

1958 Nash Métropolitain, vrai bijou \$340

1956 Chevrolet, radio, A-1 \$440

1957 Chevrolet, sedan, radio, bijou \$445

1958 DeSoto, sedan, propre \$595

1959 Austin Cambridge, vrai bijou \$535

1959 Vauxhall, Cresta, vrai bijou \$636

1958 Ford, très propre \$750

1958 Pontiac, coach, très beau \$775

1959 Ford, sedan, radio \$895

1959 Buick, sedan, vrai bijou \$1140

Choix de 100 autos et plus

4730 ONTARIO (coin Stee) — CL 9-6715

AUTOS CAMIONS DEMANDES 22

ALLONS chercher votre belle voiture dont vous voulez vous débarrasser. CR 9-8311.

BEDARD AUTO SALVAGE. Nous avons besoin de 50 voitures pour ferraille service ment. 254-1677.

NE DONNEZ PAS VOTRE VOITURE

EN ECHANGE

Palermos comptant Plus hauts prix pour voitures de marque: Chevrolet, Pontiac et Ford 1957 à 1962 Impala Auto Lido, 1900 Boul. Taschereau, Lemoyne, 671-6168.

A VENDRE - DIVERS 25

4 AQUARIUMS à vendre, tout équipé. LA 6-7398.

COLPORTEURS - VENDEURS

A l'Université de Montréal

RÉCITAL LEPAGE



Le troisième de la série des cinq concerts universitaires du Conseil des Arts se tiendra au Grand Salon du Centre social de l'Université de Montréal, 2332, avenue Maplewood, dimanche soir, 26 janvier, à 8 h. 30. Il présentera Mlle Pierrette Lepage, pianiste.

Après avoir commencé ses études musicales à l'âge de 4 ans, Pierrette Lepage obtint le baccalauréat en musique de l'Université Laval de Québec à l'âge de 12 ans. Elle poursuivit ensuite ses études à l'Université de Toronto et termina avec grande distinction le cours menant au "Artist Diploma". A l'Université de Toronto, elle a également obtenu son baccalauréat en arts. Grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada, elle a étudié à Paris avec Lazare Lévy. Pierrette Lepage a aussi étudié avec Constantin Klimoff à Québec et avec Alberto Guerrero au Conservatoire de Toronto.

Pierrette Lepage a mérité plusieurs prix et bourses et a donné de nombreux récitals en Ontario et au Québec, en France et en Algérie. Elle a également été soliste avec plusieurs orchestres symphoniques du Canada et au réseau de Radio-Canada.

A L'HOTEL CENTRAL — Un gala aura lieu mardi, le 11 février, pour célébrer le septième anniversaire de Roger Larue comme maître d'hôtel et gérant de l'hôtel Central de Chomedey. Le spectacle sera continué de 8 h. du soir à la fermeture et une pléiade d'artistes sera au programme. Pour réservations, appelez MU 1-2573 ou MU 1-0012.



ON FETE WILLIE LAMOTHE — Une soirée de gala aura lieu lundi soir, le 27 janvier, pour célébrer l'anniversaire de naissance du chanteur Willie Lamothé. Une pléiade d'artistes présentera un spectacle continué, à compter de 8 h. Les Jérolas, les Tear Drop, les Badlins, Guy Denis, Guy Roger, Gilles Letarte, Roger Miron, et plusieurs autres seront du spectacle. L'organisateur de la soirée, Roméo Pérusse, sera l'animateur. Pour réservations, signalez VI 2-8348. Le café Figaro est situé au 4475 boulevard St-Laurent.

Le Choeur métropolitain

Chanteurs demandés

Le Choeur métropolitain, une chorale mixte qui a obtenu plusieurs succès et s'est méritée la faveur des critiques et du public, fait appel à tous les citoyens de la région métropolitaine afin de recruter des chanteurs.

Ceci en prévision de plusieurs représentations importantes qui seront données prochainement. Tous les intéressés n'ont qu'à se rendre le mardi soir, à 8 h., au 2015, rue Gifford ou appelez 525-2428.

Le rêve d'une souris

Langes Corners, Wis. (UPI) — La fabrication de la meule de fromage "la plus grosse au monde", qui pèse 17 tonnes, a été terminée 18 heures plus tôt que prévu.

L'énorme meule de 34.561 livres sera gardée dans une chambre froide pendant 35 jours après quoi elle sera asséchée pendant une semaine avant d'être enveloppée de cire. Le 8 avril, la meule géante sera chargée à bord d'une remorque spéciale pour être transportée à New York où elle sera exposée à l'exposition mondiale qui débute le 22 avril.



CHAMPION DU MONDE — Le Canadien Donald Jackson, qui a remporté le championnat du monde en 1962 quand il a tout simplement émerveillé plus de 18.000 personnes à Prague, en Tchécoslovaquie, vient d'entreprendre sa seconde tournée professionnelle avec les "Ice Follies" et c'est dire qu'on pourra être enchanté par son merveilleux talent, au Forum, du 4 au 11 février lorsque la revue sur glace favorite des Montréalais nous rendra visite comme c'est le cas tous les ans, en février.

Une inoubliable fantaisie
COLUMBIA PICTURES présente
Jack Lemmon
Under the gum-gum tree
IN YUMMY COLOR

Jack Lemmon Edie Adams
Carol Lynley Imogene Coca
Dean Jones Paul Lynde

2e SEMAINE

PALACE

ST-DENIS BIJOU

LES GRANDS CHEMINS
CINEMA SCOPE
ROBERT HOSSEIN
ANOUX AIMEE

MARTINE CAROL
JACQUES SERNAS
LES VOUS VENITIENNES
EN COULEURS

RECHERCHÉ...

pour la séduction de 273 femmes
Enlèvement de 170 hommes
Le nombre de 11 femmes!

MICHELE DANIELLE
MORGAN DARRIEUX

HILDEGARD NEFF • CHARLES DENNER

Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE



LE RENDEZ-VOUS SPORTIF

EN GRANDE VEDETTE CETTE SEMAINE

★ **YVAN DANIEL**
présente cette semaine

★ **MICHELE ANDRAY**
Jolie chanteuse

populaire interprète de la chanson
DANS UN GRAND SPECTACLE

★ **CLAUDE GIRARDIN**

Maintenant ouvert
"LE PETIT CAPORAL"
Nouvelle boîte de Raymond Lévesque

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES

AUCUN FRAIS DE :
soirée — entrée — minimum

CARROUSEL
SALLE DE RECEPTION
6626, ST-HUBERT — CR. 9-0148

ciné-week-end

3860 rue st-urbain, montreal, tel.: 274-7534

BIENTÔT
LES
NOUVELLES
VACANCES
DE
MONSIEUR
HULOT

centre de culture cinématographique

ILS FONT UN TAPAGE SANS
PRECEDENT DANS L'OUEST
FRANK SINATRA • DEAN MARTIN
ANTA EKBERG • URSULA ANDRESS



TECHNICOLOR **4 FOR TEXAS**
LOEWS A L'AFFICHE

ST-GEORGES MOTOR HOTEL

12940 est, NOTRE-DAME (Pointe-aux-Trembles) MI. 5-8853
présente 3 soirées dansantes



SAFARIS

POUR LES ADULTES

Vendredi et samedi
de 8 h. p.m. à la fermeture

POUR LES JEUNES

Dimanche seulement
de 8 h. p.m. à minuit

avec l'ensemble dynamique
LES SAFARIS

Toutes les danses modernes,
twist, rock n' roll, bossa-nova
etc. (bars fermés).

invitation spéciale de la part de
FRENCHIE JARRAUD
de CJMS

le 31 janvier à 7 h. p.m.
à l'Hôtel St-Georges

80 MOTELS A PARTIR DE \$7.00 — SALLE A DINER — SALONS-BARS — SALLE DE QUILLES 20 ALLEES AUTOMATIQUES — PERMIS COMPLET R.A.Q.

AMZ-ZHHA



RECORD



DOZJID



JEANNE



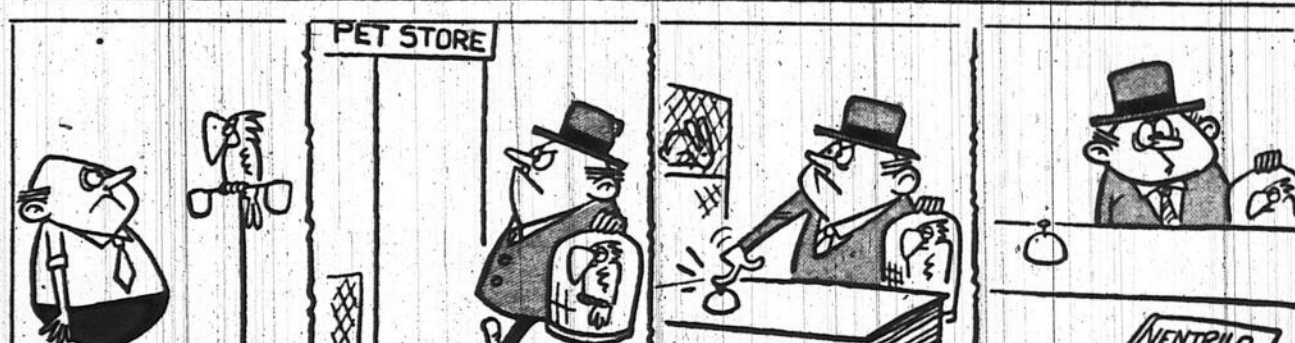
L'AGENT SECRET X-9



BOO



NONO



A la télévision...

- (Suite de la page 14)
- 9.30—Phil Silvers**
10.00—Guns & Saxes
11.00—Final Edition
11.15—Tomorrow's Weather
11.20—Sports Final
11.25—Saturday Night Command Performance "The Last Mile"
- DIMANCHE, le 26 janvier 1964**
- 9.30—Christophers**
9.45—British Calendar
10.00—Lamp Unto My Feet
10.30—Look Up and Live
11.00—Camera 3
11.30—Faith for Today
12.00—This is the Life
12.30—Face the Nation
1.00—Big Picture
1.30—Film Shorts
2.30—CBS Sports Spectacular
4.00—U.S. Professional Bowling
5.00—Alumni Fan
5.30—Amateur Hour
6.00—Wizard of Oz
6.30—Mr. Ed
7.00—Lassie
7.30—My Favorite Martian
8.00—Ed Sullivan Show
9.00—Judy Garland Show
10.00—Candid Camera
10.30—What's My Line
11.00—CBS News
11.15—Sunday Night Classic "The Painted Veil"

5 WPTZ — PLATTSBURGH N.Y.

- SAMEDI, le 25 janvier 1964**
- 9.15—Salvation Army**
9.30—Ruff and Reddy
10.00—Hector Heathcote
10.30—Fireball XL-5
11.00—Dennis the Menace
11.30—Fury
12.00—Lazy L Ranch
12.30—Bullwinkle
1.00—Exploring
2.00—A Communicuer
2.30—Challenge Golf
3.30—Pro Bowlers
5.00—Wide World of Sports
6.30—Pro-Olympics
7.00—The Lieutenant
8.00—Lawrence Welk
9.00—Saturday Night at the Movies "Until They Sail"
11.00—Sports Digest

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 1.00—Sacred Heart**
1.15—The Christophers
1.30—Oral Roberts
2.00—Championship Bridge
2.30—Big Picture
3.00—New York State Bowling
4.00—Shell World of Golf
5.00—Science Fair
5.30—G.E. College Bowl
6.00—Meet the Press
6.30—Greatest Show on Earth
7.30—Walt Disney's Wonderful World of Color
8.30—Trails West
9.00—Bonanza
10.00—Joey Bishop
10.30—Burke's Law

8 CORNWALL

- SAMEDI, le 25 janvier 1964**
- "In the Metro"**
"Dual Alibi"
9.30—Morning Movie "The Young in Heart"
11.00—Kiddo
12.00—Let's Find Out
12.30—The Three Stooges
1.00—Junior Auction
1.30—Saturday Movie
3.00—Cartoon Party
3.30—Saturday Date
5.00—We Want an Answer
5.30—Beany and Cecil
6.00—News and Weather
6.10—Skiskule
6.30—Wagon Train
8.00—Hollywood Spectacular "The Pajama Game"
10.00—Wrestling
11.00—CTV National News
11.15—Sports Final
11.25—Saturday Night Movie "Cleopatra"

DIMANCHE, le 26 janvier 1964

- 9.05—Best of Cartoonerville**
11.05—Sword of Freedom
11.30—En France (no 17)
12.00—Venture
1.00—House Detective
1.45—Fashion Showcases
2.00—Double Bill "The Sword of Monte Cristo" "Ambush at Cimarron Pass"
4.15—The Golden Tee Show
4.30—The Bishop Show Program
5.00—Telepoll
5.30—Death Valley Days
6.00—Walt Disney Presents
6.00—The Danny Thomas Show
7.30—Mr. Novak
8.30—Arrest and Trial "Onward and Upward"
10.00—The Hourglass "The Highland Story"
11.00—CTV National News
11.15—Sports Final
11.25—Pierre Berton
11.55—Newsreel
12.10—British TV News
12.25—Sign-Off



Métrospective:

par Jean-Pierre Sanche

Si j'ai la cuisse droite couverte de meurtrissures pour ne pas dire de "bleus", Denis Rajotte, le sympathique instructeur des Royaux de Sorel, peut s'en féliciter. Attendez que je m'explique.

C'est à ses côtés que j'ai assisté mardi soir à la joute mettant aux prises ses Royaux avec le National au Colisée Cardin, lequel en passant est d'une propreté inouïe. Rajotte voulait à tout prix voir son club triompher dans cet engagement et il était d'une telle nervosité que pendant soixante minutes il n'a pas cessé un seul instant de jouer du genou à mes dépens.

Cette intéressante partie, on le sait, s'est terminée par le compte de 4-4 et si les Royaux avaient triomphé ils seraient montés sur un pied d'égalité en deuxième position de la division Est de la ligue Métro avec le National.

Le propriétaire du Sorel vise la deuxième position du classement pour plusieurs raisons mais la principale est qu'en terminant ainsi, les Royaux obtiendraient le privilège de disputer la première et la dernière parties dans leur patelin et Rajotte affirme que cela lui permettrait de boucler son budget. Autrement, il risque d'accuser un déficit, ce à quoi il n'est pas tellement intéressé.

Les assistances au cours de la première tranche de la saison ont été sensi-

blement inférieures à celles de l'an dernier, m'a-t-il confié, mais depuis le début de la nouvelle année le club va mieux et les foules recommencent à accourir au Colisée Cardin, où, soit dit en passant, le prix d'entrée pour assister à une joute de la ligue Métro est de 50 cents.

Rajotte m'a aussi révélé que, contrairement à certains rumeurs qui ont circulées, il n'avait jamais songé à vendre le club ou à le retirer de la ligue Métro l'an prochain.

"Certes, nous avons à surmonter des problèmes que la plupart des autres clubs n'ont pas, mais en autant que je suis concerné les Royaux sont dans la Métro pour y demeurer. J'en suis à ma première saison à titre de propriétaire de l'équipe. J'ai commis des bévues à cause de mon manque d'expérience mais j'apprends "mon catéchisme" tous les jours et je serai plus alerte l'hiver prochain."

Dans un autre ordre d'idée, je m'étais laissé dire à maintes reprises que ce n'était pas rose pour les joueurs adversaires d'aller jouer à Sorel!

C'est vrai que la foule ne manifeste pas de la même façon qu'à d'autres endroits où les clubs du circuit évoluent. Mais je n'ai rien vu d'anormal. Au contraire, les partisans des Royaux appuient avec une verve qu'on ne rencontre pas ailleurs les efforts des joueurs. Il fallait

Visite au pays du Survenant

les voir réagir mardi soir quand le rusé Gilles Cartier a réussi son 130e but pour s'approcher à un point du record établi par Jean-Pierre Mallette, du National, il y a quelques années.

Les yeux des quelque 1.200 spectateurs présents étaient tous rivés sur cet élégant joueur depuis le début de la rencontre et on sentait que tout le monde était nerveux — sans oublier mon ami Denis Rajotte. Cartier est venu bien près de compter à plusieurs reprises dans les deux premiers vingt mais ce n'est qu'au début du troisième qu'il a réussi à trouver le fond du filet et son but a été salué par une ovation comparable à celles que recevaient Maurice Richard au Forum à la suite d'un de ses exploits.

On m'avait dit aussi que les Sorelois prenaient un malin plaisir à lancer des objets de toutes sortes sur la patinoire et à vociférer contre tout et rien. Tout s'est déroulé dans un ordre impeccable mardi. Bien sûr, on a lancé quelques tasses de papier et des programmes sur la glace à l'occasion mais n'en lancent-t-on pas au Centre Sauvé, au Forum, à Verdun et ailleurs?

Je n'ai par ailleurs jamais vu les portecouleurs du National patiner avec autant d'aisance que dans cette rencontre et seulement huit punitions ont été imposées durant le match. Bref, s'il arrive que la foule se met en colère, je ne pense pas que ce soit une exclusivité soreloise. Rajotte m'a d'ailleurs admis qu'il y

avait quelques anicroches qui s'étaient produites dans le courant de la saison mais il fait tout ce qui est possible pour voir à ce qu'elles ne se répètent pas et que l'ordre règne. Et l'ordre régnait mardi soir.

HORS-JEU...

● Gérard Salvas, des Royaux de Sorel, étudia à Trois-Rivières. Il a brillé d'un vif éclat mardi soir en enregistrant deux buts. Il s'en est par ailleurs fait refuser un autre.

● Les dirigeants du Laval sont toujours désireux de renforcer leurs cadres. Tous les jeunes joueurs intéressés à pratiquer avec cette équipe ce matin sont priés de communiquer avec l'instructeur Jean-Paul Renaud en signalant NO. 1-7738.

● Denis Rajotte, le propriétaire du Sorel, est portier au club de golf de Laval-sur-le-Lac durant la saison estivale.

● Tous les joueurs des Royaux étaient les invités de Rajotte hier soir à un banquet tenu à la salle Jacques-Cartier de Sorel. Denis leur avait promis ce banquet s'ils remportaient trois victoires consécutives.

● Jacques Boisvert, de l'hebdo "Le Sorelois", accomplit une besogne admirable à titre de publicitaire des Royaux.

● Paul Larivée, l'instructeur du National, a fait évoluer le joueur de défense Denis Duchesne à l'offensive à plusieurs reprises mardi et il s'est très bien tiré d'affaires.

Tous les clubs à l'oeuvre dimanche

ST-JÉRÔME confiant de tirer son épingle du jeu

Les Maple Leafs de Verdun tenteront de reprendre la première position de la division Ouest de la ligue Métropolitaine dimanche alors qu'ils rendront visite aux Alouettes de St-Jérôme.

Les Leafs ont perdu la première position jeudi soir aux dépens des menaçants Monarchs de N.D.G. qui ont martyrisé les Braves de Maisonneuve 7-2. Ils tirent présentement de l'arrière par un point.

Les Alouettes, qui n'ont pas encore digéré le revers de 5-2 qu'ils ont subi dimanche dernier contre les Royaux de Sorel sur leur propre patinoire, attendent

les Verdunois de pied ferme. L'instructeur Jacques Locas a soumis ses protégés à quelques rigoureux exercices cette semaine et tous ont démontré beaucoup d'ardeur au jeu. Il pourra compter sur une équipe au grand complet dans cet engagement.

Les Alouettes occupent présentement la quatrième place de la division Ouest du circuit McKellar, mais à seulement cinq points de la tête. Ils ont joué plus ou moins nonchalamment dernièrement et Locas a laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de badiner pendant encore bien longtemps avec le "bois mort". C'est la première position qu'il vise et il entend prendre les moyens qui s'imposent pour terminer au sommet lorsque le calendrier régulier aura été écoulé.

Si l'on parle couramment des chances de succès de certaines autres équipes dans la lutte pour le championnat, il ne faudrait pour aucune raison négliger celles des Jérômiens. Locas peut compter sur des joueurs robustes, des compteurs prolifiques, un excellent gardien et une défen-

sive plus que passable et s'ils réussissent à retrouver leur élan du début de la saison, il est logique de croire que les Alouettes feront la vie très dure à leurs adversaires d'ici la fin de la campagne.



Yvon Houle

"Les Jérômiens l'attendent de pied ferme"

Montréal-Nord se doit de gagner

Au Centre sportif Sauvé, le National sera l'hôte du Montréal-Nord et s'ils veulent augmenter leurs chances de participer aux séries éliminatoires, les Castors se doivent pratiquement à tout prix de triompher.

Après avoir connu une série de succès, les Castors ont subi un échec de 8-4 sur leur propre patinoire jeudi soir contre les Maroons de Lachine et ils tirent actuellement du Laval par huit points en cinquième place de la division Est.

Le joueur de défense Richard Paul et l'avant Gilles Gagné manqueront probablement à l'appel pour le National dans cet engagement et l'instructeur Paul Larivée a donné à entendre qu'il aurait recours aux services d'une recrue, l'ailier droit Paul Lajeunesse, du National B. Il est également possible que l'arrière-garde Denis Duchesne soit de nouveau utilisé à l'avant.

Paul et Gagné n'ont pas joué jeudi soir à Sorel. Ils sont tous deux sur la liste des blessés et on ignore quand ils seront en mesure d'effectuer un retour au jeu.

Si cette partie est d'une importance vitale pour Montréal-Nord, elle l'est tout autant pour le National qui détient une faible avance de deux points sur les Royaux de Sorel en deuxième position de la section Est.

Cartier à l'affût du record de Mallette

Au Colisée Cardin de Sorel, les Royaux recevront la visite des puissants Bombardiers de Rosemont, champions de la division Est de la ligue et cette partie promet d'être un enlevant duel.

Advenant une défaite du National, les Royaux auraient une autre occasion de s'installer en deuxième position de la division Est sur un pied d'égalité avec cette dernière équipe mais tous les partisans du Sorel auront une fois de plus les yeux rivés sur l'incomparable Gilles Cartier qui aura une chance d'égaliser et d'abaisser le record de Jean-Pierre Mallette, anciennement de la Palestre, pour le plus grand nombre de buts réussi par un joueur dans la ligue Métro.

Cartier a actuellement 130 buts à son actif et le record de Mallette est de 131.

Dans les autres parties à l'affiche dimanche, le Laval affrontera les Maroons de Lachine et le Maisonneuve se mesurera aux Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce dans la soirée au Forum.

Dans la ligue Montréal junior

Oublions HIER et pensons à DEMAIN

"Oublions hier et pensons à demain." Telle est la devise que les six équipes de la ligue Montréal junior mettent en pratique depuis l'amère déception de la joute d'étoiles de jeudi soir.

Si le mot déception est employé ce n'est pas la faute des joueurs qui représentaient le circuit mais bien plus parce que les dirigeants de la ligue croyaient dur comme fer en une victoire de leurs délégués. Le chagrin est doublement plus atroce.

Mais il faut reléguer aux oubliettes cette soirée qui fut tout de même agréable et songer à l'avenir car tout ne s'arrête pas là.

Si les étoiles de la ligue Montréal junior ont baissé pavillon, ils n'ont pas à en rougir. Le circuit que dirige M. Armand Bourcier en est seulement à sa deuxième année d'existence et si l'on analyse les faits bien en face, tous les gens qui sont liés à cette ligue doivent se réjouir d'en être membres, car le travail accompli durant ce court laps de temps est très méritoire.

Les directeurs de la ligue ne se reposeront pas sur leurs lauriers. Ils travailleront encore plus fort pour que l'an prochain ils atteignent leur objectif, celui de former un second circuit de hockey junior qui équivaudra à celui de la ligue Métropolitaine.

LA FIN APPROCHE

Demain les six équipes de la ligue renoueront avec la compétition avec la seule pensée de participer aux séries éliminatoires.

Il ne reste plus que 17 parties à être disputées dans la ligue Montréal pour que la saison régulière prenne fin. Cela se fera rapidement.

St-Michel, les Rangers, Ville d'Anjou et Montréal-Nord ont six rencontres à jouer mais pour les Rockets de Villeray, il n'en reste plus que quatre et pour Sts-Martyrs, cinq.

Toutes les joutes ont leur importance et chacune d'elles doit être considérée à sa juste valeur.

Villeray et Sts-Martyrs se font la lutte pour la première position du classement avec St-Michel, qui possède encore des chances mathématiques de rejoindre ses rivaux.

Montréal-Nord et les Rangers se livrent un combat acharné pour le quatrième rang tandis que Ville d'Anjou pourrait mélanger les cartes dans le temps de le dire.

Demain, les Rangers et le club Royal s'affrontent à l'aréna Montréal-Nord. A l'aréna Villeray, les Citadins de Ville d'Anjou seront opposés aux Rockets de Villeray et les Impalas de St-Michel disputeront la victoire aux Castors des Sts-Martyrs.

Le calendrier de la ligue junior Inter-Cité révisé

La ligue Inter-Cité junior présentera en fin de semaine quatre joutes régulières. Une sera disputée aujourd'hui et trois dimanche.

A la suite du retrait de Fabreville, la direction s'est vue obligée d'altérer le calendrier des joutes. Une autre cédule complète sera publiée sous peu. Le retrait du Fabreville, à cause de difficultés financières, a passablement affecté le classement des équipes. Toutes les joutes des différents clubs contre le Fabreville ont été annulées. Par contre, le record individuel des compteurs et des gardiens de buts est demeuré intact. Tous les clubs disputeront maintenant 28 joutes dans la course au championnat, soit quatre joutes contre chacune des équipes adversaires. Six clubs participeront aux éliminatoires et présentement aucune équipe n'est éliminée. C'est donc dire que toutes les joutes sont importantes. Seul le Comité des Jeunes semble assuré du championnat de saison.

Samedi, à 7 heures, à l'arena Montréal-Nord, le Salon des Sports d'Anatole Vinette recevra la visite du St-Laurent. Dimanche, Salon des Sports se rendra à Ste-Thérèse pour 6 heures où il affrontera le Chambly pendant que deux parties seront disputées à l'arena Marquette. Dans la première joute, le Comité des Jeunes se mesurera au Notre-Dame du Rosaire à 8 heures pendant qu'à 8 heures, St-Anselme et Canadiens se disputeront les honneurs.

HOCKEY

Dimanche 26 janvier
2 h. 30 P.M.

Montréal-Nord
vs
Palestre Nationale

HOCKEY SENIOR
à 8 h. p.m.

PAUL-SAUVE

CENTRE SPORTIF
725 1456

Clarence S. CAMPBELL,

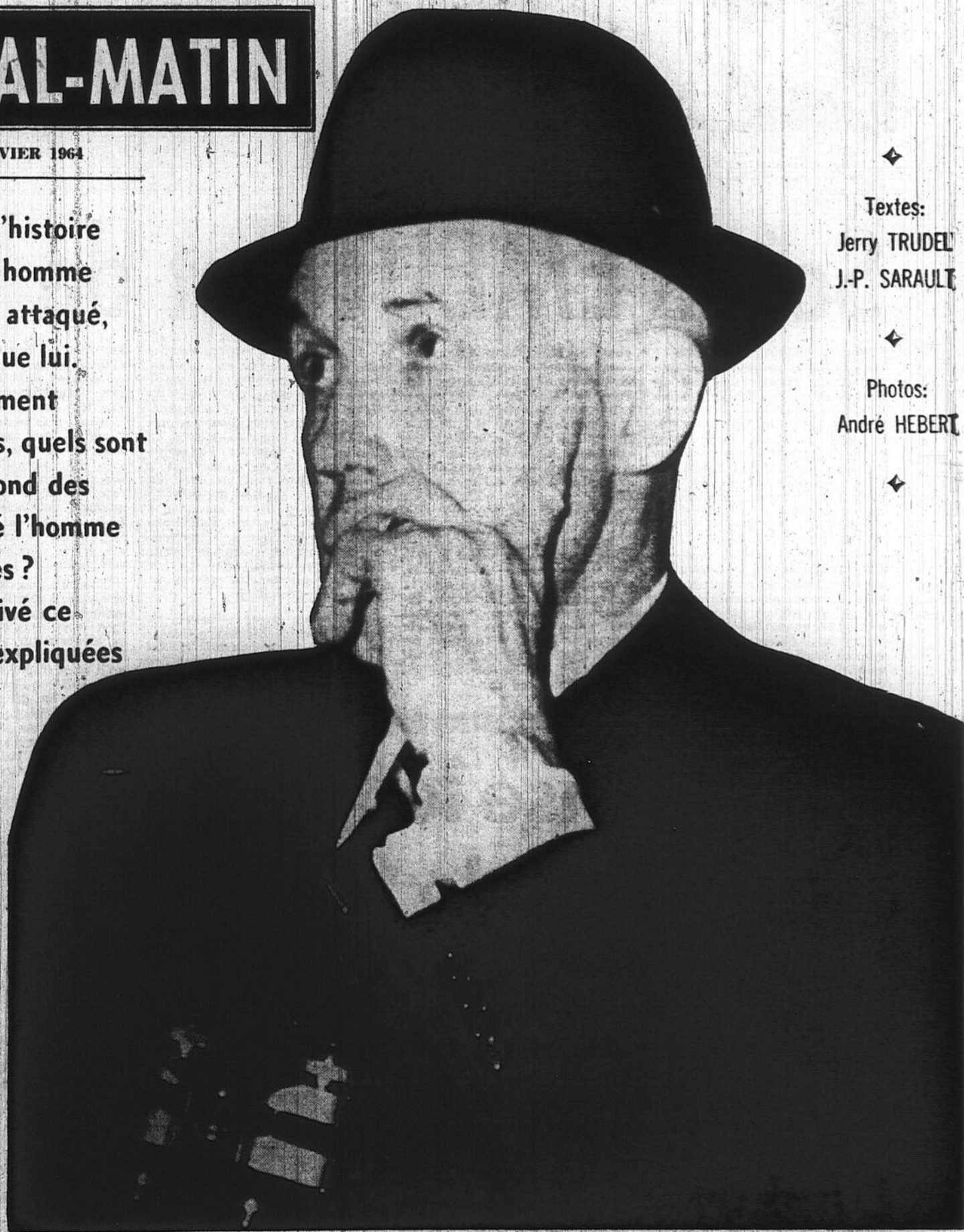
M.B.E., C.R.

président de la Ligue Nationale de Hockey

MONTREAL-MATIN

MONTREAL SAMEDI, 25 JANVIER 1964

Jamais peut-être, dans l'histoire du sport au Canada, un homme a-t-il été aussi critiqué, attaqué, vilipendé et condamné que lui. Mais qui le connaît vraiment et, parmi ses détracteurs, quels sont ceux qui sont allés au fond des choses et qui ont écouté l'homme avant de faire son procès? Les raisons qui ont motivé ce reportage spécial sont expliquées en page 21 et les autres pages relatent la carrière et les oeuvres du troisième président de la ligue Nationale tout en donnant les propres réponses de ce dernier aux questions les plus controversées dans l'esprit des amateurs de hockey.



Textes:
Jerry TRUDEL
J.-P. SARAULT

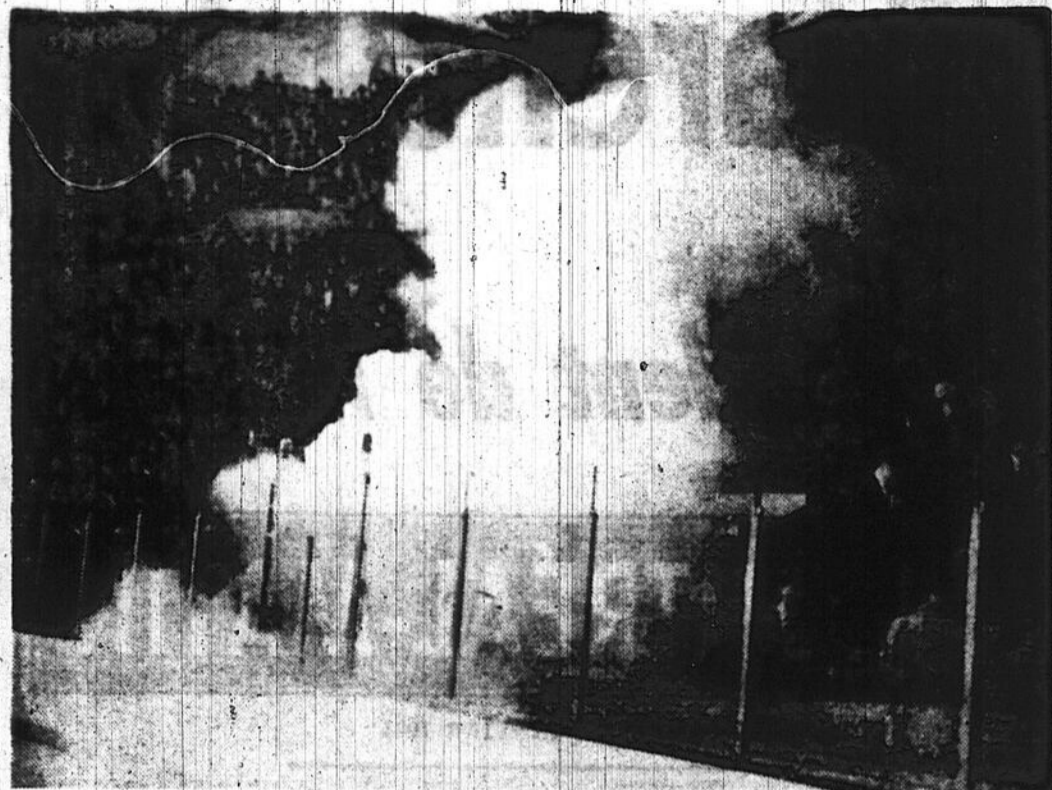
Photos:
André HEBERT

A la fois JUGE et AVOCAT de ses JOUEURS



TOUT EST NOTE — Le président prend souvent des notes au cours de la partie. Il est toujours accompagné de sa charmante épouse (née Phyllis King) qui fut sa secrétaire durant huit ans et demi.

HIROSHIMA AU FORUM!



Soir d'ÉMEUTE et de HONTE!

Pour les Irlandais, le soir du 17 mars 1955 a peut-être été une autre belle manifestation de réjouissance et de libations, mais pour les Canadiens français, cette date marque un terrible soir d'émeute et de honte. Disons tout de suite cependant que la honte n'est pas attribuée aux Canadiens français, comme ont cherché à le faire croire certains journaux de langue anglaise de Montréal et de tout le Canada à cette époque et même souvent depuis.

Ce ne sont pas les Canadiens français qui ont eu une conduite honteuse mais une brigade de voyous dont plusieurs s'exprimaient en anglais et dont plusieurs ne connaissaient rien au hockey ni à l'affaire en cause et qui ont profité du désordre pour assouvir leurs propres instincts de pillage et de vandalisme. La

honte est bien plutôt celle qu'ont ressentie les Canadiens français bien pensants à la tragique tournure des événements car même s'ils étaient horriblement peiné et même furieux du sort de Maurice Richard, ils n'auraient certainement pas endossé les actes criminels qui ont été commis par une horde d'insensés. DONT ACTE!

L'origine

Les Canadiens jouaient à Boston, le dimanche le 13 mars 1955, contre les Bruins. L'arbitre de la partie était Frank Udvari, les juges de hors-jeu Sam Babcock et Cliff Thompson. C'est vers la 14e minute de jeu de la troisième période que l'incident qui devait déclencher tant de conséquences graves s'est produit.

Les Canadiens avaient compté un but à la première période, mais les Bruins en avaient enfilé trois au deuxième vingt et un au début du dernier engagement pour prendre une forte avance de 4 à 1. Lorsqu'un joueur du Boston a été puni à la 14e minute du troisième engagement, Dick Irvin a causé tout un émoi en retirant son gardien de buts en faveur d'un sixième joueur d'avant. C'est que les Canadiens étaient en lice pour le championnat et qu'à cette époque, le joueur puni ne retournait pas au jeu une fois que le club adversaire avait compté un but.

Au cours d'une attaque en masse, Maurice Richard a traversé la ligne bleue ennemie et Hal Laycoe, le joueur de défense des Bruins, l'a rudement mis en échec tout en lui infligeant une coupure à la tempe avec son bâton. L'arbitre Udvari a immédiatement signalé une punition mais le jeu s'est continué puisque les Canadiens étaient toujours en possession du disque. Richard a contourné le filet et s'est arrêté à la ligne bleue quand le sifflet s'est fait entendre.

Richard a porté la main à la tempe et, quand il a vu le sang, il est devenu furieux. Il s'est rué vers Laycoe avec son bâton qu'il faisait tourner comme un moulinet. Il atteignit Laycoe et l'arbitre et les juges de hors-jeu s'interposèrent. Richard réussit à se dégager, à saisir un autre bâton pour de nouveau atteindre Laycoe. Une troisième fois, l'incident se répéta. Mais, après cette troisième fois, Cliff Thompson se saisit du Rocket par en arrière et roula avec lui sur la glace. Maurice réussit à se lever et, ne voyant rien véritablement, s'attaqua à Thompson en lui administrant deux solides coups de poing. Il fut finalement contrôlé et la partie se termina au compte de 4 à 2 en faveur des Bruins.

La cause

Les jours suivants furent des jours d'angoisse. Le Rocket, qui souffrait d'un violent mal de tête et de dépression physique et mentale, a été hospitalisé à Western et la grande attente a débuté dans une forte atmosphère de tension et de suspense.

C'est le mercredi 16 mars que Richard a comparu devant le président. Frank Selke n'était pas là. Le Rocket était accompagné de Kenay Reardon et Dick Irvin.

Les autres personnes présentes étaient, outre le président, l'arbitre en chef Carl Voss, Frank Udvari, Sam Babcock, Cliff Thompson, Hal Laycoe et Lynn Patrick. Après une étude des faits et l'audition des témoins, le président a fait vider son bureau et s'est enfermé seul pour préparer son jugement. Vers la fin de l'après-midi, il émettait un communiqué annonçant que Maurice Richard avait été suspendu pour le reste de la saison, y compris les séries éliminatoires qui devaient débiter le mardi suivant.

Il basait son jugement sur la persistance que Richard avait démontrée à s'attaquer trois fois à Laycoe et a rejeté l'excuse que sa blessure lui avait fait perdre la tête pour l'empêcher de savoir qu'il avait frappé un juge de hors-jeu plutôt qu'un joueur. Il rappelait qu'au début de la même saison, le "Rocket" avait été impliqué dans un incident similaire avec le joueur d'avant Bob Bailey, des Leafs de Toronto et le juge de hors-jeu George Hayes. Le "Rocket" avait alors reçu un sévère avertissement et écopé d'une amende de \$250.

En terminant, Campbell disait qu'il lui importait de sévir sévèrement même si l'homme en cause était une super-vedette.

L'orage

...C'était à l'époque du procès de Mickey Jolke à New York et St. Ward, l'une des filles impliquées dans cette affaire de prostitution, avait été le témoin principal ce mercredi-là. Dans le "Montréal-Matin" du jeudi 17 mars, il est peu probable cependant que beaucoup de lecteurs se soient arrêtés à la page 2 pour lire le compte-rendu de ce procès.

Non. La page frontispice disait en caractères gras: "RICHARD BANNI PAR CAMPBELL" et, en exergue: "Le Rocket ne jouera plus cette saison."

L'orage grondait partout à Montréal et en province et la tension devait monter jusqu'au point d'ébullition le soir même au Forum.

Partout en ville, les conversations tournaient autour de la suspension. Les postes de radio et de télévision ne parlaient que de ça et la population était chauffée à blanc. Les acteurs et la scène avaient été bien réparés.

La bombe

Et finalement le tout éclata après la première période de la

partie Detroit-Canadiens ce soir du 17 mars au Forum.

La foule n'était pas allée à la partie: elle s'était rendue pour faire son affaire à Campbell ou plutôt pour lui exprimer sa rage et son dépit. Le président se fit attendre. Comme le rapportait avec sa fidélité et précision coutumière le directeur des pages sportives de MONTREAL-MATIN, Jacques Beauchamp: "Le président a pris place à son banc à 11:47 minutes de la première période."

Et l'attaque a commencé. Des projectiles de toutes sortes pleuvaient sur le président, sa compagne et les spectateurs assis autour d'eux. M. Campbell ne bronchait pas. Il était atteint à la tête, à la figure et au corps par des papiers, des oeufs et autres projectiles. Le président ne bronchait pas et sa compagne, aujourd'hui son épouse, tenait aussi le coup.

La foule, malgré sa rage, commençait aussi à ressentir un sentiment certain d'admiration et d'incrédulité devant ce flegme. Aussi, quand après la période, un passant se dirigea vers le banc de Campbell, la main tendue, la foule se préparait-elle à applaudir. Mais l'homme, au lieu de serrer la main que lui tendait Campbell, lui asséna deux coups de poing qui ne trouvèrent tout de même pas précisément la cible.

La foule était sidérée. Les choses s'envenimaient visiblement et on craignait la tournure éventuelle des événements. Tout à coup, une bombe lacrymogène éclata près de la loge de M. Campbell et les spectateurs commencèrent à quitter le Forum en hâte. Le président dut se réfugier dans la chambre des directeurs, sur l'avis du directeur Paré des incendies qui ordonna l'évacuation des lieux. Le président annonça que les Canadiens perdaient la partie par défaut. Les Red Wings avaient pris une avance de 4 à 1.

Et on sait la suite. Des scènes de pillage et de vandalisme se déroulèrent tout le long de la rue Ste-Catherine et les désordres se continuèrent jusqu'au samedi alors que Maurice Richard lui-même décida de faire appel à la population par le truchement de la radio et de la télévision pour lui demander d'oublier tout et de rentrer dans l'ordre.

L'affaire de l'émeute était finie mais elle demeura ineffaçable dans la mémoire de ceux qui en ont été témoins. Un soir d'émeute et de honte!

Que pense le ROCKET de CAMPBELL?

"Le président Campbell m'a toujours fait l'honneur d'être l'un de mes plus fervents partisans en ce qui concerne le jeu. Les différends que nous avons eus et les suspensions et amendes qu'il m'a imposées font partie intégrante du hockey.

"J'ai toujours respecté M. Campbell comme président de la ligue Nationale et comme homme et il commande aussi le respect des directeurs et de ceux qui sont associés à lui dans la gouverne de notre sport national.

"Il s'est toujours montré aimable et disposé envers les joueurs et c'est à lui que nous devons l'institution et le succès du fonds de pension des joueurs de la ligue Nationale."

Maurice Richard

Pourquoi CAMPBELL?

(Note des rédacteurs: Quand nous avons approché M. Campbell pour lui dire que nous voulions l'interviewer en marge d'un reportage spécial sur lui, il s'est écrié modestement: "Sur moi? Ne pouvez-vous pas trouver quelque chose de mieux?" L'article ci-dessous explique le pourquoi de ce reportage.)

Il est très probable que si vous vous présentiez au quartier général de la ligue Nationale de hockey, chambre 922 de l'immeuble Sun Life, et que vous entriez en coup de vent dans le bureau du président pour lui crier: "M. Campbell, vous êtes un ?%&/'%\$%(X1/4)", il vous répondrait imperturbablement: "Asseyez-vous, mon ami, nous allons en discuter."

Clarence Campbell est comme ça. Il ne recule devant aucun homme ni devant aucun problème et cela ses pires ennemis l'ont reconnu. Oui, des ennemis il en a eus, des ennemis il en a et des ennemis il en aura. C'est que Campbell n'est pas un tiède: on est violemment pour lui ou aussi violemment contre lui et il est probable que les circonstances de sa carrière comme organisateur de sports, comme procureur à la Commission des crimes de guerre, comme arbitre et président de la ligue Nationale ont voulu que ceux qui sont violemment contre lui soient en plus grand nombre que les premiers.

Et ici, au Québec, son nom, auprès de la masse des amateurs de hockey surtout, est devenu un symbole d'oppression, de tyrannie et de haine. Je dis à dessein "auprès de la masse" parce que c'est elle qui ne connaît pas et ne comprend pas le véritable Campbell. Elle s'est faite de lui l'image d'un homme exécrationnel contre lequel elle se bute en vain et qui prend un malin plaisir à persécuter continuellement les idoles du hockey et à démolir les piédestaux sur lesquels elle les avait élevées.

On l'a traité de tous les péjoratifs imaginables. On l'a blâmé de tous les maux, on lui a reproché la plupart de ses décisions, on a douté de son jugement, on a condamné presque toutes ses attitudes. Il a été hué sur toutes les patinoires du circuit, il a été brûlé en effigie, il a été attaqué physiquement, il a été giflé en public, sa voix a été enterrée par les sifflements chaque fois qu'il a essayé de parler au Forum et on a demandé sa démission et sa tête dans toutes sortes de requêtes individuelles ou collectives.

Clarence Campbell a été élu président de la ligue, en 1946. Nous sommes en 1964 et il occupe encore le même poste en dépit de toutes les attaques dirigées contre lui personnellement, contre ceux qu'il s'est adjoints, contre son circuit lui-même et il est probable qu'il demeurera, s'il n'en tient qu'à lui, à la tête du plus important réseau de hockey au monde bien après que la plupart de ses détracteurs auront eu les lèvres scellées à tout jamais.

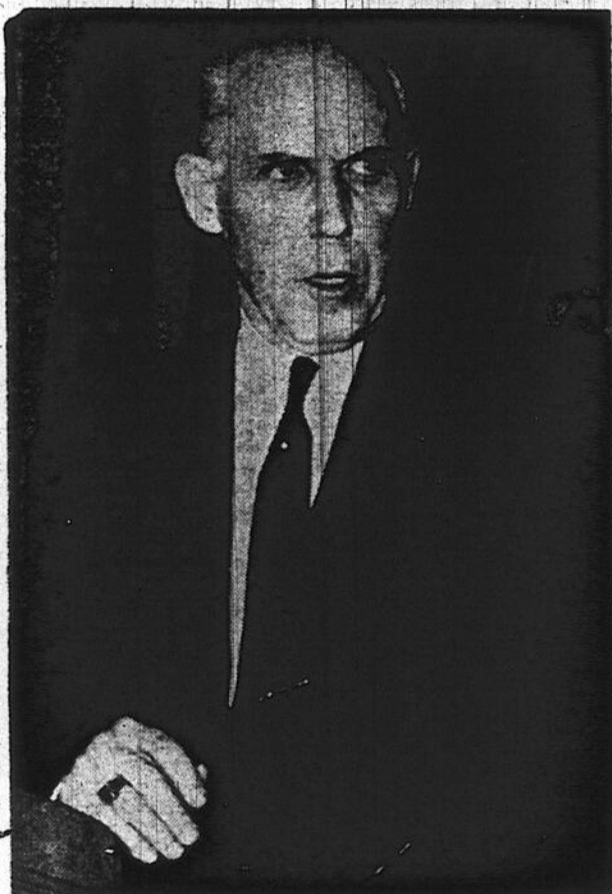
On appellera cela l'attitude typiquement entêtée d'un tyran opiniâtre qui place ses sentiments personnels au-dessus du bien commun. Mais comme pour tous les verdicts qu'on a rendus contre l'homme, je crois sincèrement qu'il est grand temps qu'on fasse place à la raison et au bon sens plutôt qu'à une sentimentalité outrée et à une opinion déformée quand on veut le traduire en jugement.

Il est par trop facile, et surtout injuste, d'écarter toute défense, de rejeter tout appel et toute objection en condamnant catégoriquement l'homme sans vouloir le juger. Si le brigadeführer Kurt Meyer que Clarence Campbell a contribué à faire condamner à la détention perpétuelle comme criminel de guerre a pu mériter d'être entendu et défendu avant d'être jugé, je me demande

bien pourquoi le président de la ligue Nationale ne pourrait bénéficier du même privilège.

Ce n'est pas lui non plus qui en ferait la demande car on peut être certain que Campbell n'a jamais demandé de faveur et de sympathie et on peut être également certain qu'il est profondément convaincu lui-même d'avoir accompli ses fonctions et d'avoir rendu ses jugements en toute honnêteté envers lui-même, envers le circuit qu'il dirige et envers ceux qu'il avait charge de récompenser ou de punir.

Il est en effet une phrase lue et entendue souvent au cours des dix-sept années que Campbell a occupé la chaise présidentielle de la ligue Nationale. Elle disait: "Le président n'a pas voulu faire de commentaire avant de rendre son jugement". Cette phrase a eu le don d'irriter bien des gens qui souhaitaient des verdicts rapides



Qu'y a-t-il vraiment derrière ce regard fulgurant?

et probablement concordes à leurs émotions de l'heure. Mais c'est précisément la raison pour laquelle le président a toujours voulu créer un vide autour de lui avant de chercher la vérité et de laisser aussi passer un intervalle de temps propice avant de donner sa décision.

J'ai souvent moi-même à l'instar de nombre de mes confrères et du grand public vertement critiqué le président Campbell. Je crois encore qu'il a pu errer dans certains de ses verdicts mais, avec le recul du temps, je me demande aussi si certains de nos jugements à nous n'ont pas aussi été erratiques à son endroit.

Somme toute, Clarence Campbell est un juriste de réputation, un homme qui a consacré la majeure partie de sa vie au sport, un président que son prédécesseur a lui-même choisi, un ancien joueur et arbitre, un boursier d'Oxford, un ancien commandant de division dans l'armée canadienne, un dirigeant respecté dans le monde du sport et aussi par nombre d'athlètes contre lesquels il a dû sévir, le créateur du fonds de pension des joueurs, un citoyen qui a toujours apporté son appui aux causes de la communauté (il est président actuel du fonds de construction de l'hôpital Général du Lakeshore), un homme intègre voué aux intérêts du hockey.

Comment va-t-on condamner sans autre forme de procès un homme d'une telle valeur et le punir à vie des erreurs qu'il a pu commettre dans l'un des postes de direction les plus difficiles du monde du sport? Au fond, Campbell s'est principalement attiré la réprobation des amateurs du Québec quand il a décidé, en toute conscience, d'imposer la fameuse suspension à Maurice Richard en mars 1955. Tout ce qu'il a fait par la suite a été utilisé contre lui par ceux qui ne lui ont jamais pardonné ce qu'ils considéraient fausement comme une insulte à la race canadienne-française.

Mais est-ce là faire preuve de jugement que de se baser sur un seul de ses gestes officiels pour condamner l'homme? N'a-t-il pas le droit d'être entendu, étudié et ensuite, mais ensuite seulement, jugé?

Trop d'affirmations gratuites, me semble-t-il, ont été faites à l'endroit de Campbell. On l'a appelé le valet des gouverneurs et des propriétaires, un reproche entre parenthèses qu'on a adressé par le passé à Happy Chandler, à Ford Frick et à bien d'autres dirigeants de sport. D'autres flèches empoisonnées lui ont été lancées mais, de tous ceux qui l'ont accusé, combien en est-il qui se soient donné la peine d'aller à la source et de lui demander franchement et catégoriquement ce qui en était vraiment de toutes ces plaintes et récriminations?

Campbell n'a jamais fermé la porte à qui que ce soit. Les journalistes ont toujours été libres de l'approcher et de le questionner et il leur a toujours répondu avec précision et franchise.

Campbell est un homme de caractère et c'est un autre attribut que lui concéderont même ceux qui l'ont attaqué au Forum en ce fameux soir de mars et qui étaient les premiers à dire le lendemain que le président avait tort de même eu du cran, ou du culot si vous voulez, de se présenter au Forum et de faire face à la guerre qu'on lui avait jurée.

Les véritables chefs sont rares dans le monde et les dirigeants compétents aussi. Quand on trouve un homme qui a tout de même dirigé la ligue Nationale à des succès financiers et sportifs depuis 17 ans, il serait quand même insensé de persister à le vilipender et à ne chercher que la bête noire dans tous et chacun de ses gestes.

Et c'est pourquoi, à la suggestion de mon confrère Jean-Paul Sarault, nous avons décidé d'aller questionner l'homme et de lui poser toutes les questions que le public du hockey se pose lui-même à son sujet. Nous avons tâché dans ces quelques pages de présenter les faits, de poser les questions et de publier les réponses. Et je crois que tous ceux qui ont le jugement droit et sain sauront apprécier peut-être un peu plus le président de la ligue Nationale de hockey, même s'ils ne voudront pas nécessairement afficher son portrait dans leur salon! Nous sommes convaincus que le Canadien français est assez intelligent et noble pour savoir faire la part des choses et rendre à César ce qui appartient à César.

Jean-Paul Sarault

Jerry Trudel



Dutton et Campbell
des amis de longue date

La présidence lui a été transmise au carré Dominion

Clarence Campbell conduisait un procès pour crimes de guerre, en Hollande, en 1946, quand il a, pour la première fois, été approché par la ligue Nationale de hockey.

Mervyn "Red" Dutton, qui avait succédé au premier président Frank Calder trois ans plus tôt, avait, en effet, adressé un télégramme à M. Campbell lui demandant s'il serait intéressé à devenir son adjoint. "J'ai répondu dans l'affirmative, de dire Campbell, mais je n'ai plus entendu parler de lui pour quelque temps jusqu'à ce que je reçoive un autre télégramme du même genre en provenance de New York".

Campbell a finalement rencontré Dutton un jour, en Alberta, et le président du temps l'invita à le rencontrer à Montréal, le vendredi précédant la Fête du Travail.

"Je me présentai au rendez-vous, de continuer Campbell, mais pas de Dutton! Le lendemain, samedi, rien. Le dimanche se passa comme le lundi sans plus de nouvelles. Je commençais à me demander vraiment ce qui se passait lorsque je reçus un appel de M. Dutton, le mardi, me demandant de le rencontrer à son bureau. Je m'y rendis et il m'invita à l'accompagner jusqu'à l'hôtel Windsor, où se tenait une assemblée de la ligue.

"En traversant le carré Dominion, Dutton me prit soudainement par le bras et me dit tout simplement: "Clarence, je me rends à la réunion pour remettre ma démission aux directeurs et je vais te recommander comme mon successeur!"

Ce fut tout aussi simple que cela. Disons, en passant, que les malins qui voulaient s'amuser aux dépens de Campbell disaient souvent par plaisanterie qu'il était le meilleur président que la ligue ait eu depuis Dutton!

Frank Calder est décédé tandis que Dutton est toujours en affaires à Calgary, où il a été l'un des directeurs des Stampedeurs du football. Calder avait été choisi président en 1917 et Dutton lui succéda à sa mort en 1943.

Où vont les amendes ?

La N. H. L. a déboursé plus de \$100,000 pour venir en aide aux anciens joueurs

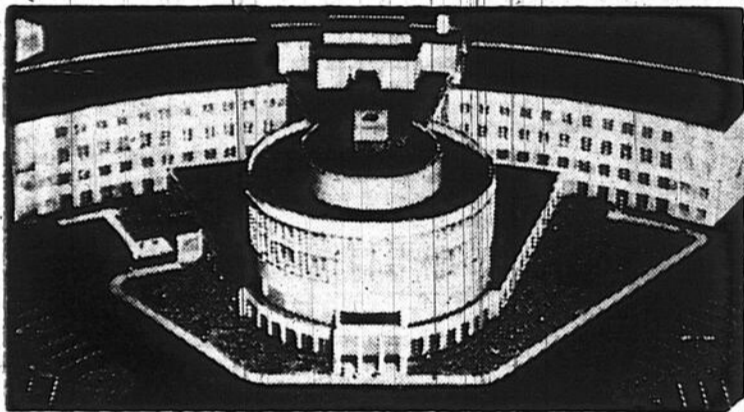
Où vont les argents payés en amendes à la ligue Nationale ? Le président Clarence Campbell a expliqué que l'argent était versé à un fonds de secours d'urgence et qu'il servait à venir en aide aux anciens joueurs ou officiels de la ligue, dans le besoin.

"La ligue Nationale, grâce à ce fonds gonflé par les amendes imposées à ses joueurs ou ses officiels, a servi depuis plusieurs années, à aider une foule d'anciens joueurs dans le besoin ou encore leurs veuves ou dépendants, soit par paiements mensuels. La N.H.L. a défrayé en maintes occasions, les frais funéraires, ou médicaux de plusieurs anciens joueurs, officiels et même, en certaines circonstances, d'officiels des ligues mineures," d'expliquer Campbell.

Selon le président, ces demandes d'aides sont rarement formulées par les personnes affectées. Ce sont d'autres, qui constatant leurs misères, décident de les aider. "Voici une lettre reçue ces jours derniers d'un magnat actuel qui invite la ligue à secourir un ancien joueur réellement dans le besoin. Je ne nommerai aucun nom par délicatesse," de dire le président.

Il a ajouté que la ligue avait déboursé plus de \$100,000 afin d'aider les vieux joueurs dans le besoin, depuis que le fonds de secours d'urgence avait été établi.

C'est donc dire que lorsqu'un joueur est mis à l'amende, pour avoir violé les règlements, il commet du même coup une oeuvre charitable.



UN PROJET QUI LUI EST CHER — Le président Campbell est aussi président de l'hôpital Général du Lakeshore, présentement en chantier. C'est une oeuvre qui lui est très chère. Cette maquette représente l'hôpital quand il sera terminé.

Le président est tout-puissant

—Quels sont les vraies fonctions et le statut du président de la ligue Nationale de hockey ?

—Le président de la ligue Nationale est un employé des gouverneurs du circuit et est élu par eux chaque année.

—Est-ce que ce fait ne donnerait pas raison à ceux qui prétendent que vous êtes à la merci des gouverneurs dont vous n'avez qu'à exécuter les ordres ?

—Mais loin de là ! Le statut et les pouvoirs du président de la ligue sont nettement définis dans la constitution écrite du circuit et cette constitution est elle-même au-dessus des gouverneurs. Le président, même s'il est élu par les gouverneurs et est leur employé, est doté des pleins pouvoirs en ce qui concerne l'administration de la ligue et des hommes qui la composent. Le président prend lui-même et SEUL toutes les décisions et ces décisions sont sans appel, même pour les gouverneurs de la ligue.

—En passant, qui sont les gouverneurs ?

—Il n'est pas nécessaire, selon la constitution, que les gouverneurs soient les propriétaires de chacun des clubs, bien que ce soit souvent le cas. Les gouverneurs actuels de la ligue sont les suivants : Canadiens : Frank J. Selke, directeur-gérant de son club; Chicago : James D. Norris, président du conseil d'administration de son club; Boston : Walter A. Brown, président de son club; Détroit : Bruce A. Norris, président de son club; New York : William M. Jennings, président de son club; Toronto : C. Stafford Smythe, président de son club.

—Combien la ligue Nationale compte-t-elle d'officiers ?

—Un seul et c'est le président. Le président est aussi secrétaire-trésorier et il cumule toutes les fonctions. Aucun autre officier n'est employé par la ligue. Le personnel du bureau est employé par le président et ne relève que de lui.

—"Quelle comparaison pourrait-on faire entre votre poste et celui du président d'une com-

pagnie ou corporation commerciale ?"

—"La comparaison ne peut se faire. La plupart du temps, le président d'une entreprise commerciale ordinaire occupe un poste presque honorifique et il ne peut prendre de décision que suivant l'approbation de son conseil d'administration. Je répète que dans le cas du président de la ligue Nationale, c'est totalement différent. C'est lui et lui seul qui prend toutes les décisions, sans avoir à consulter qui que ce soit, même pas les gouverneurs qui l'élisent et l'emploient. Il n'est en somme restreint que par la constitution elle-même et cette constitution bien au contraire de le restreindre lui confère les pleins pouvoirs."

—"Alors votre poste s'apparenterait-il à celui du commissaire du baseball ?"

—"Non plus. Le poste de commissaire du baseball a été créé

parce que ce sport majeur compte deux ligues, chacune dirigée par un président. Il fallait donc nécessairement une autorité supérieure pour régir les rapports entre les deux ligues, ce qui s'applique pas dans le cas du hockey."

—"Pouvez-vous me donner des exemples concrets de votre travail ?"

—"Avec plaisir. Le président, par exemple, s'occupe lui-même de préparer le calendrier annuel des parties. Il compile et tient à jour le registre de tous les joueurs professionnels. Il embauche, comme je l'ai dit tantôt, son propre personnel de bureau, comme il le juge à propos. Il administre aussi le fonds de pension des joueurs."

—"Comme je peux le constater, le président est un homme fort occupé."

—"Oui, monsieur, et il aime passionnément chaque minute de son travail."

—"Merci, M. Campbell."



"OH! THE CLANCY!" — M. Campbell ne s'en laisse jamais imposer même par un interlocuteur aussi fougueux que Frank "King" Clancy.

Selon le président de la N.H.L.

Le JEU n'est pas plus RUDE, ce sont les joueurs qui tentent de s'intimider

Clarence Campbell est d'avis que sa tâche a été un peu plus difficile cette saison en ce qui a trait aux sanctions qu'il a dû imposer. "Je crois que j'ai dû sévir plus souvent cette saison, pour des incidents de toutes sortes, qu'au cours des quatre ou cinq dernières saisons," de dire le président.

Le match Chicago-Toronto qui a dégénéré en bagarre générale au mois de décembre, et l'incident Howie Young sont les cas qui ont causé le plus de tracas au président. Au sujet du premier incident, Campbell a fait les commentaires suivants :

"J'ai dû sévir plus souvent cette saison qu'au cours des dernières saisons pour diverses infractions aux règlements, mais je ne crois pas que le jeu soit plus rude. En étudiant la situation minutieusement, j'ai cru comprendre que les joueurs tentaient maintenant d'intimider l'adversaire."

Intimidation

"Je dirais même que ce système d'intimidation existe depuis deux ou trois saisons. Certains joueurs tentent d'effrayer l'adversaire en ayant recours à des tactiques brutales,

la force ou encore des parois provocatives. C'est pourquoi, lors de l'incident Chicago-Toronto, j'ai imposé des amendes aux deux instructeurs, Billy Reay et Punch Imlach, et je crois que j'ai causé alors un précédent. Je n'ai pas souvenir de m'être montré si sévère envers deux instructeurs pour une telle offense."

"Les pilotes des équipes doivent commencer par donner l'exemple et non pas inciter leurs joueurs au désordre," de dire le président.

Le cas d'Howie Young

Le cas d'Howie Young est toutefois bien différent, mais il n'a pas été sans causer des soucis à Campbell. D'ailleurs, c'était l'une des rares fois — pour ne pas dire la première — que le président suspendait un athlète sans avoir au préalable obtenu ou étudié le rapport des officiels.

"J'aimerais apporter des précisions au sujet du plus récent incident impliquant Howie Young," de dire le président. Puis il continua :

"J'aimerais préciser que ce n'est pas Stafford Smythe qui a protesté officiellement le

geste de Howie Young dans le banc du pénitencier du Gardens de Toronto. Smythe a porté le geste de Young à l'attention de l'arbitre en chef Carl Voss qui était présent au match en question. C'est Voss qui a fait enquête et qui m'a remis un rapport que j'ai étudié."

"Ensuite, il n'a jamais été mentionné que le joueur de défense du Chicago serait passible d'une suspension à vie. Un journaliste de Chicago m'a téléphoné pour me demander si j'avais pris une décision dans le cas de Young. Je lui répondis dans la négative, expliquant que je n'avais pas terminé l'étude de son cas. Il insista pour savoir quelle sanction je pourrais lui imposer."

"Je lui dis que mes pouvoirs me permettaient de lui imposer une forte amende, de le suspendre pour la vie aussi bien que de l'exhonerer de tout blâme. Il tira conclusion que Young serait banni à vie du hockey et couronna son article d'une telle manchette dans son journal. C'est probablement à cause de cette rumeur, que certaines gens ont cru que je ne m'étais pas

montré assez sévère à l'égard de Young, lorsque je lui imposai une suspension de cinq parties."

Les pouvoirs des clubs

M. Campbell a fait remarquer que les dirigeants des différentes équipes avaient le privilège de suspendre ou mettre à l'amende leurs propres joueurs, s'ils n'observaient pas les règlements de discipline ou si leur conduite laissait à désirer.

"Je me souviens d'une suspension et d'une amende que Léo Danrudand avait imposés à l'un de ses propres joueurs, en l'occurrence Sprague Cleg-horn, il y a plusieurs années," de dire Campbell.

"De nos jours, il est évident qu'une telle pratique est passée de mode", ajouta-t-il.

Le cas de Don Gallinger

Campbell a rappelé que le cas de Don Gallinger et de Billy Taylor, trouvés coupables d'avoir parié sur l'issue des matches de la ligue Nationale en 1948, avait été pour lui le plus épineux à régler.

"Dès que j'eus entendu dire que ces deux joueurs avaient

mis sur certaines parties, je n'ai pas hésité à les suspendre indéfiniment sans même avoir complété mon enquête", de dire Campbell.

Il a ajouté qu'il avait eu la preuve que ces deux joueurs avaient misé souvent pour et contre les chances de leurs clubs respectifs. Gallinger jouait pour Boston et Billy Taylor pour Détroit.

Ils avaient tous deux été suspendus à vie. Gallinger a tenté d'obtenir sa réinstallation à deux occasions, afin d'exhonerer son nom, mais en vain.

"La dernière demande de Gallinger remonte en 1961, de rappeler Campbell. J'ai cru comprendre que Don désirait tenir une clinique de hockey à Windsor, en Ontario, et qu'à cause de sa suspension à vie de la ligue Nationale, il ne pouvait s'associer des joueurs actuellement en vedette dans la N.H.L. pour diriger ses cliniques", de dire Clarence.

Il conclut en disant que l'accusation dont Gallinger et Taylor avaient été trouvés coupables était très grave et qu'ils avaient bien mérité leur châtiment. Il n'a nullement l'intention de revenir sur sa décision.



Le boulot ne manque pas

Mme Hilda Turrieff, secrétaire du président, lui apporte continuellement des dossiers à étudier, des documents à signer et toutes sortes de problèmes qui le tiennent occupé parfois longtemps après les heures ordinaires de bureau. "L'administration de la ligue est une occupation de 24 heures par jour," a dit le président.

Sportsman, juriste, militaire et président

Un bouquet de roses présenté à Clarence Campbell une veille de Jour de l'An, à Davos, en Suisse, a donné une nouvelle orientation à sa carrière qui devait le conduire à la présidence de la ligue Nationale de hockey, le plus grand circuit de hockey au monde. C'était en 1929 et 34 ans plus tard M. Campbell doit bien se demander si les épines sont plus nombreuses aujourd'hui que les roses.

"C'est un incident, raconte M. Campbell, qui a grandement influencé ma carrière. Durant mon stage d'études à Oxford, notre équipe de hockey, dont j'ai été capitaine durant deux ans, est allée disputer des parties en Suisse. Un jour que l'équipe de Cambridge affrontait un club de Berlin, on se trouva sans arbitre. Finalement on vint me demander d'arbitrer la partie. Je n'avais jamais arbitré auparavant mais j'acceptai ce que je considérais comme un honneur."

"Comme c'était la veille du Jour de l'An, une fête spéciale avait été organisée en l'honneur des deux équipes et au beau milieu des festivités, une salve de clairon se fit entendre pour commander l'attention des célébrants. On appela mon nom et on m'offrit une énorme gerbe de roses, dûment enrubannée, en guise de remerciement. J'avouerai franchement que ce geste m'avait beaucoup touché à cette époque et je me suis souvent plu à songer par la suite qu'il avait exercé une influence sur mon choix du sport en général et du hockey en particulier comme arrière au lieu de la pratique exclusive du droit."

AVOCAT DE TALENT

Et M. Campbell aurait certes, s'il en avait voulu ainsi, s'affirmer autant dans la profession légale que dans le domaine sportif. Il était bien doué de talents que les administrateurs de la bourse Rhodes lui avaient reconnus d'ailleurs en le choisissant comme candidat de l'Alberta pour un stage de perfectionnement de trois ans à l'Université d'Oxford, en Angleterre, où il se méritait un baccalauréat en jurisprudence. Il avait commencé son éducation à l'école publique puis au "high-school" Strathcona d'Edmonton avant de compléter cinq ans de droit à l'Université de l'Alberta où on lui avait conféré un baccalauréat en arts et un baccalauréat en droit.

Cette formation légale devait plus tard dans la carrière de M. Campbell lui servir dans des conditions extraordinaires que ni ses professeurs ni lui-même n'auraient peut-être jamais pu prévoir.

Il devait en effet être choisi comme procureur de la poursuite à la Commission canadienne des Crimes de guerre et c'est grâce à son excellent travail que le général nazi Kurt Meyer a échappé à une peine d'emprisonnement à perpétuité pour avoir ordonné l'exécution de prisonniers canadiens.

Et plus tard encore, sa formation légale devait se révéler dans l'administration de la ligue comme dans les jugements qu'il fut appelé continuellement à rendre sur la conduite des affaires comme sur celle des gouverneurs, propriétaires, arbitres et joueurs. Et toutes ses décisions

ont été données après une étude approfondie et dialectique des faits et des hommes en cause.

A TOUTES LES POSITIONS

Clarence Sutherland Campbell est né à Fleming, en Saskatchewan et a commencé, comme tous les petits bons-hommes, à jouer au hockey sur les patinoires publiques de sa ville natale comme de celles de l'école de Macklin qu'il fréquenta en tout premier lieu.

"A quelle position jouiez-vous?"
"Oh! mon Dieu, dans nos petites ligues d'écoles, on était appelé à faire un peu tout. J'ai été joueur de centre, joueur de défense et j'ai même gardé les buts pour quelques parties mais vous pouvez être certains qu'aucun de mes "exploits" n'est inscrit ni dans les archives de Macklin ni dans celles de Fleming!"

Durant son stage à Oxford, Campbell a eu l'occasion, après sa célèbre expérience de Davos, d'arbitrer quelques parties en Angleterre et il se plaisait de plus en plus dans ce rôle.

Il revint à Edmonton où il joignit une étude légale. "C'était dans l'ère de la dépression. Avec quatre diplômes d'université je gagnais \$75 par mois. La vie était passablement ennuyante et pour combattre l'oisiveté forcée et l'ennui, je me suis occupé à promouvoir les sports du baseball et du hockey à Edmonton."

"Par un beau soir de novembre 1929, un dirigeant de la ligue senior d'Edmonton m'approche pour me dire que j'allais arbitrer une partie de son circuit le lendemain soir. Je me suis fortement objecté lui disant que ma petite expérience dans ce domaine se confinait à quelques parties en Angleterre et à d'autres matches mineurs à Edmonton et dans les environs."

UN DEFÍ

"Mais je me suis puis ensuite à réfléchir que cette proposition représentait en somme un défi qu'on me lançait et le lendemain soir, j'étais au poste, sifflet en main. J'étais bien loin de savoir à ce moment-là que je venais de me lancer vraiment dans une carrière qui devait me voir arbitrer une certaine de parties par année durant cinq ou six ans. En 1933, j'ai arbitré la finale de la coupe Allan à Vancouver entre Saskatchewan et Moncton et la finale de la coupe Allan en 1935 à Moncton entre Fort William et Moncton. L'année suivante, j'étais à Toronto pour la finale de la coupe Memorial. Et tout ce temps-là, j'étais encore attaché à la même étude légale. Mes voyages dans l'est du pays me permettaient en effet de me mettre en communication avec nos clients de ces régions du pays."

"C'est à l'automne de 1936 que je vins à Montréal pour la première fois. En 1940, je m'enrôlais comme simple soldat dans l'armée canadienne et je devais passer successivement de l'infanterie à l'artillerie puis à l'artillerie blindée. Durant mon stage en Europe j'eus l'occasion d'arbitrer la finale de l'Armée canadienne et je me rappelle que ma tâche avait été assez ardue, surtout si l'on considère que dans cette partie les deux frères Reardon, Kenny et Terry, jouaient l'un contre l'autre!"

"Le général Montgomery avait assisté à cette partie et

Curriculum vitae Clarence S. Campbell, M.B.E., C.R.

Né à Fleming, Saskatchewan, 1905
Résidence : Montréal
Ville d'adoption : Edmonton, Alberta
High School : Edmonton, Alberta
Universités : Alberta — B.A., L.L.B. — 1921-26
Oxford — B.A. en jurisprudence — 1926-29
Boursier Rhodes d'Alberta — 1926
A pratiqué le droit à Edmonton — 1929-1940
S'est enrôlé dans l'armée comme simple soldat en 1940
Promu officier en 1941
Est allé outre-mer en 1942
A commandé le quartier-général de la 4e division blindée canadienne durant toutes les opérations dans le nord-ouest de l'Europe de mai 1944 jusqu'au Jour de la Victoire en 1945
A joint la commission canadienne des crimes de guerre comme lieutenant-colonel en juin 1945.
Procureur-adjoint de la poursuite au procès du brigadeführer Kurt Meyer
Nommé président de la ligue Nationale de hockey en septembre 1946
Créé conseil de la Reine dans la liste des honneurs du Nouvel An en 1948.

BILAN SPORTIF

A pratiqué presque tous les sports
A promu le hockey et le baseball à Edmonton
A joué à la crosse en Angleterre — A arbitré les Jeux Olympiques en 1928
A arbitré dans la ligue de l'Ouest, la ligue Américaine et la ligue Nationale de 1929 à 1940
Son meilleur sport : le curling
Le sport qu'il pratique le plus : le golf — il est ancien président du club de golf de Beaconsfield
Président de l'hôpital Général du Lakeshore.

le héros d'El Alamein avait certes trouvé le hockey un sport très rude. C'est le premier juillet 1945 que je joignais la Commission canadienne des Crimes de guerre. Le procès de Kurt Meyer s'est déroulé à Aurich et non à Nuremberg comme bien des gens le pensent erronément."

L'AFFAIRE MEYER

J'ai eu un jour l'occasion de me faire longuement raconter les péripéties de ce procès, péripéties vraiment passionnantes à écouter mais malheureusement trop longues à narrer ici. Cette conversation m'avait cependant permis d'apprécier à sa véritable valeur l'esprit légal judicieux de M. Campbell, sa passion de l'exactitude des faits et sa conviction sincère que tout homme a le droit de se faire entendre et de se défendre. C'est lui, qui bien qu'avocat de la poursuite, avait voulu donner au brigadeführer Meyer toutes les chances de faire entendre son point de vue et ses explications et ce n'est qu'après avoir longuement pesé tous les faits qu'il avait demandé au tribunal la peine d'emprisonnement à perpétuité pour le criminel nazi.

Et Campbell a encore fait preuve de sa sincérité et de la force de ses convictions en s'objectant officiellement il y a quelques années au pardon qu'on avait décidé d'accorder au général Meyer.

Peut-on vraiment croire qu'un homme de ce calibre qui a eu un jour dans ses mains le sort et la vie d'un général allemand de grande réputation puisse s'abaisser à des jugements incompetents quand il a affaire à des simples questions de hockey, de suspensions ou d'amendes?"

En août 1946, le lieutenant-colonel Clarence Campbell rentrait au pays et le mois suivant il était élu troisième président de la ligue Nationale de hockey. C'était le choix personnel de son prédécesseur Mervyn "Red" Dutton et aujourd'hui je suis convaincu plus que jamais que M. Dutton a fait un choix des plus judicieux pour le grand bien du hockey.

UNE REEVALUATION

C'est peut-être un volte-face, vous direz, en comparaison de certaines choses que j'ai écrites et que beaucoup de mes confrères ont écrites par le passé au sujet de M. Campbell.

Mon confrère, Jean-Paul Sarault, et moi-même sommes portés à dire que c'est plutôt une révélation des faits qui nous a fermement convaincus que l'homme était hautement qualifié pour le poste qu'il occupait, qu'il a été un atout pour le hockey. "Errare humanum est" et que celui qui n'a pas fauté lui lance la première pierre.

Nous voudrions aussi que l'hommage que nous lui rendons ici compense un peu pour les calomnies dont il a été l'objet et pour les basses attaques qu'il a accepté sans broncher.

Un trait caractéristique de l'homme qu'est Campbell a été mis en évidence quand, après l'émeute de mars 1955, des Torontois influents l'ont prié de déménager le quartier général de la ligue de Montréal à Toronto.

M. Campbell a répondu : "Je suis à Montréal et j'y reste." Et nous sommes heureux et honorés qu'il y soit demeuré.

Avec preuve à l'appui

"Le temps supplémentaire est inefficace sauf dans les séries ÉLIMINATOIRES"

(Clarence Campbell)

Il y a belle lurette que le président Clarence Campbell a réglé la question du jeu supplémentaire dans la ligue Nationale. Quand on a attaqué le sujet, il a déclaré en arborant un sourire narquois: "Il y a tellement de raisons pour justifier à jamais l'abolition du temps supplémentaire dans la ligue Nationale — sauf lors des séries éliminatoires — que j'ai fait rédiger un pamphlet à ce sujet."

Pour le bénéfice des amateurs, voici l'opinion de Clarence Campbell sur les parties nulles et le temps supplémentaire:

C'est naturel

Il n'y a rien de plus naturel qu'un match sportif se termine par un verdict nul. Il est reconnu que la compétition est à son comble et que l'intérêt du public est plus grand que jamais lorsque les équipes d'une ligue sont les mieux équilibrées.

Tous les circuits professionnels recherchent à équilibrer leurs différents clubs. C'est l'objectif de tous et c'est également un moyen essentiel d'équilibrer la compétition.

Dans le domaine des courses, la principale tâche d'un handicapé est de grouper le plus de chevaux d'égal force possible dans une même épreuve. Lorsqu'un "dead heat" se produit, on veut généralement le travail du handicapé et on l'on félicite.

Au soccer

Le soccer est probablement le sport le plus répandu universellement et un résultat nul est de mise dans ce sport. Dans la ligue Anglaise, plusieurs équipes finissent la saison avec plus de parties nulles que de matchs gagnés ou perdus.

Au football professionnel et intercollegial, on ne joue pas de temps supplémentaire. Il est vrai que les pointages des parties de football sont beaucoup plus élevés qu'au soccer et qu'au hockey et que par conséquent les chances d'égalité à la fin du temps réglementaire sont moindres. Mais le principe est le même.

Temps illimité

La seule façon d'éliminer une égalité à la fin du temps réglementaire, est de disputer du temps supplémentaire sans limite. Cette pratique est en vigueur durant les séries éliminatoires, alors que les moyens de transport sont pris en considération. Mais c'est impossible durant les 70 parties de la saison régulière, sauf dans certains cas. Mais on ne peut autoriser du temps supplémentaire qu'en certaines circonstances seulement.

Temps limité inefficace

Le temps supplémentaire limité (10 minutes) dans la ligue Nationale a été en

vigueur par le passé, soit jusqu'en 1942. Il a été prouvé que cette pratique n'a pas apporté aucun résultat concret et qu'elle a servi à offrir un spectacle médiocre.

Au cours des cinq dernières saisons que le temps supplémentaire limité (10 minutes) a été en vigueur dans la ligue Nationale, soit de 1937 à 1942, l'égalité a été brisée seulement 30% de cas.

Cela signifie qu'en appliquant ce pourcentage sur les 70 parties régulières dans la ligue Nationale, soit depuis 1949-50, seulement 12 parties sur 40 matchs nuls en moyenne par saison dans la N.H.L., auraient été brisées. Cela signifie également que sur 6 parties nulles en moyenne dans chaque ville par saison, seulement deux apporteraient un résultat différent.

Il faut en conclure qu'il s'agit d'une différence insignifiante sur un total de 210 parties disputées annuellement dans la ligue Nationale.

Mauvais pour les équipes

Il a aussi été prouvé que le temps supplémentaire était mauvais pour les équipes. Comme une période de temps supplémentaire, qu'il s'agisse d'une période de temps limité ou illimité, représente comme le début d'une "nouvelle partie", la tension et la responsabilité sont beaucoup plus accablantes sur les joueurs étoiles que les autres. Car les différents clubs comptent

sur leurs vedettes pour gagner des parties.

Cet effort additionnel est requis alors que l'athlète a déjà offert son plein rendement dans une limite de temps réglementaire de 60 minutes. Cet effort additionnel peut occasionner des fatigues, et même des blessures qui pourraient raccourcir la carrière des joueurs.

Mauvais pour les spectateurs

Le temps supplémentaire limité n'est pas pratique non plus pour les spectateurs qui ont dressé des plans pour assister à un match réglementaire devant durer 60 minutes. Plusieurs doivent retourner à domicile après la rencontre et s'ils habitent à l'extérieur de la ville ou en banlieue, ils doivent faire face à un retard souvent fâcheux.

Il faut aussi considérer qu'un verdict nul à l'étranger est une victoire morale. Un verdict nul à domicile est mieux qu'une défaite surtout si l'amateur a vu son club favori venir de l'arrière pour niveler le pointage et éviter la défaite.

Donc le temps supplémentaire illimité est réellement pratique et efficace que durant les séries éliminatoires, alors que les équipes en lice bataillent pour la coupe Stanley dans des circonstances et des conditions égales pour tous et chacun.

Clarence Campbell

Les joueurs paient bel et bien leurs amendes

Le Rocket, mis au défi par Campbell, reste bouche bée

Les joueurs de la ligue Nationale déboursent-ils réellement de leurs goussets les amendes qui leur sont imposées par le président de la ligue Nationale?

Maurice Richard a déjà déclaré que les amendes imposées aux joueurs étaient payées par les équipes et l'instructeur des Rangers, Red Sullivan, a récemment incité Vic Hadfield à faire un mauvais parti à Henri Richard,

au banc du pénitencier, et que s'il échappait d'une punition de mauvaise conduite, le club s'occuperait de payer l'amende.

Défi au Rocket

"Je n'ai jamais su officiellement qu'un club avait payé une amende imposée à un joueur, instructeur, gérant général, etc., etc., et j'ai défié le Rocket, il y

à quelque temps, de prouver que cela s'était déjà produit et ce pour un enjeu de \$100 que je verserai à son oeuvre de charité favorite, si je gagne le pari. Le Rocket n'a pu prouver ce qu'il avançait," de dire Campbell.

"Quant à Sullivan, il a été mis à l'amende pour sa déclaration, faite probablement à l'aveuglette dans le feu de la bataille," de conclure Clarence.

Campbell a endossé 100% la décision du juge Jean Tellier

Il y a quelques jours, le juge Jean Tellier condamna à huit jours de prison et à \$100 d'amende, Yvon Trudel, 27 ans, de St-Constant, qui avait malicieusement et brutalement attaqué Michel Cyrenne, de La Prairie, pour lui infliger une fracture du crâne avec son bâton.

Le juge Jean Tellier, en imposant cette sentence de huit jours de prison, avait dit que les joueurs de hockey n'osaient que la police n'avait pas juridiction pour intervenir quand ils commettaient des voies de faits sur la glace.

"Les joueurs de hockey croient-ils qu'ils veulent se livrer à n'importe quelles voies de faits qui provoqueraient immédiatement leur arrestation par la police, s'ils étaient dans la rue", avait dit le juge.

Il ajouta que certains sports développaient un esprit de violence et de brutalité parmi les jeunes et que cela devait cesser.

QU'EN PENSE-T-IL ?

Quelle a été la réaction du président de la ligue Nationale, Clarence Campbell, en apprenant une telle nouvelle ?

Laissons lui la parole: "Le juge a adopté une attitude que j'endosse 100% et je l'en félicite de son jugement. La ligue Nationale n'est pas immunisée contre les tribunaux et en qualité de président du plus important circuit de hockey au monde, je serais absolument impuissant, si jamais les tribunaux décidaient d'intervenir dans un cas semblable. Un joueur qui attaque un autre sur la patinoire, est passible de la même sentence que si l'incident survient dans la rue, comme d'ailleurs le juge l'a si bien dit."

LE CAS DE LOU WALTER

Campbell a profité de la circonstance pour rappeler un incident survenu à Détroit il y a quelques années. Lou Walter, un chroniqueur de hockey de Détroit, avait pénétré dans le vestiaire des

Black Hawks de Chicago après une partie mouvementée et à la suite de questions importunées adressées à l'instructeur Charlie Conacher, des Hawks, ce dernier lui avait asséné un coup de poing en pleine figure.

Walter fit arrêter Conacher qui fut traduit devant les tribunaux. Finalement le tout s'est réglé à l'amiable hors-cour et la poursuite intentée par Walter contre Conacher tomba à l'eau.

"J'ai imposé une amende de \$200 à Conacher pour son geste envers ce journaliste, mais pas avant que l'affaire n'eût été réglée en cour, de dire le président.

"Et alors que les délibérations se déroulaient en cour, je n'avais aucun privilège de faire quoi que ce soit pour influencer le tribunal" d'ajouter Campbell.

Aujourd'hui, Lou Walter, alors attaché au "Times" de Détroit, est président des juges à la piste de courses de Détroit.

Carl Voss n'a aucune autorité

"Quel est au juste, M. Campbell, le poste d'arbitre en chef de la ligue Nationale et quelle autorité exerce Carl Voss qui l'occupe?"

"Qu'il soit dit au départ que Carl Voss n'a aucune autorité quelconque. C'est un simple employé. Sa tâche est de recruter les arbitres et les juges de lignes. C'est lui qui désigne les officiels pour les différentes parties. Il est en somme le surveillant des arbitres et officiels sur la glace et en dehors. Il peut aider à enquêter sur certains accidents qui surviennent, et ensuite faire rapport. Mais il n'a aucune autorité."

Voss, qui occupe son poste depuis 1961, est probablement le seul autre officier de la ligue Nationale outre Campbell, mais on peut dire qu'il n'est en somme qu'un simple employé... un valet, quoi.



TROPHEE DE HAUTE DISTINCTION — M. Campbell admire une réplique de la coupe Stanley dans son bureau avec le directeur de la publicité, Ron Andrews.

Dollar pour dollar

Le MEILLEUR spectacle au monde

Les faits et les chiffres sont là pour prouver que, pour la valeur individuelle de chaque dollar payé par ses clients, la ligue Nationale de hockey offre le meilleur spectacle et ce en regard de tout ce que peuvent offrir les autres attractions sportives, les divertissements de théâtre et de music hall et les programmes de

télévision." Telle a été la déclaration du président de la ligue Nationale pour expliquer la popularité toujours grandissante de son circuit qui cette saison, a atteint le plus haut sommet de son histoire à ce point de vue.

"Saviez-vous, de continuer M. Campbell, que notre circuit a joué

depuis dix ans à 92% de sa capacité, c'est-à-dire que tous les clubs ont non seulement bouclé leur budget, mais ont payé des dividendes? Quand on songe qu'une mince proportion de seulement 8% sépare la ligue de sa capacité totale de revenus, on demeure forcément émerveillé", dit-il.

Augmentation de 8%

Le président a ensuite expliqué que les assistances avaient connu une augmentation de 8% jusqu'ici cette saison, comparativement à pareille date l'an dernier, et il a donné comme raisons pour cet immense intérêt l'échange effectué entre les Canadiens et les Rangers l'été dernier et le record établi par Gordie Howe l'automne dernier.

L'intérêt pour le hockey augmente à mesure que la saison progresse et atteint son point culminant dans les séries éliminatoires. Mais cette année l'intérêt était plus grand au début dû au fait que Gordie Howe n'avait plus besoin que de quelques buts pour éclipser le record de 544 buts de Maurice Richard.

On sait que Howe a atteint son objectif en novembre. Il y eut aussi le désormais célèbre échange entre les Rangers et les Canadiens, transaction qui a envoyé Jacques Plante, Don Marshall et Phil Goyette aux New-Yorkais et Dave Balon, Léon Rochefort, Len Ronson et Dave Worsley au Tricolore.

"L'intérêt pour le but de Howe au tout début de la saison a certainement aidé à augmenter les assistances, non seulement aux joutes locales des Red Wings mais également dans tous les centres de la ligue", de dire Campbell.

"Quant à l'échange entre les Rangers et les Canadiens, elle a réveillé davantage l'intérêt du hockey à New York, surtout, et a stimulé les assistances", continuait-il. "Mais il ne faut pas en conclure que les échanges et les transactions soient effectuées nécessairement dans ce but, bien qu'elles aident plus souvent qu'autrement. Il faut aider les clubs qui en ont besoin et chercher l'amélioration aux endroits voulus", fit-il remarquer.

La mort du hockey mineur

Mais comment expliquer, d'autre part, que le hockey professionnel mineur ait atteint un si bas niveau? Quand on a fait remarquer au président qu'à l'exception de Toronto et de Montréal, qui sont dans la ligue Nationale, on ne comptait que deux autres clubs professionnels au pays, Québec et Vancouver, il a répondu:

"Ne vous faites pas d'illusion. Il y a autant de clubs professionnels mineurs en opération aujourd'hui qu'au cours des dernières années, sauf qu'ils ont changé de territoire. Après la dernière guerre, les ligues Nationale, Américaine, des Etats-Unis et de l'Ouest étaient en opération. La ligue de l'Ouest était alors un circuit semi-pro. Après deux ou trois ans de prospérité, la ligue des Etats-Unis a cessé ses activités.

"Le hockey senior connaissait également ses jours de gloire dans le temps. Les ligues Senior de Québec, de l'Ontario et de l'Ouest ont connu une prospérité croissante, jusqu'à ce que ces circuits décident de faire la compétition aux ligues professionnelles pour l'obtention des joueurs."

"Qu'il me soit permis de citer l'exemple d'un club senior (amateur) qui a payé \$5,000 pour obtenir la réinstallation d'un certain joueur chez les amateurs. En payant un tel prix pour faire l'acquisition du joueur en question, l'équipe tenait nécessairement à exploiter ses talents pour quelques saisons. Comme les règlements du repêchage ne lui accordaient pas une telle assurance, il était préférable que les équipes deviennent professionnelles de façon à se dresser une liste de protection. Lorsque les principales ligues seniors devinrent professionnelles, ce fut le commencement de la fin."

Campbell a fait remarquer que les dirigeants du hockey avaient commis une grave erreur en formant la ligue professionnelle de l'Est, avec des clubs situés dans des villes arrivant directement en compétition avec la ligue Nationale. Mais il s'est empressé d'ajouter que la popularité du hockey était grandissante aux Etats-Unis et que la nouvelle ligue Centrale, qui a hérité en grande partie des clubs et des joueurs de la défunte ligue de l'Est, connaissait des succès prometteurs.

"Les beaux jours du hockey senior revivront-ils éventuellement?" avons-nous demandé à M. Campbell.

"Jamais, pour la simple raison que les amateurs n'apporteront pas l'appui et l'encouragement requis à un club senior, alors qu'ils peuvent voir gratuitement à la télévision du jeu et des équipes de calibre infiniment supérieurs", de répondre le président.



En grande compagnie

M. Campbell a eu la distinction de présenter chacun des membres du Hall de la Renommée lors du grand banquet offert en leur honneur, cette semaine, à Boston. On comptait, parmi les invités de marque, de gauche à droite: Eddie Shore, Jesse Owens, le sénateur Edward M. Kennedy, du Massachusetts, M. Campbell et Paavo Nurmi.

Vive l'EXPANSION, mais gare aux ILLUSIONS

Au cours des dernières années, la ligue Nationale de hockey s'est attiré plusieurs critiques parce que contrairement au football, baseball et basketball, ses dirigeants ont refusé d'élargir leurs cadres. Sur cette question d'expansion de la ligue Nationale, le président Clarence Campbell n'a pas caché ses mots et s'est montré très catégorique.

"Peut-être ne me croirez-vous pas, mais en 18 ans j'ai reçu une seule demande sérieuse de franchise, soit d'un groupe de Cleveland il y a quelques années", a révélé Clarence Campbell.

Puis il continua: "Nous n'avons jamais été contre le projet d'expansion. Mais nous n'accorderons jamais une franchise à des groupes peu sérieux. Le syndicat de Cleveland dont je faisais mention s'était conformé à toutes les exigences requises, mais manquait d'appui financier. C'est pourquoi Cleveland n'a pas obtenu une franchise dans la ligue Nationale.

"De plus, il faut nécessairement un arena adéquat pour le hockey. Eh bien, je vous surprendrai peut-être en vous disant qu'il n'y a actuellement que deux amphithéâtres capables de présenter du hockey majeur: Los Angeles et St-Louis. Pittsburgh ne contient que 11,000 sièges et Baltimore 10,000. Ce n'est pas suffisant. Québec possède certainement un arena adéquat pour la ligue Nationale, mais cette ville n'est pas assez peuplée pour soutenir une équipe dans la ligue Nationale.

"Je suis prêt à étudier les demandes de tout individu intéressé à obtenir une franchise dans la ligue Nationale, si la ville qu'il représente peut se permettre de dépenser \$1 million par saison pour encourager son club. Car il en coûte environ \$180,000 en moyenne par mois aux amateurs pour se

rendre aux parties locales de chaque club. Il faudra également que la ville qui aspire à être représentée dans la N.H.L. possède tous les commodités requises pour présenter du hockey majeur, etc."

"Quant aux joueurs, je crois qu'il y en a suffisamment pour admettre un ou deux nouveaux clubs dans la ligue Nationale, mais ce sont les joueurs étoilés qui se font de plus en plus rares. Combien y a-t-il de super-vedettes dans la ligue Nationale aujourd'hui? Six, huit ou une dizaine au plus?"

"A tout événement, il n'est pas très encourageant de songer à élargir les cadres de la ligue Nationale quand on constate ce qui s'est produit dans le baseball majeur. Je ne crains pas de déclarer que l'expansion des ligues majeures de baseball au cours des dernières années, constitue un désastre monumental. Tout d'abord, en autant que je suis concerné, je ne crois pas qu'il s'agisse d'expansion d'une ligue lorsqu'on effectue le transfert d'un club déjà existant dans une autre ville."

"La ligue Nationale de baseball ne peut dire qu'elle a fait de l'expansion en déménageant les franchises de Brooklyn et New York à Los Angeles et San Francisco respectivement. Il s'agit plutôt d'un déménagement. Et que penser de la façon dont les magnats de la ligue Américaine ont traité les amateurs de baseball de Washington, en transférant la franchise des Sénateurs à Minneapolis-St. Paul et en formant un nouveau club à la bonne franquette dans la capitale américaine."

"Que diriez-vous si les Canadiens décidaient de quitter la métropole pour s'installer dans une autre ville et qu'à Montréal on formerait une nouvelle équipe avec les restants des autres clubs de la ligue? Ce

serait une injustice flagrante pour les partisans des Canadiens qui depuis plusieurs années encouragent leurs favoris. Le même principe s'applique aux partisans des Sénateurs de Washington."

"Vous pouvez être assurés d'une chose. Si jamais la N.H.L. décide d'agrandir ses cadres, elle ne procédera pas de la même façon que les ligues majeures de baseball. Le côté financier est très important dans de telles circonstances, mais il faut se souvenir que l'argent ne suffit pas. Vous avez un exemple frappant actuellement dans le baseball majeur: Charles O. Finley, de conclure le président.



Conférence

M. Campbell reçoit souvent la visite de dirigeants du hockey des quatre coins du pays. On le voit, ici, en compagnie de Jack Adams, au centre, président de la ligue Centrale, et de Don Penniston, ancien pilote des Cataractes de Shawinigan.



INSCRITS



Hialeah

Temps clair. Piste rapide. Premier départ à 1 h. 30 p.m.

Le meilleur: SHOOK II. 1-Moy Macarel, Hustle Stroke, Disrespectful...

Table of race results for Hialeah, including names of horses and their finishing positions.

QUATRIEME COURSE, \$4,000, à réclamer (6,500-8,000), 3 ans, 6 furlongs.

Table of race results for the 4th race at Hialeah.

CINQUIEME COURSE, \$4,000, à réclamer (6,500-8,000), 4 ans et plus, 6 furlongs.

Table of race results for the 5th race at Hialeah.

SIXIEME COURSE, \$4,000, à réclamer (6,500-8,000), 4 ans et plus, 6 furlongs.

Table of race results for the 6th race at Hialeah.

SEPTIEME COURSE, \$4,500, à réclamer (7,500-7,000), 4 ans et plus, pouliches et jumants, 6 furlongs.

Table of race results for the 7th race at Hialeah.

HUITIEME COURSE, \$6,000 alloués, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Table of race results for the 8th race at Hialeah.

NEUVIEME COURSE, \$4,000, à réclamer (13,000-11,000), 3 ans, 1-1/16 mille.

Table of race results for the 9th race at Hialeah.

DEUXIEME COURSE, \$4,500, à réclamer (8,000-7,500), 4 ans et plus, 6 furlongs.

Table of race results for the 10th race at Hialeah.

QUATRIEME COURSE, \$4,000, à réclamer (6,500-8,000), 3 ans, 6 furlongs.

Table of race results for the 4th race at Fair Grounds.

CINQUIEME COURSE, \$4,000, à réclamer (6,500-8,000), 4 ans et plus, 6 furlongs.

Table of race results for the 5th race at Fair Grounds.

SIXIEME COURSE, \$1,300 alloués, 3 ans, 6 furlongs.

Table of race results for the 6th race at Fair Grounds.

SEPTIEME COURSE, \$2,350, handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Table of race results for the 7th race at Fair Grounds.

NEUVIEME COURSE, \$1,000 à réclamer (1,500), 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Table of race results for the 9th race at Fair Grounds.

DEUXIEME COURSE, \$1,700, à réclamer (2,500), 3 ans, 6 furlongs.

Table of race results for the 10th race at Fair Grounds.

QUATRIEME COURSE, \$1,800, à réclamer (2,500-2,250), 4 ans et plus, 1-1/16 mille.

Table of race results for the 11th race at Fair Grounds.

RESULTATS

Fair Grounds

PREMIERE COURSE, \$1,700, à réclamer (3,500), 4 ans, novices, 6 furlongs.

DEUXIEME COURSE, \$1,700, à réclamer (2,000), 4 ans et plus, 6 furlongs.

TROISIEME COURSE, \$1,700, novices, 2 ans, pouliches et hongres, 6 furlongs.

QUATRIEME COURSE, \$1,300 alloués, 3 ans, 6 furlongs.

SEPTIEME COURSE, \$2,350, handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs.

NEUVIEME COURSE, \$1,000 à réclamer (1,500), 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

DEUXIEME COURSE, \$1,700, à réclamer (2,000), 4 ans et plus, 1-1/16 mille.

QUATRIEME COURSE, \$1,800, à réclamer (2,500-2,250), 4 ans et plus, 1-1/16 mille.

SIXIEME COURSE, \$1,900, à réclamer (3,500-3,200), 4 ans et plus, 6 furlongs.

HUITIEME COURSE, \$7,000 alloués, 3 ans, 6 furlongs.

PREMIERE COURSE, \$1,100, à réclamer (1,500), 4 ans et plus, 6 furlongs.

DEUXIEME COURSE, \$1,100, novices, 3 ans, 6 furlongs.

CINQUIEME COURSE, \$1,700, à réclamer (2,500), 4 ans et plus, 6 furlongs.

SIXIEME COURSE, \$2,000, à réclamer (5,000), 3 ans, 6 furlongs.

NEUVIEME COURSE, \$2,200 à réclamer (6,250-5,825), 4 ans et plus, 6 furlongs.

DEUXIEME COURSE, \$1,000 à réclamer (2,000), 3 ans, 6 furlongs.

SEPTIEME COURSE, \$1,300, à réclamer (3,000), 4 ans et plus, 6 furlongs.

HUITIEME COURSE, \$1,200, à réclamer (2,000), 4 ans et plus, 6 furlongs.

NEUVIEME COURSE, \$1,100, à réclamer (1,500), 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Santa Anita

Temps clair. Piste rapide. Premier départ à 4 h. p.m.

Le meilleur: HELLENIC FIRST. 1-Proven Valor, Bobby's Hero, Longflight...

QUATRIEME COURSE, \$4,500, à réclamer (10,000-9,000), 3 ans, 1-1/16 mille.

SEPTIEME COURSE, \$5,000, à réclamer (20,000-18,000), 4 ans et plus, 7 furlongs.

NEUVIEME COURSE, \$25,000 ajoutés au handicap Royal Palm, 3 ans et plus, 7 furlongs.

DEUXIEME COURSE, \$5,000, à réclamer (14,000-12,000), 4 ans et plus, 1-1/8 mille sur gazon.

QUATRIEME COURSE, \$10,000 alloués, pouliches et jumants, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Bowie

Temps nuageux. Piste bonne. Premier départ à 1 h. 30 p.m.

Le meilleur: JIM HAMER. 1-Bayslad, Make Fas Hamer, Mad-Dar...

SEPTIEME COURSE, \$100,000, courses Chas. H. Strub, 4 ans, 1-4 mille.

NEUVIEME COURSE, \$5,000, à réclamer (10,000), 4 ans et plus, 1-1/8 mille.

QUATRIEME COURSE, \$15,000 alloués, 4 ans et plus, 1-1/8 mille.

SIXIEME COURSE, \$5,000, à réclamer (10,000), 4 ans et plus, 1-1/8 mille.

NEUVIEME COURSE, \$7,500, handicap Black Gold, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Fair Grounds

Temps nuageux. Piste pesante. Premier départ à 2 h. p.m.

Le meilleur: TICKET FIXER. 1-Old Whitley, Grampa Graff, Viscoty...

PREMIERE COURSE, \$1,700, à réclamer (2,500), 3 ans, 6 furlongs.

QUATRIEME COURSE, \$1,800, à réclamer (2,500-2,250), 4 ans et plus, 1-1/16 mille.

SIXIEME COURSE, \$1,700, à réclamer (2,000), 4 ans et plus, 6 furlongs.

NEUVIEME COURSE, \$1,900, à réclamer (3,500-3,200), 4 ans et plus, 6 furlongs.

SEPTIEME COURSE, \$2,500 alloués, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Hialeah

PREMIERE COURSE, \$3,500, à réclamer (5,000), 4 ans et plus, pouliches et jumants, 1-1/8 mille.

DEUXIEME COURSE, \$4,500, à réclamer (10,000-9,000), 4 ans et plus, pouliches et jumants, 7 furlongs.

TROISIEME COURSE, \$3,500, novices, 2 ans, 6 furlongs.

QUATRIEME COURSE, \$4,000, novices, 3 ans, pouliches, 7 furlongs.

SEPTIEME COURSE, \$10,000 alloués, 4 ans et plus, 1-1/16 mille sur gazon.

Bowie

PREMIERE COURSE, \$2,800, à réclamer (3,500), 4 ans et plus, 6 furlongs.

DEUXIEME COURSE, \$3,000, à réclamer (3,500-3,000), 4 ans et plus, 7 furlongs.

QUATRIEME COURSE, \$3,500, à réclamer (3,500-3,000), 4 ans et plus, 7 furlongs.

SIXIEME COURSE, \$3,500, novices, 4 ans et plus, 6 furlongs.

SIXIEME COURSE, \$3,000, à réclamer (2,500), 4 ans et plus, 1-1/8 mille.

(Suite à la page 27)



Manuel YCAZA conduira Lamp Chop

Arcadia, Californie (UPI) — Lamb Chop, une jument de 4 ans, subira un véritable test, cet après-midi, à la piste de Santa Anita, alors qu'elle fera la lutte à treize chevaux dans le stakes Charles H. Strub, de \$100,000.

Le stakes Strub, d'une distance de 1 1/4 mille, est limité pour des coursiers de 4 ans. Dean Carl et B. Major, deux coursiers qui ont impressionné à la fin de la saison 1963, sont considérés les plus sérieux rivaux de Lamp Chop. Gun Bow et Nevada Battler, qui ont remporté la victoire à leur dernier départ, seront également à surveiller de près.

Lamb Chop, qui est reconnue pour sa très grande rapidité dans le dernier droit, a gagné neuf stakes en 1963 et fut nommée championne de l'année chez les pouliches de 3 ans.

Lamb Chop portera 120 livres, Dean Carl, 121, et B. Major, 119 livres. Les autres inscrits sont Big Raff, More Megaton, Sky Gem, Win-Em-All, Quita Dude,

Doolin Point, Earl Luck, Switchback et Rocky Link.

Manuel Ycaza, qui mène présentement pour le nombre de victoires à Santa Anita, sera le jockey de Lamp Chop. Willie Shoemaker aura la monture de Gun Bow, le vétérinaire Johnny Longden conduira Nevada Battler, Miguel Yanez sera sur le dos de Dean Carl et Don Pierce pilotera Rocky Link.

MONGO FAVORI

A la piste de Hialeah Park, Mongo champion de 1963 pour les épreuves sur le gazon, domine la liste des 14 inscrits dans la 19e reprise du Handicap Royal Palm de \$25,000 ajoutés.

Cette épreuve de sept furlongs sera disputée sur le tracé de ter-

re, mais Mongo qui sera conduit par Wayne Chambers a été établi favori à 5 pour 2. Il portera 124 livres.

Tamao, champion du Venezuela qui aura Willie Hartack comme jockey, portera 122 livres. Les autres inscrits sont Uppercut, Belgale, Sky Wonder, Rainy Lake, Jet Traffic, Ornamento, Merry Ruler, Royal Ascot, Scythe, Lester, Frankie's Nod et Admiral Vic.

YCAZA conduira Roman Brother

Hialeah, Floride (UPI) — Le jockey Manuel Ycaza voyage de la Californie pour conduire le poulain Roman Brother, de la ferme Harbor View, dans plusieurs importants engagements à la piste de Hialeah Park.

L'entraîneur Burley Parke a révélé que Ycaza avait accepté de conduire Roman Brother dans le stakes Bahamas, de \$25,000, le 5 février, dans le stakes Everglades, de \$25,000, le 19 février, et dans le stakes Flamingo, de \$100,000, le 3 mars.

A la piste April

CHARLIE MOREAU conduira Artway Meeker

Charlie Moreau, un conducteur fort populaire auprès des amateurs de courses sous harnais, conduira le trotteur Artway Meeker dans une classe qui opposera quatre trotteurs, demain, à la piste April.

Le promoteur Paul Lachapelle a révélé que Bino McKenny, Marathon Hanover et Guy Brewer feront la lutte à Art Meeker. Marathon Hanover possède une marque de 2:03 minutes.

Le promoteur Lachapelle a également révélé qu'il présentera deux matches. Le premier opposera l'ambieur Gay Sadie au trotteur Ol Hickory et le second, les ambieurs Babe Brook et Hi Lo's Val.

Le signal du premier départ sera donné à deux heures.

UN COURSIER DE CLASSE — T. m. o. conduit par Bill Hartack, prendra le départ dans le Handicap Royal Palm d'une bourse de \$25,000 cet après-midi à la piste de Hialeah Park. (UPI - M M)

RESULTATS

(Suite de la page 26)

SEPTIEME COURSE, \$4,000, à réclamer (5,000-4,500), 4 ans et plus, 6 furlongs.		a-Sintess, Ycaza 10 00 4 20 2 00	
Hold School, Russo	7.80 4.00 3.40	Savali, Brinson	3.80 2.60
Gingerman, Kimball	5.20 3.80	Jalousie, Neves	2.60
Nindy Baby, Block	8.50	Temps: 1:36 — Ont aussi couru: a-Ma Comtesse, Key Lea, Refanute, Main Swap, Comelywithrice, Treachery, Grandma's House, Cliscum Hoop.	
Temps: 1:13 1:15 — Ont aussi couru: Off World Charm, Dance Queen, Organ Grinder, Wagonette, Bama Boy, Radiation, Darning Master, Leanders Love.		a-Entrée: Haras Argentine.	
HUITIEME COURSE, 4,500 alloués, 4 ans, 6 furlongs.		HUITIEME COURSE, \$7,500 alloués, 4 ans et plus, 1 1/4 mille sur gazon.	
Mr. Janmar, Lovato	5.80 3.20 2.40	a-Entrée: M. Lipton.	
Kings Only, Turcotte	5.00 3.80	Braganza, Shoemaker	6.00 3.80 3.00
Storvis Fidei, Grimm	3.20	Nathlen, Maese	7.00 4.80
Temps: 3:11 2:15 — Ont aussi couru: Janwoodie, Rompin Stompin, Chick Lang, Shias Living, Lucky Romad.		Pal East, Valanzuela	3.00
NEUVIEME COURSE, \$3,000, à réclamer (2,500), 4 ans et plus, 1 1/16 mille.		NEUVIEME COURSE, \$4,500, à réclamer (8,000), 4 ans et plus, 1 1/16 mille.	
Northern Ruler, Grimm	16.00 7.20 4.80	Me-Jo, Brinson	52.00 31.40 11.80
Bill Hero, Espinosa	6.00 3.80	Grande Hersend, Maese	11.60 6.80
Fla. Moon, Cashaw	3.20	Dandy Mike, Leonard	4.40
Temps: 1:43 1:45 — Ont aussi couru: Cashberry, Third Snow, Elmos Ethel, Corral Barrier.		Temps: 1:43 — Ont aussi couru: Irish Dancer, Blue Trace, Born To Dance, Escada, Ashcroft, Ruby Lea, Okay, Matey, Full Color.	
Assistance: 9,363. Paris: \$82,083.			

Santa Anita

PREMIERE COURSE, \$4,000, à réclamer (4,000-3,500), 4 ans et plus, 7 furlongs.	
Swirling Webb, Church	42.00 14.40 8.10
Savagoodson, Costa	4.50 3.40
Solid Glory, Cook	7.40
Temps: 1:24 1:15 — Ont aussi couru: L'Espes, Echo On, Quarter After, New Eyes, Destroy, Silver Noor Clear Answer, Ruby Ring, Bragg.	
DEUXIEME COURSE, \$4,000, à réclamer (8,000), 3 ans, 6 1/2 furlongs.	
Field Rich, Robinson	29.20 13.60 8.20
Chita Pie, Vobbe	34.20 12.20
Indian Spirit, Boland	2.80
Temps: 1:17 1:15 — Ont aussi couru: Best Tradition, Mr. Primeval, First Alarm, Enjoy Your Trip, Miss Orbit, Mama Julian, Tom's Jimmyjohn, Fay Out, Windy Eve, Le Double (7-4): \$645.20.	
TROISIEME COURSE, \$4,000, novices, 2 ans, poulains et hongres, 3 furlongs.	
Beau Bob, Shoemaker	18.00 8.00 4.20
Mulliga Murry, York	4.00 2.60
Far Again, Longden	3.40
Temps: 33 — Ont aussi couru: Pop's Night Out, Re-Fly Arcadia Flash, Mark-Ye-Royal, Souds Honey, Papa Tia, Rig Time, Whum Wampum, Pat's Journey, Whipeton, McGun.	
QUATRIEME COURSE, \$5,000, novices, 3 ans, 1 1/16 mille.	
Lesi Soul, Shoemaker	4.60 3.20 2.40
Power of Destiny, Valenz	12.80 6.40
Land Ho, Tanguchi	3.40
Temps: 1:14 — Ont aussi couru: Olav, Blue Night, Royal Scoop, Jay Jay, Wind Soar, Doombeg, United Nations II, Shelly's Dream, Del Coronado.	
CINQUIEME COURSE, \$4,500, à réclamer (8,000), 4 ans et plus, 6 furlongs.	
Ella's Host, Valenzuela	16.20 7.80 4.20
Regline, Maese	10.60 8.00
County King, Ycaza	3.40
Temps: 1:10 — Ont aussi couru: Light Tail, Mr. Tollgate, Irish Charger, Miracle Cross, Headmaster, Incan Chief.	
SIXIEME COURSE, \$6,000 alloués, 3 ans, poulains et hongres, 6 1/2 furlongs.	
Barnstorming, Shoemaker	6.40 5.20 3.80
Mr. Wish, Bacon	5.40 3.80
Fast Start, Brinson	4.80
Temps: 1:16 2:5 — Ont aussi couru: The Hare, Must Shower, Lucky Radar, Laser Light, Open Flow, Big Holiday, Kullah Roost, Adfrisco Costly Kid.	
SEPTIEME COURSE, \$7,500 alloués, poulains et juments, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.	
a-Entrée: Haras Argentine.	

BALLON-BALAI CHEZ JOHNSON & JOHNSON

Dans la ligue de ballon-balai "Club de Récréation Johnson & Johnson", le SUPERVISION a annulé au compte de 1 à 1 avec le club PIE IX. Le but du PIE IX a été compté au début de la période initiale par Kenny Clark, sans aide. Le but égalisateur du SUPERVISION a été marqué à la fin de la 3e période par Yvon Berniqué, assisté d'André Turcotte et de Michel Robert. Bob Teolis et Bob Scarf ont joué une partie merveilleuse à la défensive et le gardien, Bob Dagenais, a été sensationnel dans ses filets. La seule punition du match a été décernée à Ron Chase pour rudesse.

POSITIONS DES EQUIPES	
SUPERVISION	4
PIE IX	3
LABORATOIRE	1

Léo avec les Broncos

Denver (UPI) — Les Broncos de Denver, de la ligue de football Américaine, ont annoncé hier soir avoir mis sous contrat Charley Leo, un garde qui a déjà porté les couleurs des Patriots de Boston et des Bills de Buffalo. Le gérant général et instructeur Jack Faulkner a déclaré que selon lui, l'acquisition de Leo renforcera la ligne offensive du club. Leo est un gaillard de 6 pieds, pesant 248 livres.

LUNDI et MARDI SERVICE

SPÉCIAL

INSTALLATION GRATUITE

SUR TOUTES LES

GARNITURES de FREINS

Épargnez dès maintenant, installation gratuite par notre département de service les lundis et mardis!

\$3.00

COMPTANT!

TERMES FACILES



FAMEUX PNEU

"TRACTIONAIRE"

\$14.95

670/15

(AVEC ECHANGE)

MAGASINS

Firestone



DEUX MAGASINS A MONTREAL POUR MIEUX VOUS SERVIR

4596 BOUL. ST-LAURENT

70 BOUL. DES LAURENTIDES

près Mont-Royal

PONT-VIAU 669-1774

TELEPHONE: 849-9105-6

G. LEVASSEUR, gérant

M. BOUTIN, gérant

Le plus grand dépôt de pneus de l'île Jean
Ouvert jusqu'à 9 h. tous les soirs.

SPORT AMATEUR

par GERARD THIBEAULT

Vendredi avant-midi, tel qu'annoncé la semaine dernière, S. H. le maire de Montréal proclamait "La Semaine de Hockey Mineur", la dernière semaine de janvier.

Pour souligner cet événement sportif, une joute aura lieu ce soir, au Forum, de 7 heures à 7 h. 30. Précédant la joute régulière Boston vs Canadiens, elle fournira à la gent sportive l'occasion de voir aux prises une équipe de l'Est contre une équipe de l'Ouest de la métropole. Comme ce sont nos petits bonshommes qui évolueront, rendons-nous nombreux encourager les Pee Wee d'aujourd'hui qui, demain, remplaceront les vedettes actuelles.

Voici d'ailleurs sur les deux équipes des notes qui intéresseront les véritables amateurs.

LE CLUB TERREBONNE PEE WEE, CLUB PROFESSIONNEL EN MINIATURE

En effet, au début de l'entraînement, quelque 60 joueurs d'âge pee wee se sont rapportés au gérant Warren Gladman. Après quelques pratiques, Gladman a arrêté son choix sur les joueurs suivants : gardien de buts, Martin Yas et Pat Lawton; défenses : Chris Buckiewicz, Miles Cohen, Maric Levine, Steve MacDonald; centres : Kenneth Booth, Jimmy Donnelly (capitaine), Richard Phaneuf; ailiers gauches : Louis Bernstein, Gary Cohen, Chris Monique; ailiers droits : Elliott Pap, Bob Vincent et Jimmy Winton. Les autres joueurs non choisis jouent quand même dans la ligue locale du parc Terrebonne. L'équipe, dès le début de la saison, a défait le Lac Placid All Stars au compte de 8-2. Depuis, dans les joutes régulières, elle a remporté 6 victoires, annulé trois fois et perdu qu'une seule partie. Seulement trois joueurs faisaient partie de l'équipe l'an dernier. Les jeux de puissance avec Bernstein, Donnelly, Pat Montigue et Winton sur la pointe se sont révélés très opportuns. D'autre part, les Montigue, Phaneuf, Booth et MacDonald s'avèrent des as pour tuer le temps durant les punitions. Jimmy Donnelly est en tête des compteurs avec 16 buts. Jimmy Winton, pour sa part, en a récolté 8 et Phaneuf 6. Martin et Lawton n'ont alloué que 24 buts depuis le début de la saison.

L'EQUIPE DE L'EST

L'équipe P. Lorange, qui représente l'Est, en est à sa première saison dans la ligue des Parcs de Montréal. Le moniteur du district 5, Richard Desjardins, tient à souligner que sans la générosité de P. Lorange, l'ancienne équipe de l'école Langevin, qui avait pris l'habitude de remporter les divers championnats pee wee aurait cessé ses opérations cette année. Au président Lorange s'est joint Réal Forcier, aide précieux qui a pu grouper et diriger les jeunes joueurs du club.

Après une vingtaine de pratiques et 23 joutes tant régulières que hors concours, le dossier du club est le suivant : 18 victoires quatre défaites et une joute nulle. L'instructeur Fernand Corbeil, qui abat un travail de géant, est fier de ses petits bouts d'homme. Durant les treize joutes régulières de la saison, le P. Lorange n'a pas connu la défaite. Les joueurs ont compté 94 buts et les adversaires n'en ont réussi que 10. Jocelyn Loyer domine pour les francs buts avec 35, tandis que ses compagnons de ligne Boucher et Westen sont en tête pour les assists avec 20 chacun. L'autre trio, composé de Beaudry, Grenier et St-Pierre, a compté 44 buts.

Jean Roy, solide joueur de défense, est bien secondé par ses partenaires Patenaude, Jeannotte, Fortier et Fecteau. Les gardiens de buts Lefebvre et Pérusse ont blanchi l'adversaire à huit reprises en 13 joutes. Les nouveaux venus Landry et Trottier n'ont participé qu'à deux joutes mais ils ont réussi à attirer l'attention en comptant 9 buts. Cela donne plus d'autorité à la magnifique offensive de l'équipe.

L'entraîneur Rosaire Pérusse, qui joue un rôle obscur, ne rend pas moins de précieux services à l'équipe. Raymond Demers, gérant, espère que d'autres marchands d'Hochelaga et Maisonneuve imiteront leur confrère P. Lorange afin que l'an prochain les clubs pee wee se multiplient et par le fait même plus nombreux seront les jeunes qui pourront jouer.

Classement de la ligue Pee Wee

District no 5 — Hochelaga Maisonneuve							
	PJ	PS	PP	PN	PP	PC	Tot.
P. Lorange	13	13	0	0	94	10	26
St-Bernard	13	8	3	2	40	20	18
Tétraulville	13	7	5	1	39	28	15
Rambiers	12	6	4	2	31	30	14
Longue-Pointe	13	5	5	3	18	26	13
St-Donat A	13	4	8	1	15	27	9
Guybourg	13	3	9	1	21	30	7
St-Donat B	11	0	11	0	0	77	0

Classement des compteurs — Equipe P. Lorange

	B	A	Tot.		B	A	Tot.
Loyer	35	13	48	Patenaude	3	8	11
Beaudry	20	13	33	Trottier	7	4	11
Roy	13	19	32	Landry	3	7	10
Weinstein	9	20	29	Fortier	2	6	8
Boucher	8	20	28	Fecteau	1	6	7
Grenier	11	16	27	Jeannotte	0	7	7
St-Pierre	13	13	26				

Moyenne des gardiens de buts

	PJ	SC	N.	Moy.
Pérusse	6	3	4	.500
Lefebvre	7	7	4	1.000



NOUVEAU PROFESSIONNEL A WATERLOO — Le club de golf de Waterloo vient de se donner un nouveau "pro" en la personne de Gilles Rousseau, frère de Bob Rousseau des Canadiens. A la signature officielle on remarque de gauche à droite, première rangée, Jules H. Robert, secrétaire, Gilles Rousseau et le Dr Guy Peirier, président. Deuxième rangée même ordre: Maurice Morin directeur, Léon Lewis, directeur, Léo-Paul Ledoux, directeur et Dave Schenfield, vice-président.

Les Alouettes engagent un joueur très versatile

Wayne Linton, un joueur signé un contrat avec les de champ arrière du club de Alouettes de la ligue Canadienne. Cet athlète de 5' 10"



WAYNE LINTON

pèse 195 livres et c'est un joueur à double citoyenneté. Etudiant en lettres, il est né à Kirkland Lake, Ontario, et a passé sa jeunesse à cet endroit avant d'émigrer aux Etats-Unis.

En 1963, Linton s'est avéré le meilleur porteur de ballon de son club avec 330 verges en 82 courses. Il a réussi cinq touchés. Lloyd Eaton, son instructeur à l'Université du Wyoming, a déclaré que c'était un coureur rapide et difficile à arrêter. C'est également un joueur de ligne secondaire très efficace sur la défensive.

En deux ans, à l'Université du Wyoming, il a porté le ballon 105 fois et a gagné 407 verges, pour une moyenne de 3.9 verges par course et sept touchés. Jim Trimble a fait remarquer que Linton, en plus d'être un excellent centre-arrière, était très habile pour saisir des passes, ainsi que pour bloquer.

Linton est célibataire et il se rapportera au camp d'entraînement des Alouettes le 1er juillet.

FORUM

Dimanche 26 janvier à 7 h. p.m.
Association de Hockey Junior d'Ontario

NIAGARA FALLS

vs

CANADIEN

2e joute — LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAIN

MAISONNEUVE

— VI —

N.D.G.

PRIX : SIEGES RESERVES : \$2.00 et \$1.50 (centre de la promenade, loges, mezzanine et amphithéâtre). ADMISSION GENERALE : \$1.00 (entrées de l'amphithéâtre et tout le cercle). ENFANTS : 50 cents dans les SECTIONS NON RESERVES SEULEMENT.
Efforts actuellement en vente. Prière de prendre note que le quai de service à 8 h. p.m. dimanche. Encouragez la Semaine de hockey mineur.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Nous réparons ou remplaçons

● Vérification gratuite
● Aucun comptant requis

GROS et DETAIL

GARANTIE 12 MOIS ou 12,000 MILLES

AUTOMOTIVE TRANSMISSION SPECIALTY
4327 PAPINEAU — LA. 4-3678

A CFCF-RADIO 600

PRÉSENTERA des émissions quotidiennes sur les JEUX

"Que font nos représentants canadiens aux Jeux Olympiques?" Voilà la question que tous les fervents canadiens des sports d'hiver se posent à compter de l'ouverture des Jeux Olympiques, en Autriche, le 29 janvier prochain. Ils trouveront la réponse à cette question tous les soirs en écoutant le poste de radio CFCF, à 600 au cadran de leur appareil. On y présentera "en direct" des rapports sur les succès et les déboires des représentants canadiens à Innsbruck.

Le directeur des émissions sportives de CFCF, Russ Taylor, quittera demain le Canada pour l'Autriche. Le Montréalais Doug Smith et le Torontois Bill Stephenson se joindront à lui. On pourra les entendre tous les soirs de 7 heures à 8 heures, à CFCF, du 29 janvier au 9 février, à l'exception du samedi le 8 février. Ce jour-là, Bill Stephenson fera la description de la route de hockey qui opposera le Canada à l'U.R.S.S.

L'équipe Taylor-Smith-Stephenson a reçu toute l'approbation du Comité d'organisation des Jeux Olympiques d'Hiver à Innsbruck et ils ont aussi reçu la sanction de l'Association Olympique Canadienne.

D'autres commentateurs sportifs participeront à ces émissions quotidiennes. Ce sont: Keith Nesbitt de Montréal, Henry Viney, de Calgary, et Dave Matthews, de Vancouver.

Un réseau radiophonique composé de 24 postes sera spécialement formé et diffusera des émissions entendues tous les soirs à travers le Canada. D'Innsbruck, les émissions passeront par Londres, par le câble sous-marin transatlantique.

Voici la liste des émissions qui pourront être entendues sur les ondes de CFCF à l'heure de leur présentation:

Heure de présentation: 7 heures à 8 heures du soir.

Reporters: Russ Taylor, directeur de sports au poste de radio CFCF; Doug Smith, commentateur sportif de Montréal; Bill Stephenson, directeur des sports au poste CFRB, de Toronto.

N.B. — Nous n'incluons pas ici la cédule des Joutes olympiques de hockey. Cette cédule devra être révisée après les Joutes préliminaires du 28 janvier.

Événements qui seront "couverts" au cours des émissions radiophoniques de CFCF-600

Mardi, 29 janvier: Cérémonies d'ouverture; Patinage de fantasia: couples.

Jeudi, 30 janvier: Patinage de fantasia: épreuves de style obligatoire pour dames; Ski: 30 kilomètres à travers champs: hommes; Patinage de vitesse: 500 mètres pour dames; Descente en ski: hommes; Toboggan: épreuves simples pour hommes et dames (première ronde).

Vendredi, 31 janvier: Patinage de fantasia: épreuves de style obligatoire pour dames; Épreuves de bobsled à deux hommes (préliminaires, première et deuxième rondes); Patinage de vitesse: 1500 mètres pour dames; Saut en ski spécial: rampe de 70 mètres; Toboggan: épreuves simples pour hommes et dames (deuxième ronde).

Samedi, 1er février: Ski: 10 kilomètres à travers champs: dames; Épreuve de bobsled à deux hommes (préliminaires, 3e et 4e rondes); Patinage de vitesse: 1000 mètres pour dames; Ski: épreuves de slalom pour dames (2 rondes).

Dimanche, 2 février: Ski: 15 kilomètres à travers champs: hommes; Patinage de vitesse: 5000 mètres pour dames; Slalom géant pour hommes; Ski: saut combiné sur rampe de 70 mètres; Patinage de fantasia: épreuves de style libre pour dames.

Lundi, 3 février: Patinage de fantasia: épreuves de style obligatoire pour hommes; Tobog-

gan: épreuves simples pour hommes et dames (troisième et quatrième rondes); Ski: combiné à travers champs: 15 kilomètres pour hommes; Slalom géant pour dames.

Mardi, 4 février: Patinage de fantasia: épreuves de style obligatoire pour hommes; Biathlon; Patinage de vitesse: 500 mètres pour hommes.

Mercredi, 5 février: Ski: 50 kilomètres à travers champs: hommes; Patinage de vitesse: 5000 mètres pour hommes; Ski: 5 kilomètres à travers champs pour dames; Toboggan: épreuves à deux hommes (première et deuxième rondes).

Jeudi, 6 février: Bobsled: équipe de 4 hommes (préliminaires, première et deuxième rondes); Patinage de vitesse: 1500 mètres pour hommes; Patinage de fantasia: épreuves de style libre pour hommes.

Vendredi, 7 février: Patinage de vitesse: 1000 mètres pour hommes; Ski à relais à travers champs 3 x 5 kilomètres pour dames; Bobsled: équipe de 4 hommes (préliminaires, troisième et quatrième rondes); Slalom pour hommes (ronde d'élimination).

Samedi, 8 février, 11 heures du matin: Hockey CANADA vs U.R.S.S.; Ski à relais à travers champs: 4 x 10 kilomètres pour hommes; Slalom pour hommes (ronde finale).

Dimanche, 9 février, 7 heures du soir: Ski: saut spécial de la grande rampe; Cérémonies de clôture.

Boucher et Viau vont bien avec l'équipe des CARABINS

par MARCEL GAUDETTE

Les Carabins de l'Université de Montréal occupaient, hier, le deuxième échelon de la ligue Interuniversitaire, ex aequo avec les porte-couleurs de l'Université de Toronto. Les Carabins, qui ne joueront leur prochain match que vendredi prochain, totalisent sept points au classement faits de trois victoires et un match nul. Ils tirent de l'arrière par deux points sur l'Université de MacMaster, qui, cependant, a joué un match de plus.

Les protégés du Dr. Yvan Dion joueront leurs trois prochaines rencontres à l'étranger. Ils seront à Toronto vendredi prochain. Le lendemain soir ils seront à Hamilton où ils feront face aux Marins de MacMaster. Le mercredi 5 février, ils joueront à Québec. C'est donc dire que l'équipe montréalaise éprouvera certaines difficultés à conserver son dossier intact, avant de jouer son prochain match à domicile le 8 février contre MacMaster au Centre Paul-Sauvé.

En quatre parties depuis le début de la présente campagne, les Carabins ont marqué 17 buts tandis que leur excellent gardien Jean Viau se faisait déjouer 11 fois pour une moyenne de 2.75 buts alloués par partie.

La fiche des Carabins: 11 décemb.: U de M 4, McGill 2 11 janv.: U de M 3, Waterloo 5 18 janv.: U de M 1, Toronto 0 22 janv.: U de M 4, Laval 4

COMPTEURS

Boucher	3	7	10	4
Mongrain	2	6	8	0
Lefort	3	3	6	0

Hébert	1	4	5	4	Charbonneau	1	0	1	16
Cusson	2	2	4	7	Granger	0	1	1	2
Tresidder	0	4	4	2	Rhéaume	0	1	1	2
Delorme	3	0	3	0	Simard	0	1	1	0
Villeneuve	1	1	2	2	Durette	0	0	0	4
Chapleau	1	0	1	8	Gervais	0	0	0	16



LES PRINCIPAUX INSTIGATEURS — Quelques-uns des principaux instigateurs du tournoi de hockey mineur qui sera présenté à l'arena de LaSalle du 13 au 22 mars. De gauche à droite, MM. Roger Bourgie, Frank Marcotte et Jean-Marie Gauthier.

2 recrues sous contrat avec les Pirates

Pittsburgh (UPI) — Les Pirates de Pittsburgh ont révélé hier avoir mis sous contrat les recrues Jerry May et Carl Taylor. Tous deux sont âgés de 20 ans et frappent de la droite.

Huit joueurs des Pirates ont maintenant signé leur contrat en prévision de la saison prochaine.

SOLDAT D'ÉLITE

MILITAIRE DE CARRIÈRE

Mieux qu'un emploi, une situation: bonne solde, 30 jours de congé payés, traitements médicaux et dentaires gratuits, opportunité d'avancement, pension, voyages, sports. Voyez votre recruteur aujourd'hui.

CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE CANADIENNE

772 ouest, rue SHERBOURNE
Montréal, P.Q.
Tél.: AV. 8-8133



ROYAL 22^e RÉGIMENT

N'ACHETEZ-PAS VOTRE VOITURE USAGÉE AVANT LUNDI LE 27 JAN. A 9 H. A.M.

Alors que débutera la 6^e VENTE ANNUELLE A L'INTERIEUR

3 SALLES DE MONTRE A L'INTERIEUR
Toutes les marques, tous les modèles à prix réduits considérablement.

SOYEZ A L'AISE — VOYEZ CES AUBAINES DANS NOS SALLES DE MONTRE, A L'INTERIEUR

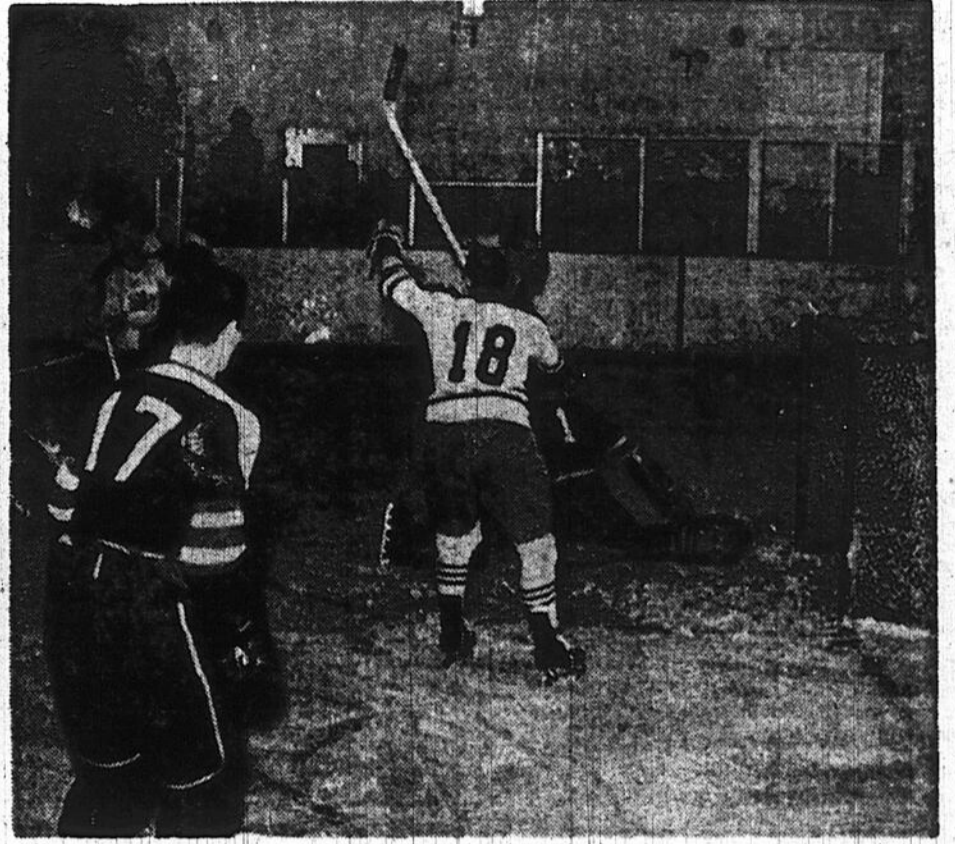


Autos usagées "OK" — 2085 e., Ste-Catherine
UNE RUE A L'EST DU FORUM
WE. 3-6731 — Ouvert jusqu'à 12 h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES EN FACE DE NOS SALLES DE MONTRE

A la joute d'étoiles de la ligue Montréal junior



MERCI AU CLUB ROSEMONT — Pour la deuxième année consécutive les Bombardiers de Rosemont champions de la division est de la ligue Métropolitaine avaient accepté de rencontrer les Etoiles de la ligue Montréal junior. M. Roger Poitras, co-proprétaire de cette équipe, a mis la rondelle au jeu. Il a été accompagné au centre de la patinoire par M. Léo Lanctôt, gérant des arénas municipales, M. Marcel Laviolette, secrétaire, M. Roger Girardeau, vice-président, M. Armand Bourcier, président et M. Roger Gaudette de la Q.A.H.A. Léo Blanchette et Yves Dupont représentaient les deux clubs.



MOMENT DE JOIE EPHEMERE — Ce but de Clément Carbonneau n'est qu'un moment de joie éphémère pour les Etoiles de la ligue Montréal junior, qui ont encaissé un revers de 8-6 aux mains du club Rosemont lors de la seconde partie d'étoiles annuelle de ce circuit. Richard Rivest, Claude Beauséjour et Yvan Ménard du Rosemont assistent à la scène, impuissants. François Larivière, à l'avant, avait amorcé l'attaque.

OKA EST BANNI DES CADRES DE LA LIGUE DES LAURENTIDES

Le club Oka s'est attiré les foudres des dirigeants de la ligue de hockey des Laurentides à cause de son manque de sérieux et de discipline et il a été banni des cadres de ce circuit lors d'une assemblée tenue à l'arena de Ste-Thérèse, cette semaine.

Comme résultats, le président Jean Aubin a annoncé que d'importants changements avaient été apportés au calendrier des joutes d'ici la fin de la saison. M. Aubin a aussi fait remarquer que le renvoi du club Oka avait été le résultat d'un vote majoritaire de 8-1 et que cette équipe s'était vu confisquer son dépôt.

Dimanche, à l'arena Ste-Thérèse, dans la première joute au programme, les Marchands de l'Équipe, qui sont montés en première place jeudi soir, visiteront les Castors de Ste-Thérèse. Ce match est d'une extrême importance

puisqu'il décidera de la première position.

Dans la deuxième rencontre, Crabtree Mills, qui n'est qu'à quatre points de la tête, mesurera ses forces aux Marchands de Laval-des-Rapides. Cette dernière équipe devra éviter nécessairement la défaite afin de conserver ses faibles chances de participer aux séries éliminatoires.

Dimanche soir, à Brownsburg, le club Lachute, grand favori pour l'emporter, rencontrera Chomedey dirigé par l'instructeur Thibeault. Lors du dernier programme de la ligue des Lauren-

tides, Lachute a déclassé Oka 13 à 1 et les Marchands de l'équipe ont battu Chomedey 4 à 1.

Voici le classement des équipes et des gardiens de buts de la ligue des Laurentides :

Classement

	pj	g	p	n	pts
Pon-Viau	23	14	7	2	30
Ste-Thérèse	20	12	3	5	29
Lachute	18	13	3	2	23
Crabtree-Mills	20	11	5	4	26
Chomedey	20	6	10	4	18
Laval-des-R.	23	5	16	2	12

Gardiens de buts

	pj	bc	moy
Reid, Ste-Thérèse	20	39	1.95
Domingue, P.-Viau	23	60	2.63
Bergeron, Crabtree	20	56	2.50
P. Marcel, Lachute	18	55	3.05
St-Pierre, Laval	23	68	3.22
Paquette, Chomedey	20	82	4.10

Les SEALS passent en 2e place

San Francisco (UPI) — Les Seals de San Francisco sont passés en deuxième position de la ligue de hockey de l'Ouest, jeudi soir, en triomphant des Blades de Los Angeles 6 à 3 dans une joute marquée de deux batailles.

Les deux batailles ont eu lieu à la deuxième période. La première, entre Larry McNabb des Seals et Bob Solinger des Blades et la seconde entre Jean-Marc Picard des Seals et Leo Labine des visiteurs.

Al Nicholson, Ed Nanagabko, Jerry Brisson, Duke Edmundson, Nick Mickoski et Charlie Burns ont compté pour les Seals. Labine, Willie O'Ree et Norm Johnson ont réussi les buts des Blades.

SOMMAIRE

Première période

1 - San Francisco : Nicholson (Cyr. Mantha) 2-13

2 - Los Angeles : Labine (Johnson, White) 4-16

3 - San Francisco : Panagabko (Cyr. Mantha) 8-17

Punitions : McNabb 3:53, Buraga 7:50, Picard 16:32

Arrêts : McLeod 12, Perreault 5

Deuxième période

4 - San Francisco : Brisson (Cyr. Panagabko) 12-18

5 - Los Angeles : O'Ree (Bowness, Vejravaj) 18-39

Punitions : McNabb (majeure) 1:37, Solinger (majeure) 1:57, Picard (majeure) 6:41, Labine (majeure) 6:41, Bedard 12:02, Lund 14:35

Arrêts : McLeod 13, Perreault 12

Troisième période

6 - San Francisco : Edmundson (Rodoski) 3-53

7 - Los Angeles : Johnson (Labine) 7-10

8 - San Francisco : Mickoski (Connaly) 12-59

Punition : Picard 17:02

Arrêts : Perreault 13-30, McLeod 11-36

Statistiques de la ligue Inter-Cité junior

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Comité des Jeunes	19	16	2	1	72	25	33
Salon des Sports	17	9	5	3	92	52	21
Saint-Laurent	18	9	6	3	66	62	21
N.-Dame du Rosaire	20	8	4	6	43	42	20
St-Anselme	17	6	8	3	50	49	15
Chambly	18	6	9	3	71	78	15
Chomedey	20	6	12	2	55	70	19
Canadiens	19	4	14	1	36	78	9

LIGUE INTER-CITE MIDGET

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Verdun	22	20	0	0	124	16	44
Chomedey	23	15	8	2	88	39	32
N.D.B.F.	22	10	8	4	64	47	24
Mont-Royal	22	6	12	4	44	79	16
St-Hippolyte	21	3	15	3	29	72	9
Fabreville	20	2	17	1	19	115	5

LES COMPTEURS

INTER-CITE JUNIOR

	b	a	pts
R. Longpré, Sal. des Sports	27	15	42
R. St-Jean, Chambly	19	18	37
D. Dickson, Sal. des Sports	21	15	36
R. Brunet, Saint-Laurent	17	13	30
B. Charron, Saint-Laurent	13	15	28
N. Longpré, Sal. des Sports	6	20	25
J.-P. Trudeau, Saint-Laurent	8	17	25
S. Perron, Chambly	12	13	25
J. Fafard, Sal. des Sports	7	18	25

INTER-CITE MIDGET

	b	a	pts
J. Larin, Verdun	26	21	47
N. Patenaude, Verdun	12	25	37
G. Butler, Verdun	23	13	36
M. Rioux, Verdun	15	19	34
A. Michaud, Chomedey	15	19	34
G. Langlois, Chomedey	9	21	30
B. Ellyott, Mont-Royal	12	17	29
P. Chénier, N.D.B.F.	17	11	28

CHANGEZ VOTRE MOTEUR ou TRANSMISSION

1er PAIEMENT DANS 60 JOURS

29.95 PAR SEMAINE

PAS DE COMPTANT

- ANTIGEL GRATUIT
- TUNE-UP GRATUIT
- REMORQUAGE GRATUIT

GARANTIE 12,000 milles MOIS

INSTALLATION en 8 HEURES
25 experts formés à l'usine

"DEPUIS 25 ANS A VOTRE SERVICE"

Delisle Automobile Ltée

2815 est. SHERBROOKE LA. 6-2813

TOUT

en conservant votre emploi actuel, vous pouvez améliorer votre situation et obtenir un revenu supplémentaire substantiel.

Téléphonez : **RA. 7-2868**

pour prendre rendez-vous

VERIFICATION GRATUITE!

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

EN DEDANS D'UNE HEURE

JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

GARANTIE 100% — Remorquage gratuit

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY LTD

A L'OUEST **527-3641** A L'EST

6320, CHEMIN UPPER LACHINE Montréal 29 || 5529 RUE PAPIEAU Montréal 34, P.Q.

POUR 1968 BANFF de moins en moins certain d'avoir les Jeux

Innsbruck, Autriche (UPI) — Les délégations représentant les villes de Calgary, Alberta, et Lake Placid, Etat de New York, fournissent de très grands efforts afin d'obtenir les Jeux Olympiques d'hiver.

Les deux groupes sont confiants de se voir accorder la tenue des olympiques de 1968 et il est ainsi de quatre autres pays qui tentent d'être élus. De

toute façon le verdict sera rendu par le Comité olympique international le 28 janvier, la veille de l'ouverture des Olympiques d'Innsbruck.

Les quatre autres villes en lice sont celles de Grenoble en France, Lahti en Finlande, Oslo en Norvège et Sapporo au Japon.

Le Lac Placid a déjà été l'hôte des Olympiques en 1932 et en 1960 c'était Squaw Valley qui était le rendez-vous des nations.

Comme le comité international olympique aime à partager équitablement ses compétitions, il se pourrait apprendre que ce soit un pays en dehors de l'Amérique du Nord qui les obtiendrait.

Cependant, Lac Placid et Calgary auraient des arguments de taille afin de convaincre le comité qu'ils possèdent des sites profitables à la tenue des Jeux.

Pour sa part, Mart Kernahan, un membre du comité technique de Calgary, a révélé "nous avons toutes les facilités à Banff". "Nous avons de magnifiques routes, de nombreux hôtels et évidemment beaucoup de neige."

Avant de prendre une décision, le comité olympique international étudie plusieurs angles avant d'accorder les Jeux à tel ou tel pays. C'est ainsi que pour les Olympiques d'été de 1968, la ville de Mexico a été préférée à celle de Détroit à cause de la location géographique.

Le Comité a admis également que le magnifique plaidoyer de la ville de Détroit en octobre dernier à Baden-Baden, n'avait aucunement influencé la décision du comité.

Si Banff n'obtenait pas les Jeux mardi, les chances de Lahti en Finlande seraient excellentes.

Dans le bobsleigh

LE CANADA se classe 3^e et 10^e

Innsbruck, Autriche (UPI) — L'équipe n° 3 du Canada dans le domaine du bobsleigh s'est classée troisième, hier, dans une épreuve pré-olympique.

Le duo canadien formé de Vic Emery et Peter Kirby a mis 1:06.86 minute pour couvrir la distance, soit seulement trois dixièmes de secondes derrière les Italiens Monti et Rigoni et quatre centièmes de seconde derrière les Suisses Zoller et Zimmermann.

L'équipe n° 1 du Canada a terminé au dixième rang avec un temps de 1:08.32 minute, soit 2.02 secondes derrière les vainqueurs.

CLASSEMENT

	temps minute
1. ITALIE N° 3 (Monti-Rigoni)	1:06.30
2. SUISSE N° 3 (Zoller-Zimmermann)	1:06.62
3. CANADA N° 3 (V. Emery-Kirby)	1:06.66
4. AUTRICHE N° 3 (Thaler-Koxeder)	1:06.86
5. ITALIE N° 2 (Zardini-Siorpaes)	1:07.18
6. ETATS-UNIS N° 2 (Larry McKillip-Jim Landy)	1:07.33
7. ALLEMAGNE N° 3 (Maurer-Grasegger)	1:07.54
8. ALLEMAGNE N° 2 (Schelle-Goebi)	1:07.87
9. GRANDE-BRETAGNE N° 2 (McCowen-Hedges)	1:08.26
10. CANADA N° 1 (J. Emery-Douglas)	1:08.32

Des TEMPS rapides dans le cross-country

Seefeld, Autriche (UPI) — Des skieurs de cinq pays se sont livrés à une épreuve pré-olympique, hier, dans les concours nordiques de Seefeld. Des temps relativement rapides ont été enregistrés dans la course de fond.

La Suédoise Janne Stefansson a enregistré un temps de 24:46 minutes pour les 10 kilomètres. Pour la distance de 25 kilomètres, la Finlandaise Eero Maentyranta a mis 1:11:00.7 heure.

Les Italiens et les Russes ont également mis leurs skis spéciaux à l'épreuve.

Un fait ironique est acclamé à Innsbruck

Innsbruck, Autriche (UPI) — Les meilleurs skieurs alpins ont pris contact hier avec le tracé olympique de la descente et ont été unanimes à dire qu'il était plus accueillant que s'il avait été fait de neige naturelle.

Le tracé artificiel aménagé à cause d'une pénurie de neige naturelle est ironiquement en meilleur état que jamais et plusieurs athlètes ont prédit que de nouvelles marques mondiales étaient menacées.

Des skieurs d'une vingtaine de pays ont essayé leurs skis sur le tracé hier et ils se livreront à trois autres sessions avant l'ouverture des Jeux mercredi. Le premier concours alpin sera celui de la descente et il aura lieu jeudi.

Charabanc égale le record de Hialeah

Hialeah, Floride. (UPI) — Charabanc a égalé le record de la piste Hialeah, hier, en découpant le mille et un seizième en 1:42.1 dans la course principale.

Conduit par Johnny Sellers, Charabanc a rapporté \$23.40, \$10.80 et \$8.60. Wild Card a terminé deuxième et Hard Rock Man troisième.

FINITION de SOUS-SOL

STYLE TRÈS MODERNE
Aucun compteur requis
Réparations tout genre
Inf. 645-1260 - R. Perron

L'état du SKI est très bon dans la région du SAGUENAY

par Marcel Gaudette

Le Bureau météorologique de Montréal n'apportait pas, hier, d'encourageantes nouvelles pour les skieurs, alors qu'il annonçait de la pluie verglaçante pour aujourd'hui dans la région métropolitaine et dans les Laurentides, avec le mercure s'échelonnant autour du point de congélation, de 28 à 35 degrés.

Pendant que les différents centres de la province subissaient les affres du dégel cette semaine, les skieurs de la région du Saguenay étaient privilégiés en acceptant une généreuse précipitation de 7 à 16 pouces de neige, dont 13 pouces mardi à Jonquières et 16 pouces à Chicoutimi. Il va sans dire que, dans cette région, le ski est très très bon, pour ne pas dire excellent.

Dans la région de Québec, au Lac Beauport, les conditions de ski sont très bonnes alors que deux pouces de nouvelle neige reposent sur une base solide de 16 pouces.

Dans les Cantons de l'Est, le ski est très bon au Mont-Sutton, où il y a de la neige artificielle. Il s'y trouve de 18 à 30 pouces de neige.

Au Mont-Orford, le ski est bon, mais il est passable à la piste municipale de Sherbrooke et à North-Hatley et Hillcrest où il y a respectivement des bases réduites à 7 et 9 pouces en raison du récent dégel.

Dans les Laurentides, les conditions sont de passables à bonnes et de bonnes à très bonnes.

A Sun Valley, au Mont Avila, au Mont Tyrol, au Mont Ste-Anne, à St-Sauveur, Shawbridge et Prévost-Lesage, les mêmes conditions prévalent: elles sont bonnes, avec l'épaisseur de la neige variant de 12 à 20 pouces.

A St-Donat, à La Réserve, au Mont Jasper, au Mont-Gabriel, à Morin-Heights, à Rawdon, ainsi que sur le Mont-Royal, les conditions sont passables.

Les côtes nord-est et sud-ouest du Mont-Tremblant offrent des conditions très bonnes. Il en est de même pour St-Jovite qui bénéficie de la merveilleuse invention de la machine à fabriquer la neige artificielle.

Au Mont-Blanc et à Ste-Agathe, le ski est de bon à très bon. Il est bon à Ste-Marguerite et au Mont-Esther et de passable à bon au Mont Alouette, ainsi qu'à Val-David et à Val-Morin.

SKI DOUX — Les championnats alpins du Québec pour les classes "D et E" ont lieu aujourd'hui et demain au Mont-Echo... La Zone de ski laurentienne tient son concours du slalom géant pour les classes "B et C" aujourd'hui à St-Sauveur. Demain, au même endroit, pour les skieurs des mêmes catégories, il y aura une épreuve de slalom complétant le combiné. A St-Sauveur également aujourd'hui, il y aura un concours du slalom pour les juniors des classes "D et E". Finalement, demain, au Mont-St-Hilaire, il y aura une course de fond "cross country" sur une distance de 15 kilomètres pour les seniors et de huit kilomètres pour les juniors... Le club de ski Saranac se rendra au Mont-Plante, à Val-David, demain... Le Mont-Plante accueillera également la troisième excursion du club de ski de la Païestrale Nationale... Pendant ce temps, le club du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception se rendra à Sun Valley... C'est ce soir que le club des "Chevaliers sportifs" se réunit au restaurant "Butch Bouchard" à l'occasion de la danse du président, marquant le 15^e anniversaire de cette association... Demain, les "Chevaliers sportifs" se rendront à Sun Valley... Le club "Tyrol" sera au Mont-Plante demain... La semaine prochaine, les Tyroliens iront fêter au Lac Beauport dans le cadre des festivités du Carnaval de Québec...

FORUM
Ce soir, à 8 h. p.m.
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
BOSTON
vs
CANADIEN
Attraction spéciale à 7 h. p.m.
Joute Foo Waa pour l'inauguration
de la Semaine du hockey mineur
MAISONNEUVE
vs
TERREBONNE
Sièges de terrasse à \$1.75 et billets d'admission générale à \$1.75 et \$1.50 ACTUELLEMENT en vente. Billets d'admission générale à \$1.25 en vente ce soir à 7 h., aux guichets de la rue Saint-Luc.

FINITION de SOUS-SOL
STYLE TRÈS MODERNE
Aucun compteur requis
Réparations tout genre
Inf. 645-1260 - R. Perron



DEVENEZ PATRON

- FINIS les petits salaires
- FINIE l'insécurité d'emploi

GAGNEZ de \$150 à \$300 par semaine

COURS DE VENTE SPECIALISE PAR CORRESPONDANCE

- Peu importe votre âge ou votre sexe
- Que vous demeuriez en ville ou à la campagne
- Il vous est possible de réaliser ce que des milliers d'autres ont réussi

APPRENEZ à inspirer confiance — à développer votre personnalité — à vaincre votre timidité —
A VOUS LANCER EN AFFAIRES

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI DÈS

INSTITUT MAISONNEUVE INC.
1208 est, BEAUBIEN, suite 102, Montréal

Je désire obtenir gratuitement et sans obligation de ma part tous renseignements sur votre cours de Vente Spécialisé.

NOM AGE

ADRESSE

VILLE COMTE



LE SPORT EN GÉNÉRAL

par Jacques BEAUCHAMP



ROD GILBERT console les Rangers

Pour la septième fois en huit parties, cette saison, les Rangers ont dû s'incliner devant les Canadiens. Ce n'était pas drôle de voir l'agressif "Red" Sullivan entreprendre les courtes marches derrière le banc des joueurs jeudi soir quand les Canadiens ont éclaté pour trois buts. Il y a quelques semaines, "Red" Sullivan s'est entretenu longuement avec Phil Watson, un ancien instructeur qui touche encore un salaire avec les Bruins de Boston puisque son contrat de trois ans avec eux expirera seulement au mois de juin. "Je n'ai pas eu trop de veine contre les Canadiens depuis le début de la saison. Je me demande bien quels moyens je devrais prendre pour stimuler mes joueurs de façon à ce qu'ils fassent belle figure contre le Tricolore," a fait remarquer Sullivan à Watson. L'ancien "coach" des Rangers a alors fait la réponse suivante à son ancien joueur: "Je ne sais pas ce que tu peux faire de plus. Toe Blake a toutes les cartes en mains cette saison... et cela est attribué au fait que Jacques Plante a fait plusieurs remarques "piquantes" contre ses anciens coéquipiers quand il a été échangé l'été dernier."

JEUDI DERNIER, les Canadiens étaient privés des services de Jean Béliveau et de Bernard Geoffrin et Claude Provost a joué régulièrement même s'il souffrait d'une blessure à la hanche. RIEN n'empêche cependant que les équipiers de Toe Blake ont démarré rapidement. Les Rangers n'ont pas presque touché à la rondelle à la première période et si Plante n'avait pas été aussi formidable, ils auraient pu connaître une autre période de cinq buts comme ce fut le cas il y a quelques semaines. MAIS PLANTE était à son meilleur jeudi... et il est venu près de conduire les siens à leur deuxième triomphe de la saison sur les Canadiens. En effet, après avoir été surclassés durant les vingt premières minutes de jeu, les Rangers ont soudainement pris l'initiative du jeu à la deuxième période et ils ont même réussi à prendre les devants au début du troisième engagement. Mais les Rangers ne peuvent apparemment

pas endurer la prospérité puisqu'ils se sont effondrés après le but de Rod Gilbert.

J'ignore si les Rangers parviendront à déloger les Red Wings de Détroit (ils ont toutefois de bonnes chances de réussir l'exploit), mais j'ai la certitude que l'équipe de la métropole américaine aligne un jeune HOMME qui deviendra un jour une grande étoile. Il s'agit de Rod Gilbert, un ailier droit de Montréal-Est qui ne cesse de s'affirmer. Et s'il n'est pas malchanceux, GILBERT pourrait bien faire oublier aux amateurs de hockey de New York les exploits d'Andy Bathgate dont la carrière tire à sa fin. Au fait, si Bathgate avait travaillé aussi fort jeudi que Gilbert l'a fait, les Rangers auraient peut-être quitté la patinoire du Forum avec un triomphe.

Si l'on fait exception de Plante, Gilbert a été le meilleur joueur des Rangers jeudi. Il a été efficace à la défensive et il a été une menace constante pour Charlie Hodge à l'attaque. Je ne l'ai jamais vu patiner avec autant d'aisance. Il a aussi été facile de constater qu'il était un jeune athlète confiant... en ce sens qu'il prenait beaucoup plus de risque qu'à ses débuts dans la ligue Nationale. Et comme Plante le faisait remarquer jeudi après-midi, il manie habilement le bâton et son tir est formidable.

La différence entre la recrue Gilbert de 1962-1963 et le Gilbert de cette saison est comme le jour et la nuit. L'an dernier, GILBERT (il portait un corset) était encore handicapé par une blessure au dos. Il a marqué seulement onze buts à sa première saison complète dans la N.H.L., mais "Muzz" Patrick n'a jamais perdu confiance en lui. On ne peut toutefois en dire autant de Red Sullivan qui a songé en quelques occasions à l'envoyer à Baltimore.

Gilbert a été lent à démarrer cette saison... et Sullivan lui a fait réchauffer le banc des joueurs durant plusieurs joutes. Notre compatriote était presque porté au découragement. Il avait lui aussi l'impression qu'il irait rejoindre Jean Ratelle à Baltimore. Mais Sullivan a décidé de lui accorder un autre es-

sai... et cette fois-là il n'a pas raté sa chance.

SULLIVAN n'a que des éloges à faire de son jeune ailier droit. "Il a été sensationnel depuis six semaines, de dire Sullivan à Dana Mozley, un chroniqueur sportif de New York. Il a fait des progrès immenses depuis qu'il demeure à l'aile droite. Auparavant, il était partout sur la glace et c'est pourquoi il décevait à la défensive. Depuis qu'il a modifié son style, il est devenu plus conscient de sa défensive et quand on consulte les chiffres, on se rend compte qu'il va très bien à l'attaque. GILBERT est un joueur docile et attentif. Quand on lui fait une remarque, il la retient. Il veut tout simplement devenir une grande étoile et il atteindra son but," a ajouté Sullivan.

GILBERT s'est maintenu parmi les meilleurs compteurs de la ligue Nationale durant la première moitié de la saison... mais il a été complètement ignoré dans le premier scrutin pour les équipes d'étoiles. Seuls, Kenny Wharram, 76 points, Gordie Howe, 45; Andy Bathgate, 28; George Armstrong, 12, et Bernard Geoffrin, un, ont amassé des points chez les ailiers droits.

GILBERT ne s'en fait pas cependant. Il est encore jeune et il a encore plusieurs bonnes années devant lui. Ses chances de devancer Kenny Wharram sur la première équipe d'étoiles à la fin de la saison sont presque nulles, mais il pourrait bien supplanter Howe et Bathgate durant la seconde moitié de la saison. Gilbert a maintenant dix-neuf buts à son actif (il en a réussi quatre contre les Canadiens) et il occupe le septième rang chez les compteurs.

GILBERT forme maintenant avec Camille Henry et Phil Goyette l'une des meilleures lignes d'attaque du circuit. Jeudi soir, au Forum, ces trois joueurs ont non seulement exécuté plusieurs belles pièces à l'attaque, mais ils se sont aussi bien comportés à la défensive — beaucoup mieux que le trio Bathgate-McKenney-Hadfield — qui a été sur la glace pour les trois premiers buts des Canadiens.

Demain à

"L'Heure des Quilles"

Jeffries hantera Oppenheim

Sonny Oppenheim, qui détrônait George Novak il y a deux semaines à l'émission télévisée "L'Heure des Quilles" espère offrir demain une meilleure performance que celle de dimanche dernier, alors qu'il triomphait du jeune Jean Lespérance de Valleyfield par 526 à 509.

Demain après-midi au Salon Laurentien, Oppenheim sera opposé à Jeff Jeffries d'Ottawa; pendant qu'un autre quilleur de la capitale fédérale Robert

Smith agira à titre de substitut.

Classé 16e lors du tournoi préliminaire de septembre dernier avec une moyenne de 190.5, Oppenheim affiche présentement une moyenne de 180.1 pour les six premières parties. Il a empoché \$581, dont \$276 lors de sa plus récente victoire.

Demain, Oppenheim fera face à un quilleur qui s'est qualifié par la porte d'arrière. En effet, Jeffries était au 35e rang. Il a rejoint les rangs des éligibles à l'émission lors de la disqualification d'Ambroise Whitton, il y a deux mois.

Voici la liste des joueurs encore en lice à "L'Heure des Quilles" cette saison:

Le champion actuel: Sonny Oppenheim, Montréal, classé 16e avec un total de 3,045 quilles abattues ou une moyenne de 190.5 pour les 16 parties du tournoi de qualification.

L'aspirant Jeff Jeffries d'Ottawa, 35e et le meilleur substitut Robert Smith, 4e avec une moyenne de 196.0 pour un total de 3,136 quilles abattues.

Les autres

Sixième, R. Schiffer (Montréal); 7e, Jos Van Moorhem (Montréal); 8e Gérard Lapierre (Valleyfield); 10e Michael Watt (Montréal); 14e, François Lavigne (Montréal); 17e, Emile Sabourin (Montréal); 18e, Réal Poulin (St-Jean); 21e Jean-Paul Paré (Québec); 25e Charles Fortin (St-Jean); 27e Ronald Mavor (Montréal); 28e, Jean Lafrenière (Valleyfield); 30e, Lucien Dufour (Québec); 31e, Earl Northon (Jonquière); et 32e, Robert Jackson (Montréal).

De midi à 1 heure

Le match tant attendu entre les excellents quil-

leurs Maurice Boyer et Bill Sasso, tous deux de Montréal, sera présenté ce midi sur le réseau anglais de Radio-Canada.

Il s'agira de la quatrième émission télévisée du "Canadian Bowling Classic". On se rappellera que Sasso a remporté trois victoires décisives avec des triples au-delà de "600" au cours des trois premières d'une série avec les champions quilleurs canadiens.

Le vainqueur de ce match, qui sera présenté de midi à une heure à l'écran du canal 6, rencontrera Wally Iverson de la Colombie-Britannique la semaine prochaine.

Le quatrième tournoi du Circuit

C'est aujourd'hui que se tient au Salon Rose Bowl, le 4e tournoi du Circuit professionnel canadien des quilles, pour les adeptes de la division des petites quil-

les, section masculine et féminine.

Le trophée Dow sera en jeu avec télémission d'un match spécial demain de 3 h. 30 à 4 h. 30 entre le vainqueur et le champion André Morissette, à l'écran du canal 10.

LOUEZ
un nouveau 1964
PHILIPS
Console 23"



\$15 PAR MOIS

MINIMUM 3 MOIS

OU LOUEZ \$20 PAR MOIS

GRATIS : Service et livraison

ville et banlieue

Essayez-le avant de l'acheter

Paiements applicables à l'achat

Aucun engagement de financer

Consolidated Radio Ltd.

51, rue St-Jacques, MONT-ROYAL

288-3121

Augmentation de salaire de \$15,000 pour Ron Perranoski

Los Angeles (UPI) — L'as lanceur de relève Ron Perranoski des Dodgers de Los Angeles, un joueur qui a joué un grand rôle dans les succès remportés par les champions du monde en 1963, a accepté les termes des Dodgers pour 1964 et a bénéficié d'une forte augmentation de salaire.

Perranoski, qui s'est reconcilié avec son épouse au début de la semaine, (elle avait demandé le divorce), touchera \$36,000 en 1964, soit une augmentation de salaire d'environ \$15,000.

Perranoski qui a participé à 69 parties en 1963 pour compiler un record de 16-3, a accepté les termes des Dodgers après une courte conférence avec le gérant général E. J. Bavasi.

Durant les deux dernières saisons, Perranoski, un gaucher, a participé à plus de parties que tout autre lanceur de la ligue Nationale.

SUR LES LOSANGES

New York. — Frank Thomas, l'un des rares joueurs des Mets de New York à prévoir une augmentation de salaire, a accepté les termes de ce club pour 1964, tout comme Duke Carmel et Ed Kranepool.

Carmel, que les Mets ont obtenu des Cardinals de St-Louis la saison dernière, aurait lui aussi reçu une légère augmentation de salaire. Kranepool, qui a reçu un boni de \$85,000, touchera le même salaire qu'en 1963.

Thomas a claqué 49 circuits pour les Mets en deux saisons. En tout, il a réussi 272 circuits dans la ligue Nationale.

Carmel a frappé pour une moyenne de 233 en 104 parties, 47 avec les Mets la saison dernière. Il a cogné quatre circuits et a fait compter 20 points. Kranepool, qui a porté les couleurs des Mets au début et vers la fin de la saison, a conservé une moyenne de .209 et a fait compter 14 points. Il a réussi deux circuits.

DAILEY ET STANGE SIGNENT

Minneapolis-St-Paul. — Les Twins du Minnesota ont annoncé que les lanceurs Bill Dailey et Lee Stange avaient signé leur contrat pour 1964.

Dailey, un lanceur de relève acheté avant la saison dernière, a compilé un record de 6-3 et une moyenne de points mérités contre lui de 1.98 par joute. Il a participé à 66 joutes et a sauvé 13 victoires.

Stange a gagné 12 parties et a subi 5 défaites avec les Twins. Il a également lancé à Dallas-Ft. Worth où son record fut de 7-1, dont sept victoires de suite.

POUR REMPLACER MUSIAL

St-Louis. — Les Cardinals de St-Louis ont

révélé que quatre jeunes candidats qui tenteront de se mériter un poste au champ intérieur pour les places laissées vacantes par la retraite de Stan Musial et la transaction qui a envoyé George Altman aux Mets de New York, avaient signé leur contrat.

Les quatre jeunes joueurs sont Johnny Lewis, Mike Shannon, Jim Beauchamp et Ray Withrow.

Lewis, 24 ans, a frappé .280 et 13 circuits avec Atlanta. Shannon a conservé une moyenne de .308 comme joueur d'utilité avec les Cardinals. Il a également joué à Atlanta. Beauchamp a frappé pour une moyenne de .337 avec Tulsa, dont 31 circuits et a fait compter 105 points. Withrow a cogné 29 circuits et conservé une moyenne de .247 avec Denver. Il a fait compter 99 points.

PIERSALL AVEC LES ANGELS

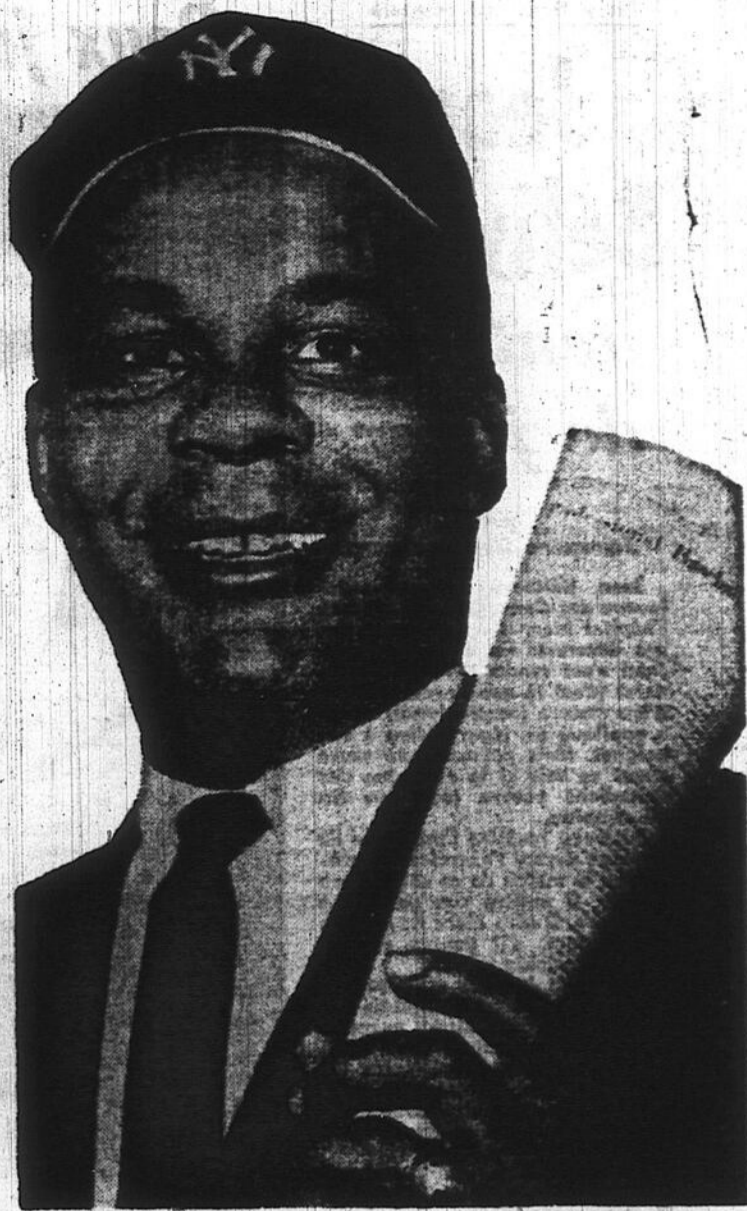
Hartford, Conn. — Le voltigeur Piersall a révélé qu'il participera à l'entraînement des Angels de Los Angeles même si son nom ne figure pas sur l'alignement de ce club.

Un vétéran de 12 saisons dans les majeures, Piersall est considéré comme agent libre. Durant sa carrière dans les majeures, Piersall a porté les couleurs des Sénateurs de Washington, Red Sox de Boston, Mets de New York et Angels de Los Angeles.

AVEC LES PIRATES

Pittsburgh. — Frank Bork et Bruce Kunkle, deux recrues, ont accepté les conditions des Pirates de Pittsburgh.

Bork, un lanceur gaucher, a compilé une fiche de 9-10 avec Columbus de la ligue Internationale en 1963. Kunkle, un droitier, a gagné une joute et subi deux défaites avec Asheville et a mérité un record de 8-5 avec le club Kingston.



HEUREUX DE SON SORT — Le voltigeur Hector Lopez, des Yankees de New York, est fort heureux de son contrat pour 1964. Lopez a reçu une légère augmentation de salaire. Il est devenu le 10e joueur des Yankees à signer son contrat pour 1964.

(UPI — M.M.)

CLEVELAND — Les Indiens de Cleveland ont annoncé hier soir que le vétéran joueur d'intérieur Woody Held et que le lanceur Jerry Walker avaient signé leurs contrats en vue de la prochaine saison.

KANSAS CITY — Charles O. Finley, propriétaire des Athlétiques de Kansas City, a annoncé qu'il retournera à Kansas City samedi afin de reprendre les négociations avec les autorités municipales en vue du bail du stade Municipal. Le gérant de la ville, Carleton Sharpe, a révélé que Finley lui avait envoyé un message disant qu'il serait à Kansas City samedi pour négocier un nouveau contrat de deux ans.

CHICAGO — Les Cubs de Chicago ont reçu le contrat signé par André Rodgers hier. Rodgers, un joueur d'arrêt-court, devient ainsi le 25e joueur des Cubs à signer son contrat en vue de la prochaine saison.

PITTSBURGH — Les recrues Frank Bork et Bruce Kunkle, deux lanceurs ont accepté les termes des Pirates de Pittsburgh en vue de la prochaine saison de baseball. Bork a joué avec le club Columbus de la ligue Internationale l'an dernier et Kunkle avec le club Asheville.

DETROIT — Reno Bertoia, un Canadien de Windsor, Ontario, a signé un contrat pour jouer avec les Tigers de Hamtramck de la ligue Centrale du Japon. Bertoia a abandonné le baseball l'an dernier après avoir été coach du club Syracuse de la ligue Internationale. Il a déjà joué pour les Tigers de Detroit, les Twins de Minneapolis-St-Paul, les Sénateurs de Washington et les Athlétiques de Kansas City.

NEW YORK — Les Yankees de New York ont rengagé le joueur d'utilité Hector Lopez pour la prochaine saison. Lopez aurait bénéficié d'une augmentation modeste. Il a conservé une moyenne au bâton de .250 en 130 parties l'an dernier. Les Yankees ont maintenant 10 joueurs sous contrat jusqu'ici.

CINCINNATI — Vada Pinson, le solide voltigeur des Reds de Cincinnati, a signé son contrat en vue de la prochaine saison et son salaire sera de \$35,000. Pinson est devenu le septième porte-couleurs des Reds à accepter les conditions du club. Il a conservé une moyenne au bâton de .313 l'an dernier et il a obtenu une augmentation de salaire de \$5,000.

Dans la Métro senior

ERNIE CHIASSON avec les Braves de Lachine contre les Pompiers

Dans l'espoir de conserver le quatrième rang de la ligue Métro senior, les Braves de Lachine ont embauché l'ailier Ernie Chiasson, une ex-vedette des Leafs de Verdun de la ligue Métropolitaine.

Chiasson sera à son poste demain soir quand les Braves visiteront les Pompiers dans une joute régulière du circuit Dollard St-Laurent, au Centre Paul-Sauvé.

Les équipiers de Martin Fraser occupent présentement la cave du classement à trois points du Lachine. Ils devront vaincre cette dernière équipe pour espérer obtenir une place dans les séries éliminatoires.

SAMEDI-LUNDI et MARDI SEULEMENT!

LES MARCHANDISES

HABIT

100% LAINE — CONFECTION SOIGNEE A LA MAIN

rég. \$79.95 \$38.40

PALETOT

rég. \$49.95

\$18.40

DELUXE-40

VOTRE CREDIT EST BON!

SATISFACTION GARANTIE 100% ou ARGENT REMIS

2 ADRESSES

6648a, PLAZA ST-HUBERT
AU SUD DE ST-ZOTIQUE

1215 est, STE-CATHERINE
A L'EST D'AMHERST

Terry Gray est rappelé

Jean Béliveau tentera de jouer

par Jacques Beauchamp

Jean Béliveau est un autre joueur des Canadiens qui a visité l'hôpital hier. Il n'y est toutefois pas demeuré. En effet, le Grand Jean s'est rendu à l'hôpital Général (c'est là que Bernard Geoffrion restera jusqu'à lundi) où on a appliqué un léger plâtre à son poignet. Mais personne ne saura avant ce soir si le capitaine des Canadiens pourra jouer en fin de semaine.

Béliveau revêtra l'uniforme de son club durant l'exercice qui précédera le match de ce soir contre Boston. Il mettra son poignet à l'épreuve. Il sera alors en mesure de constater, s'il pourra affronter les Bostoniens.

Le Grand Jean, la main recouverte de diachylon, a tenté de décocher quelques lancers avant le match de jeudi contre New York, mais il pouvait difficilement tenir son bâton. Il ressentait également beaucoup de douleurs. Il espère avoir plus de succès avec un plâtre.

Les Canadiens ne prendront toutefois aucun risque. En effet, ils ont rappelé l'ailier droit Terry Gray des As de Québec. Gray ne saura pas cependant avant ce soir s'il s'alignera contre les Bruins de Boston. Tout dépendra du rendement de Béliveau au cours de l'exercice qui précédera le match. Gray devait faire un retour dans la ligue Nationale il y a deux semaines quand Bill Hicke a aggravé une blessure au genou, mais il a dû demeurer inactif parce qu'il était lui aussi sur la liste des blessés. Gray est revenu au jeu mardi dernier et selon les renseignements obtenus, il s'est bien comporté avec les As.

Tous les clubs de la ligue Nationale seront à l'oeuvre aujourd'hui et demain.

CHICAGO A DETROIT

Les Black Hawks auront l'occasion cet après-midi de remonter seuls en première position alors qu'ils rendront visite aux Red Wings de Détroit. Le match débutera à deux heures. Les Red Wings ont joué quelques-unes de leurs meilleures parties contre Chicago cette saison et Toe Blake espère que les équipiers de Sid Abel ne ralentiront pas cet après-midi. Durant la soirée, les Canadiens seront les hôtes des Bruins de Boston et à Toronto, les Leafs tenteront de mettre fin à une série de trois défaites consécutives devant leur partisan alors qu'ils s'attaqueront aux Rangers.

John Ferguson a volé la vedette jeudi au Forum en marquant ses treizième et quatorzième buts de la saison, mais Red Berenson est le joueur qui fait le plus parler de lui.

Berenson a été superbe à Toronto mercredi alors que Toe Blake l'a utilisé à l'aile droite et vingt-quatre heures plus tard, il a été merveilleux quand il a été envoyé dans la mêlée au centre.

"Berenson affiche actuellement le rendement que l'on attendait de lui quand il est devenu professionnel", a déclaré Toe Blake un homme qui n'a jamais perdu confiance en cet ancien joueur de l'Université du Michigan.

Berenson a fait preuve de beaucoup de rapidité à ses deux dernières parties; il a été conscient de sa défensive et il a été menaçant à l'attaque. Il n'a pas été chanceux près des filets, mais il a tout de même amassé trois passes jeudi.

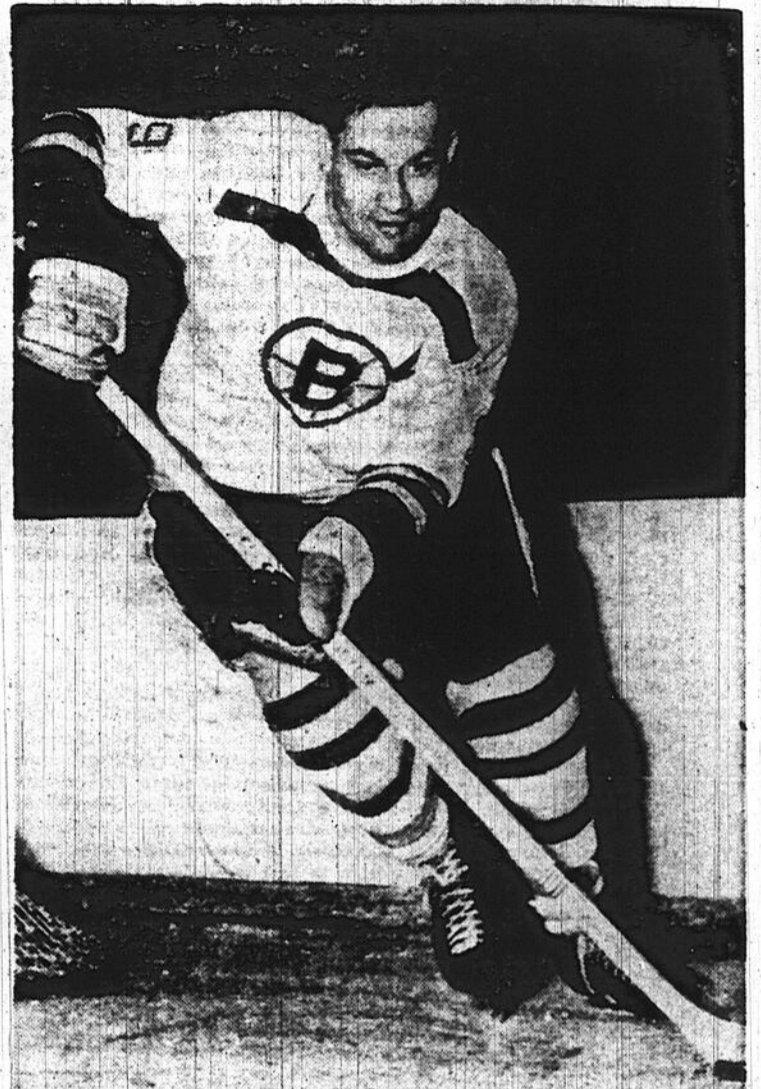
A CHICAGO DEMAIN

Les Canadiens quitteront Montréal immédiatement après le

Deux joueurs à surveiller ce soir au Forum



Murray Oliver



John Bucyk

match de ce soir à destination de Chicago où ils joueront demain. Voilà une autre partie qui suscite beaucoup d'intérêt. Les Canadiens ont marqué seulement trois buts contre Glenn Hall à leurs deux dernières parties contre Chicago, mais ils ont tout de même remporté deux victoires. Et cela est attribué au fait que Charlie Hodge a été sensationnel. En effet, le petit Charlie a limité les Hawks à seulement un but au cours des 120 dernières minutes de jeu. Seul, Bobby Hull a pu le prendre en défaut. Les Hawks ont conservé une fiche de

5-3-2 contre les Canadiens cette saison, mais les joueurs de "Toe" Blake espèrent bien reprendre le terrain perdu sur leurs éternels rivaux de la Ville des Vents d'ici la fin de la saison régulière.

Les partisans des Canadiens ont pu se rendre compte que le trio Rousseau-Richard-Gilles Tremblay était à son meilleur. Ces trois joueurs ont étourdi les Leafs et les Rangers par leur rapidité mercredi et jeudi derniers. Ils ont eu une dizaine de chances de compter au cours des deux dernières parties, mais ils ont réussi seulement trois "filets".

Rousseau, par exemple, a lancé sur le poteau trois fois à Toronto et en une autre occasion contre les Rangers.

Le Madison Square Garden de New York ne sera pas assez vaste demain pour accommoder tous les amateurs de hockey qui voudront assister au match entre les Rangers et les Red Wings de Détroit.

Bill Hicke a décidé d'enlever son casque-protecteur à la deuxième période jeudi. "Ce protecteur m'ennuyait énormément", de dire Bill. Ce rapide ailier droit

a connu sa meilleure période depuis son retour au jeu quand il a participé à deux points durant le 3e engagement du match de jeudi.

Dans l'autre partie à l'affiche demain, Toronto jouera à Boston. Johnny Bower sera de retour dans son filet pour ce match.

Claude Provost ressent encore beaucoup de douleurs à la hanche, mais cela ne l'empêche pas de jouer en fin de semaine. Même s'il était blessé, Provost a été le meilleur joueur de sa ligne d'attaque jeudi.

BOUDRIAS conduit le Canadien Jr à un gain de 3-1 contre Kitchener

Kitchener. — L'incomparable André Boudrias a enregistré deux buts, hier soir, et conduit le Canadien junior à

une victoire de 3-1 contre les Rangers de Kitchener dans une partie régulière de la ligue Junior "A" de l'Ontario.

Boudrias en était à sa 33e partie consécutive au cours de laquelle il prenait part au pointage de son club. Il a enregistré son premier but au milieu de la deuxième période et a réussi son deuxième à la troisième. Christian Bordeleau a été l'autre franc-tireur du Tricolore.

Peter Brennan, l'ancien porteur-couleurs des Castors de Montréal-Nord, de la ligue Métropolitaine, a évité le blanchissage aux Rangers en enfilant le premier but

de la rencontre à 9:55 de la période médiane.

Le joueur de défense Robert Lemieux, du Canadien, a aussi brillé en participant à deux buts.

Le Canadien junior sera de retour au Forum dimanche soir alors qu'il recevra la visite du Niagara Falls.

Première période	
Aucun but	Way, 7:58
Deuxième période	
1-Kitchener: Brennan (Beechey)	9:55
2-Canadien: Boudrias (Cournoyer, Lemieux)	11:23
Aucune punition	
Troisième période	
3-Canadien: Boudrias (Savard)	12:29
4-Canadien: Bordeleau (Lemieux)	17:39
Punitions: Lemieux et Sabourin	19:33

Owen ambitionne de devenir shérif

Springfield, Mo. (UPI) — Mickey Owen, un ancien receveur dans la ligue Nationale, a fait ses débuts dans la politique hier. Owen a présenté sa candidature sous l'étiquette démocrate pour le poste de shérif du comté de Greene, dans le sud-ouest du Missouri.

Owen dirige une école de baseball dans la ville de Miller au cours de l'été. Il est le premier candidat démocrate à poser sa candidature à ce poste.

Alors qu'il était receveur pour les Dodgers de Brooklyn, en 1941, Owen a commis une des erreurs les plus mémorables de l'histoire au cours de la partie-finale de la série mondiale contre les Yankees de New York. Il a échappé la balle sur une troisième strike avec deux hommes retirés à la neuvième manche. Cela a éventuellement permis au frappeur de se rendre au premier but et aux Yankees de remporter la série.

Ralston: le meilleur joueur amateur

Los Angeles (UPI) — D'après trois experts en matière de tennis, Dennis Ralston, le jeune membre de 21 ans de l'équipe américaine de la coupe Davis, est le meilleur joueur de tennis amateur de l'univers.

Cette affirmation a été faite hier, au cours d'un banquet organisé en l'honneur de Ralston par le capitaine de l'équipe américaine, Robert J. Kelleher.

Jack Kramer et Pelly T. Jones, l'ex-capitaine de l'équipe de la coupe Davis, ont abondé dans le même sens.

Compteurs du Canadien jr			
	B	A	Pts
Boudrias	26	73	99
Cournoyer	44	34	78
Charlebois	30	34	64
Lemaire	20	28	48
Thiffault	15	16	31
Hébert	15	11	26
Bordeleau	11	12	23
Hyndman	7	16	23
Lemieux	6	16	22
Savard	2	16	18
Durocher	6	8	14
Lagacé	2	11	13
Madore	5	7	12
Lacroix	6	5	11
Drolet	4	6	10
Leisimer	1	4	5
Campeau	1	3	4
Boudreau	0	2	2
Fedun	0	2	2
Gagnon	0	1	1

Providence 3, Baltimore 2

SOMMAIRE	
Première période	
1-Baltimore: McMahon (Dufour, Labossière)	9:07
2-Baltimore: Labossière (Konik, McMahon)	14:15
Punition: Blackburn	9:53
Deuxième période	
3-Providence: Brillant (Bartlett)	12:08
Punitions: Labossière 4:48; Mazur, 7:21; Guidolin, 15:53; Blackburn 19:24	
Troisième période	
4-Providence: Mazur (Marshall)	4:17
5-Providence: Cotéran (Mazur, Marshall)	12:43
Punitions: Mazur, 9:30; McMahon, 9:30	
Arrêts: Villemure 31, Giacomin 48	

A l'omnium Lucky International

PALMER mène le bal par un coup

San Francisco. (UPI) — Arnold Palmer a excellé dans ses coups d'approche hier et a pris les devants à l'issue de la deuxième ronde de l'omnium Lucky International, d'une bourse de \$50,000.

Le roi des golfeurs a joué 65, soit cinq sous la normale hier, comparativement à 67 la veille, et il devance Don January par un coup. Il a une fiche de 133.

Suivi par quelque 3,000 spectateurs qui n'ont jamais cessé de l'encourager, Palmer a réussi 34 sur le premier neuf et 32 sur le deuxième.

Rudolph Mason a roulé 67 et il vient au troisième rang avec 135. Dave Ragan et Ray Floyd sont sur un pied d'égalité en quatrième place avec 136 et Jerry Steelsmith et Jack Rule suivent avec 137.

Tony Lemo, qui détenait la première place avec January après la première ronde, a considérablement ralenti hier et il a joué 74 pour un compte de 140. Il est devancé par Tommy Jacobs et George Bayer, avec 138, et Al

Balding, Dan Sikes, Bob Rosburg, Gene Littler et Lionel Hébert, avec 139.

Le champion du tournoi des Maîtres et de la PGA, Jack Nicklaus, a une carte de 146.

Rudolph a été particulièrement brillant sur ses coups roulés qu'il a réussis de distances de 60, 20, 15, 12 et 4 pieds.

Palmer a réussi un total de cinq birdies hier. Voici en terminant la fiche des concurrents en lice :

Arnold Palmer	67-66-133
Don January	66-68-134
Mason Rudolph	68-67-135
Dave Ragan	69-67-136
Ray Floyd	69-67-136
Jerry Steelsmith	67-70-137
Jack Rule	69-68-137
Tommy Jacobs	69-69-138
George Bayer	68-70-138
Al Balding	70-69-139
Dan Sikes	69-70-139
Bob Rosburg	68-71-139
Gene Littler	70-69-139
Lionel Hébert	69-70-139
Charles Sifford	72-68-140
Doug Sanders	67-71-140
Johnny Pott	72-68-140
Billy Casper	70-70-140
Tony Lemo	66-74-140
Frank Beard	68-72-140
Rod Funseth	69-71-140
George Knudson	70-70-140
Julius Boros	70-70-140
Juan Rodriguez	72-69-141
Paul Harney	69-72-141
Al Yancey	72-69-141
Christy O'Connor	73-68-141
Bob Charles	70-71-141
Stan Thirst	72-70-142
Bruce Devlin	71-71-142
Bert Weaver	70-70-142
Ernie Vessler	68-74-142
Robert Devicenzo	67-73-142
Bob Nichols	72-70-142
Richard Hart	73-69-142
Jim Ferrer	71-71-142
Art Wall	70-70-142
Al Geiberger	71-71-142

HOCKEY

hier

LIGUE AMERICAINE

Providence 3, Baltimore 2
Cleveland 3, Pittsburgh 2

LIGUE CENTRALE

Cincinnati à Omaha
Minneapolis à St-Louis

LIGUE ONTARIO JR A

Canadien Jr. 3, Kitchener 1
St. Catharines 6, Niagara Falls 1

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Queen's à McMaster
Waterloo à Toronto

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Chicago à Detroit
Boston à Canadiens
New York à Toronto

LIGUE AMERICAINE

Buffalo à Cleveland
Providence à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
Rochester à Springfield

LIGUE CENTRALE

St-Paul à St-Louis
Minneapolis à Omaha

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Laval à McGill
Queen's à Waterloo

LIGUE METRO JR B

Mont-Royal à Lakeshore

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Toronto à Boston
Detroit à New York
Canadiens à Chicago

LIGUE AMERICAINE

Cleveland à Buffalo
Pittsburgh à Providence
Baltimore à Rochester
Hershey à Springfield

LIGUE CENTRALE

St-Paul à Minneapolis
St-Louis à Indianapolis

LIGUE METRO JR A

Laval à Lachine
Rosemont à Sorel
Maisonneuve à N.D.G.
Verdun à St-Jérôme
Montréal-Nord à National

LIGUE MONTREAL JUNIOR

Rangers à Montréal-Nord
Ville d'Anjou à Villéray
St-Michel à St-Marys

LIGUE ONTARIO JR A

Hamilton à Toronto
Peterborough à Oshawa
Kitchener à St. Catharines
Niagara Falls à Canadien Jr.

LIGUE METRO SR

Lachine à Pompiers

LIGUE METRO JR B

Outremont à NDG
St-Lambert à LaSalle
Mont-Royal à National

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE									
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Canadiens	44	23	12	9	133	108	55		
Chicago	45	24	14	7	141	100	55		
Toronto	48	22	15	6	121	113	50		
Detroit	43	16	20	7	105	127	39		
New York	44	15	23	6	130	149	36		
Boston	45	10	26	9	104	138	29		

LIGUE AMERICAINE									
Division Est					Division Ouest				
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Québec	46	26	20	0	168	149	52		
Hershey	42	24	17	1	129	130	49		
Baltimore	48	19	26	3	126	151	41		
Providence	43	18	23	3	163	151	39		
Springfield	39	13	24	2	120	151	28		

LIGUE ONTARIO JR A									
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Toronto	38	28	4	6	227	133	62		
Canadien Jr.	40	25	12	3	204	135	59		
St. Catharines	39	20	15	4	177	159	44		
Peterborough	38	18	14	6	117	124	42		
Niagara Falls	37	18	15	4	140	114	40		
Oshawa	38	12	20	6	152	164	38		
Hamilton	38	7	25	6	134	194	20		
Kitchener	38	5	28	5	86	212	15		

LIGUE METRO SR									
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Bolsclair	21	11	8	2	89	94	24		
C.N.R.	21	10	10	1	75	79	21		
St-Jérôme	20	9	9	2	83	94	19		
Lachine	21	8	10	3	90	78	19		
Pompiers	18	7	9	2	73	53	18		

LIGUE METRO JR A									
Division Ouest					Division Est				
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
N.D.G.	34	21	8	5	181	91	47		
Verdun	34	21	9	4	185	143	46		
Lachine	31	21	7	3	180	191	45		
St-Jérôme	35	20	11	2	189	119	42		
Maisonneuve	33	9	20	3	71	200	8		

LIGUE ONTARIO JR B									
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Rosemont	34	26	0	3	176	122	54		
National	33	13	17	3	145	168	39		
Sorel	33	13	18	3	116	182	31		
Laval	33	9	21	3	95	170	21		
Montréal-Nord	32	5	24	3	132	142	13		

Un jury du coroner décrète que la mort de PARRILLI a été accidentelle

Wheaton, Ill. (UPI) — Un jury du coroner a décrété hier que la mort de l'ex-porte-couleurs des Bears de Chicago, Anthony K. (Tony) Parrilli, avait été accidentelle.

Parrilli, qui s'est acquis une grande renommée alors qu'il s'alignait avec l'équipe de football de l'Université de l'Illinois, a été tué au début du jour de l'An au cours d'une bagarre dans une taverne.

Robert G. Winthers, chef de police à temps partiel de la municipalité de Willowbrook, Illinois, a déclaré qu'il tentait de mettre un terme à un combat entre Parrilli et un autre homme. Mike Ditka, l'aillier étoile des Bears, est un des propriétaires de l'endroit où s'est déroulée la bagarre.

Un coup de feu a été déclenché, a souligné Winthers, alors qu'il se servait de son pistolet pour en assener un coup de crosse à Joe Marconi, un centre-arrière des Bears, qui s'apprêtait à venir en aide à Parrilli.

Le jury, composé de six hommes, en est venu à la conclusion que la mort de Parrilli avait été causée par la décharge accidentelle d'une balle provenant du pistolet de Winthers. Il a recommandé qu'une enquête plus approfondie soit tenue par un grand jury qui entendra la cause lundi.

Plus tôt, l'épouse de Parrilli, Nancy, âgée de 24 ans, a révélé qu'elle intenterait une poursuite de "séquestration" de \$60,000 contre le village de Willowbrook et les propriétaires de l'endroit où a été tué son mari.

Le maire DRAPEAU invite les PARENTS à encourager "nos étoiles de demain"

(Par M.A.) — "Si tous les véritables amateurs de hockey ne se donnent pas la main pour faciliter l'accès des jeunes au sport de hockey, le Canada perdra rapidement son hégémonie mondiale dans le domaine de son propre sport national."

Telles sont les paroles du maire Jean Drapeau, premier magistrat de la ville de Montréal, qui ont été rendues publiques par le conseiller municipal John Lynch-Staunton, maire suppléant de la métropole, lors de la proclamation officielle de la "Semaine nationale du hockey mineur".

Peralta triomphe encore de Thornton par décision

New York (UPI) — L'Argentin Gregorio Peralta a de nouveau triomphé de Wayne Thornton, par décision, hier soir, dans un combat télévisé de dix rondes, au Madison Square Garden, et s'est mérité un match de championnat contre le titulaire de la couronne des mi-lourds, Willie Pastrano.

C'est par décision unanime que Peralta, lequel a maintenant été invincible au cours de ses 47 derniers combats, a gagné hier soir. A leur première bataille, le 15 novembre dernier, il s'était mérité une décision partagée.

Aucun des deux pugilistes n'a été envoyé au plancher mais Peralta a glissé au tapis à la 20e ronde alors que Thornton attaquait. L'Argentin a été blessé au nez aussi à la deuxième reprise et au-dessus de l'arcade sourcilière gauche à la huitième. Le docteur Samuel Swetnick l'a toutefois examiné et lui a permis de continuer.

LIGUE METRO JR B									
Division Ouest					Division Est				
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Lakeshore	22	17	4	1	106	56	35		
Verdun	23	15	7	1	87	54	31		
Lachine	24	12	11	1	89	78	25		
N.D.G.	24	8	14	2	59	87	18		
LaSalle	26	7	17	2	87	120	16		
Outremont	24	4	20	0	59	130	8		

LIGUE MONTREAL JUNIOR									
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Montréal	22	18	3	1	106	56	37		
St-Lambert	23	15	5	1	116	73	33		
Ahuntsic	23	15	9	1	83	69	27		
St-Laurent	23	7	14	4	75	94	18		
National	23	5	18	0	51	107	10		

LIGUE ONTARIO JR B									
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Villéray	26	16	5	5	91	53	37		
St-Marys	23	13	4	6	78	39	36		
St-Michel	24	12	8	4	73	60	28		
Montréal-Nord	24	8	13	3	56	80	19		
Rangers	23	6	12	5	60	74	17		
Ville d'Anjou	24	3	18	3	47	101	9		

LIGUE CENTRALE									
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
Omaha	42	29	8	5	179	115	63		
St-Paul	44	20	22	2	137	137	43		
Minneapolis	43	19	19	5	164	164	43		
St-Paul	43	19	22	2	132	134	40		
Cincinnati	43	8	28	7	121	215	23		

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE									
Équipe	P	V	D	N	BP	BC	Pts	Diff.	Écart
MacMaster	5	3	0	1	25	16	9		
Toronto	4	3	1	1	17	7	7		
U. de Montréal	4	0	1	1	17	11	7		
Laval	5	2	2	1	20	17	5		
McGill	5	2	2	2	21	14	4		
Queen's	3	0	3	0	6	17	0		
Waterloo	0	0	0	0	10	46	0		

Bigras, Johnston et Homeniuk éliminés

San Francisco — Les golfeurs canadiens Adrien Bigras, Al Johnston et Wil Homeniuk n'ont pas réussi à se qualifier hier pour la troisième ronde de l'omnium Lucky International.

Bigras a joué des rondes de 74-75 pour 149, Johnston de 76-73 pour 149 et Homeniuk de 77-76 pour 153.

Il fallait un score de 147 ou moins pour se qualifier dans la troisième ronde.

Les compteurs de la ligue Nationale

Équipe	B	A	Pts
Stan Mikita, Chicago	24	36	60
Bobby Hull, Chicago	30	26	56
Jean Béliveau, Can.	18	36	54
Ken Wharram, Chi.	25	21	46
Andy Bathgate, N.Y.	13	33	46
Phil Goyette, N.Y.	15	30	35
Camille Henry, N.Y.	18	16	44
Rod Gilbert, N.Y.	19	23	42
Bill Hay, Chicago	16	24	40
Murray Oliver, Bos.	15	25	40
Frank Mahovlich, T.	18	21	38
Gordie Howe, Détroit	14	25	39
Dave Keon, Toronto	12	23	35
Bobby Rousseau, Can.	12	23	35
Ab McDonald, Chi.	12	19	31
Bob Pulford, Toronto	11	19	30
Johnny Bucyk, Bos.	10	20	30
Pierre Pilote, Chi.	4	26	30
Dave Balon, Can.	18	11	29
Henri Richard, Can.	11	18	29

Cleveland 3, Pittsburgh 2

SOMMAIRE
 Première période
 1—Cleveland: Hoekstra 1.43
 2—Pittsburgh: Spencer (Stastuk) 11.31
 Punitions: Holdaway 2.11; Ciesla, 4.24; Mikol et Stastuk 12.16.

Deuxième période
 3—Cleveland: Kinasewich (Szura, Larkin) 4.54
 4—Cleveland: Larkin (Kinasewich, Szura) 5.09
 Punitions: Godfrey, 2.54; Ciesla, 7.59; Mikol, 10.51; Goegan, 14.37

Troisième période
 5—Pittsburgh: Lucas (Henderson, Stratton) 8.15
 Punitions: Goegan, 4.24; Ciesla, 8.42; Larkin, 13.35.
 Arrêts: Binkley 19, Bassen 27

Shoemaker abaisse le record de Eddie Arcaro

Arcadia, Californie (UPI) — Le jockey Willie Shoemaker est devenu, hier, le conducteur ayant remporté le plus d'argent dans toute l'histoire du turf, alors qu'il a porté le montant de ses gains à \$30,040,005, à la suite de sa quatrième victoire de la journée avec Braganza, à la piste Santa Anita.

Ce triomphe a permis à Shoemaker, qui livre actuellement un enlevant duel à Manuel Ycaza pour le championnat des jockeys de Santa Anita, de dépasser la marque de \$30,039,543 établie par Eddie Arcaro avant qu'il ne prenne sa retraite, en 1961.

Shoemaker a remporté hier des victoires avec Bragan

POSAGE INSTANTANÉ...

CRÉDIT INSTANTANÉ

MAINTENANT,

chez Monsieur MUFFLER,
toute carte de crédit
reconnue suffit pour
établir votre crédit !

UN CREDIT DE 30 JOURS !

Où que vous soyez, aux quatre coins du Grand Montréal, quand vous en avez assez de ce tapage assourdissant d'un "silencieux" qui ne mérite plus son nom . . . N'ATTENDEZ PAS !

NE DITES PAS "Il me faut aller chercher de l'argent chez moi" ou "Il faut que je passe à la banque". RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT à la succursale M. MUFFLER la plus proche. Vous serez alors assuré de traiter avec les plus grand spécialistes de Montréal.

NORD : 10570, boul. Lajeunesse, au nord de Fleury

NORD : 2535, boul. Laurentien, près de CANADAIR

SUD : 1101, rue Craig, angle Amherst

EST : 1295, rue Bellechasse, à l'ouest de Papineau

OUEST : 6260, chemin Upper Lachine, à l'est de Cavendish

ST-JEROME : 801, boul. des Laurentides — GE. 8-1492

DANS 15 MINUTES, vous repartirez avec un nouveau silencieux digne de son nom . . . et la facture ne vous sera envoyée que dans 30 jours, sans aucun frais.

POSAGE GRATUIT ! — ENTIÈRE GARANTIE !

- Silencieux
- Tuyaux d'échappement
- Tuyaux de sortie
- Amortisseurs de chocs

DEMANDEZ UNE ESTIMATION POUR VOTRE VOITURE,
SANS AUCUNE OBLIGATION . . . APPELÉZ CR. 3-1561



CR. 3-1561